



ski-doo®

GUIDE DU
CONDUCTEUR
1999

484 100 000

CK 3

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ

Toute omission de se conformer aux mesures préventives et aux instructions de sécurité contenues dans ce *Guide du conducteur* le *Guide de sécurité* en motoneige et sur les étiquettes du véhicule pourrait occasionner des blessures, incluant la possibilité de décès.

Ce *Guide du conducteur* devrait demeurer dans la motoneige en tout temps.



SERVICE APRÈS-VENTE
BOMBARDIER INC.
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc.

BOMBARDIER®
FORMULA*

SKANDIC*
SKI-DOO®

TUNDRA*
CK3*

Lithographié au Canada

®* Marques de commerce de Bombardier Inc.

Tous droits réservés © Bombardier Inc. 1998 (MMO-9903 CT)

GUIDE DU CONDUCTEUR SKI-DOO 1999

Ce guide concerne la série CK3:

Grand Touring 700

Grand Touring SE

Formula III 600

Formula III 700

Formula III 800

Mach 1

Mach 1 R

Mach Z

Mach Z M.H. R

Mach Z R

Mach Z LT

Mach Z LT R

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir fait l'achat d'une toute nouvelle motoneige SKI-DOO. Peu importe le modèle que vous avez choisi, vous profiterez de la garantie Bombardier et serez desservi par un réseau de concessionnaires autorisés de motoneiges SKI-DOO disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire désire obtenir votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre motoneige et a effectué les derniers réglages déterminés en fonction de votre poids et des sentiers avant que vous preniez possession de votre véhicule. Au moment de la livraison, le concessionnaire vous a expliqué les commandes de la motoneige et les différents réglages que vous pouvez effectuer au niveau de la suspension. Nous espérons que le tout vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre motoneige, nous vous prions de bien vouloir communiquer avec votre concessionnaire afin d'obtenir un *Manuel de réparation* SKI-DOO approprié.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a aidé à remplir la formule d'enregistrement de garantie afin de nous la faire parvenir à des fins administratives. Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Vous devez utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Numéro de concessionnaire	Numéro de modèle du véhicule	Numéro de série du véhicule
		
000000000 00-000000	00000	0000/00/00
PRÉNOM NOM RUE VILLE (PROVINCE) CODE POSTAL PAYS		
Service par excellence / Excellence In Service ENREGISTREMENT DE LA GARANTIE • WARRANTY REGISTRATION		
Propriétaire A00K03A	Date d'expiration (Année/mois/jour)	

CARTE DE GARANTIE

Nous vous prions de bien vouloir communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'il est impossible d'y remédier par l'entremise de votre concessionnaire.

AVIS

Ce *Guide du conducteur*, ainsi que le *Guide de sécurité en moto-neige* ont pour but d'aider le conducteur et le passager à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et les différentes phases de son entretien, en plus de leur fournir de précieux conseils au regard d'une conduite sûre. **Chacun de ces guides devrait être gardé en permanence dans le véhicule.**

Ces guides font usage des symboles suivants:



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, incluant la possibilité de décès.



ATTENTION

Avertit d'un risque d'endommager le véhicule ou une pièce.

REMARQUE: Apporte une information supplémentaire.

Les informations et descriptions contenues dans ce guide sont exactes à la date de publication.

Nous nous réservons le droit de supprimer ou de modifier en tout temps les spécifications, designs, caractéristiques, modèles et pièces d'équipement sans aucune obligation.

Les illustrations indiquent la position des pièces les unes par rapport aux autres. Il est donc possible qu'elles ne représentent pas la forme exacte de ces pièces ainsi que leurs détails de fabrication. Ces illustrations ont pour but d'identifier des pièces qui remplissent la même fonction ou une fonction identique.

Il est entendu que ceci est une traduction et que la version anglaise devra prévaloir.

TABLE DES MATIÈRES

◆ MESURES DE SÉCURITÉ	8
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999	10
GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999	12
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES.....	14
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE	16
CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO	16
IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE.....	17
Emplacement du numéro de série du véhicule	17
Emplacement du numéro de série du moteur	18
INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE	19
COMMANDES	24
1) Manette d'accélérateur	28
2) Manette de frein	28
3) Bouton du frein de stationnement	28
4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/ frein de stationnement (rouge)	29
5) Bouton de marche arrière	29
6) Interrupteur d'allumage.....	33
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit.....	34
8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique	36
9) Interrupteur d'urgence	37
10) Commutateur d'éclairage.....	38
11) Lampe témoin du feu de route (bleue)	39
12) Poignée du démarreur à rappel.....	39
13) Bouton d'étrangleur	40
14) Interrupteur de la suspension pneumatique	41
15) Lampe témoin de la suspension pneumatique	42
16) Indicateur de la suspension pneumatique	42
17) Indicateur de vitesse	42
18) Totalisateur général.....	43
19) Totalisateur journalier.....	43
20) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier.....	45
21) Tachymètre	46

22) Indicateur de température	47
23) Voyant de surchauffe du moteur (rouge).....	47
24) Indicateur de niveau de carburant électrique	48
25) Bouchon du réservoir de carburant	48
26) Interrupteur des poignées chauffantes	49
27) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)	50
28) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante.....	50
29) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)	51
30) Raccord de visière électrique	52
31) Attaches du capot	52
32) Rétroviseurs réglables	52
33) Accroche-pieds réglables	53
Dossier réglable.....	54
Poignées de maintien arrière réglables	55
Grilles de capot.....	56
Soupape de coupure de carburant	57
Compartiment de rangement	57
Boîte à outils.....	58
Support de bougies	59
Support de courroie d'entraînement de rechange.....	60
Fusibles	60
Poignées de levage avant et pare-chocs avant	62
Attelage	62
CARBURANT ET HUILE.....	63
Type de carburant recommandé	63
Type d'huile recommandée	63
MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL.....	64
RODAGE	65
Moteur.....	65
Courroie.....	65
Révision - 10 heures	65
AVANT DE DÉMARRER.....	66
Vérification à effectuer	66
DÉMARRAGE	68
Démarrage à chaud	69
Démarrage manuel	69
Démarrage électrique (certains modèles seulement)	69
Démarrage d'urgence.....	69

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION	72
Généralités	72
Comment régler la suspension	73
TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES	89
Utilisation en neige profonde	89
TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN	90
NIVEAU DES LIQUIDES	92
Système de freinage	92
Niveau d'huile du carter de chaîne	92
Système d'injection d'huile	94
Système de refroidissement	95
Électrolyte de la batterie	95
ENTRETIEN	96
Dépose et installation du garde-courroie	96
Dépose et installation de la courroie d'entraînement	98
Tension de la chaîne d'entraînement	101
Réglage de la poulie motrice TRA	102
État de la courroie d'entraînement	104
État du frein	105
Réglage du frein	105
État de la suspension arrière	105
État de la courroie d'arrêt de la suspension	105
État de la chenille	105
Tension et alignement de la chenille	106
Direction et mécanisme de suspension avant	110
Usure et état des skis et des lisses	110
Système d'échappement	111
Nettoyage du filtre à air	111
Nécessaire de haute altitude	114
Visée du faisceau du phare	114
Remplacement des ampoules	115
Remorquage	118
REMISAGE	118
DIAGNOSTIC DES PANNES	119
FICHE TECHNIQUE	123
AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES	125
CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE	126

◆ MESURES DE SÉCURITÉ

Toujours se conformer aux avertissements suivants:

- ◆ Modèles munis d'un frein de stationnement: Toujours utiliser le frein de stationnement lorsque le véhicule n'est pas en marche.
- ◆ Vérifier si l'accélérateur fonctionne librement avant de démarrer le moteur.
- ◆ Pour arrêter le moteur, actionner l'interrupteur d'urgence, tirer sur le cordon coupe-circuit, ou couper le contact avec la clé.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la courroie d'entraînement, le garde-courroie et/ou garde-poulie ne sont pas en place. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque la courroie d'entraînement n'est pas installée. Faire fonctionner un moteur sans charge peut être dangereux.
- ◆ Ne jamais mettre le moteur en marche lorsque la chenille n'est pas en contact avec le sol ou lorsque le capot est ouvert ou enlevé.
- ◆ Toujours maintenir la motoneige en parfait état.
- ◆ Les motoneiges ne sont pas conçues pour circuler dans les rues ou sur les routes publiques. Cette pratique est d'ailleurs interdite dans la plupart des provinces et états.
- ◆ Modèles à démarrage électrique: Ne jamais charger ou survolter la batterie lorsque celle-ci est sur la motoneige.
- ◆ Ne pas lubrifier les câbles d'accélérateur et/ou de frein, ni leur gaine.
- ◆ N'effectuer que les démarches décrites dans ce guide. À moins d'indications contraires, le moteur doit être arrêté et froid avant d'effectuer toute opération de lubrification et d'entretien.
- ◆ Certaines motoneiges sont monoplaces; seul le conducteur peut y monter.
- ◆ La performance de certains véhicules peut excéder considérablement la performance de toute autre motoneige que vous ayez pu essayer auparavant, par conséquent, l'utilisation de ces motoneiges par un débutant n'est pas à conseiller.
- ◆ Le moteur et les composants installés sur un modèle particulier ne devraient être utilisés sur d'autres modèles. Il n'est pas recommandé ni autorisé, par Bombardier Inc., d'utiliser les moteurs Rotax® pour motoneiges dans des motoneiges autres que les motoneiges SKI-DOO.
- ◆ Cette motoneige comporte des pièces dont les dimensions sont calculées en unités métriques. La plupart des attaches sont conformes au système métrique et ne doivent pas être remplacées par des attaches aux mesures impériales ou vice versa.

- Modèles à marche arrière: Ces motoneiges peuvent circuler rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer le frein avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis appuyer sur le bouton de marche arrière. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1999 vendue comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneige SKI-DOO, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie d'une motoneige Ski-Doo livrée entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de l'année en cours, se terminera le 1^{er} décembre de l'année suivante.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1999 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1999*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans une province spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'une province à une autre. **LÀ OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certaines provinces n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur SKI-DOO.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 CENTRE D'ASSISTANCE AUX CLIENTS
 VALCOURT QUÉBEC JOE ZLO
 CANADA

BOMBARDIER INC.
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 Janvier 1998

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. et/ou de ses sociétés affiliées.

GARANTIE LIMITÉE INTERNATIONALE BOMBARDIER MOTONEIGE SKI-DOO® 1999

1. DURÉE DE LA GARANTIE

BOMBARDIER INC. («Bombardier»), à titre de fabricant, garantit À COMPTER DE LA DATE DE DÉLIVRANCE AU PREMIER ACHETEUR chaque motoneige SKI-DOO 1999 vendue dans le monde, à l'exception du Canada et des États-Unis d'Amérique, comme véhicule NEUF ET INUTILISÉ et dont la VÉRIFICATION DE PRÉ-LIVRAISON a été effectuée par un concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO, lequel a été dûment nommé par un Distributeur International SKI-DOO autorisé, contre tout vice de conception ou de fabrication pour une PÉRIODE de DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS.

La durée de la garantie pour les accessoires d'origine Bombardier, installés par un concessionnaire autorisé SKI-DOO lors de la délivrance d'une motoneige SKI-DOO neuve et inutilisée, est la même que celle applicable pour une motoneige SKI-DOO.

2. CE QUE BOMBARDIER FERA

Pendant la durée de la garantie et par l'entremise du Distributeur International SKI-DOO autorisé d'un État spécifique, BOMBARDIER s'engage à réparer ou à remplacer, à son choix, toute pièce d'origine Bombardier qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présente un vice de conception ou de fabrication, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire autorisé SKI-DOO.

3. CONDITION D'EXÉCUTION DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser le concessionnaire autorisé SKI-DOO dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication, présenter avant d'effectuer le travail requis, la Carte d'Enregistrement de Garantie Limitée Internationale SKI-DOO ou une preuve d'achat de la motoneige SKI-DOO 1999 neuve et inutilisée et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée sous la présente garantie limitée devient la propriété du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique et/ou de Bombardier.

4. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- Usure normale des pièces de la motoneige SKI-DOO;
- Coûts de la main-d'oeuvre, pièces et lubrifiants reliés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le «*Guide du conducteur de motoneiges SKI-DOO 1999*»;
- Les dommages résultant de réparations incorrectes, de modifications ou d'utilisation de pièces non approuvées ou de réparation effectuées par un concessionnaire SKI-DOO non-autorisé;
- Les dommages résultant d'un usage abusif ou de compétition, d'une mauvaise utilisation, de négligence ou de l'utilisation d'une motoneige SKI-DOO sur une surface autre que la neige;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou de tout autre cas de force majeure;

- Le préjudice subi résultant de dommages imprévus ou de tout autre dommage indirect, incluant entre autres les frais de remorquage, appels téléphoniques ou frais de taxis; et
- Les dommages causés par un service ou entretien inadéquat.

5. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Les droits spécifiques que confère la présente garantie s'appliquent à son titulaire, sous réserve des règles de droit en vigueur dans l'état spécifique dont l'application s'impose en raison de dispositions impératives lesquelles pourront varier d'un État à un autre. **LA OÙ ELLE S'APPLIQUE, LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE EXPRESSÉMENT TOUTE AUTRE GARANTIE LÉGALE OU CONVENTIONNELLE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE FINS OU D'USAGES PARTICULIERS.**

En aucun cas, Bombardier sera tenue responsable des dommages spéciaux, imprévus ou indirects, incluant les pertes d'usage ou les coûts de transport. Certains états étrangers n'admettant pas l'exclusion ou la limitation des dommages spéciaux, imprévus ou indirects ou la limitation de la durée de la garantie légale, les exclusions ou limitations ci-hauts peuvent ne pas s'appliquer.

Ni un Distributeur International SKI-DOO, ni un concessionnaire autorisé SKI-DOO, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations, des représentations ou à offrir des termes et conditions de garantie autres que ceux stipulés à la présente garantie et, s'il y a lieu, ces déclarations, représentations ou ces autres termes et conditions de garantie ne pourront être opposables à Bombardier ou à tout autre personne.

Chaque motoneige SKI-DOO est accompagnée de la version française de la présente garantie. Le Distributeur International SKI-DOO d'un état spécifique peut décider de traduire la présente garantie, sujet toutefois à ce qu'il reconnaisse qu'advenant un différend quant à l'interprétation des deux versions, la version française devra prévaloir.

Il incombe à l'acheteur qui désire utiliser la motoneige SKI-DOO dans un état étranger à l'état dans lequel elle a été acquise de s'assurer que la motoneige SKI-DOO se conforme aux lois, règlements et standards applicables au domaine de la motoneige et en vigueur dans l'état étranger.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, ceci n'ayant toutefois aucun effet sur les termes et conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente de la motoneige SKI-DOO.

6. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente Garantie Limitée Internationale Bombardier, Bombardier vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé SKI-DOO en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- Si vous êtes incapable de résoudre la situation, communiquez avec le Service après-vente du Distributeur International SKI-DOO de l'état spécifique.
- Si votre cas n'est toujours pas réglé, faites parvenir votre plainte, par écrit, à:

BOMBARDIER INC.
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 SERVICE APRÈS-VENTE INTERNATIONAL
 VALCOURT QUÉBEC JOE 2LO
 CANADA

BOMBARDIER INC.
 PRODUITS RÉCRÉATIFS
 MOTONEIGES
 Janvier 1998

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être enregistrée à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de ma motoneige.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire se doit d'enregistrer votre motoneige auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte a été envoyée. Ceci vous permettra:*

- a) *de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formules de réclamation de garantie.*
- b) *d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre motoneige ou une campagne de garantie particulière.*
- c) *d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, lorsqu'ils retrouvent votre motoneige.*

Q: Pourquoi ma motoneige doit-elle être immatriculée?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer une motoneige pour 2 raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou états, il est obligatoire d'immatriculer une motoneige, au même titre qu'une automobile. Ce procédé permet aux autorités gouvernementales d'un état ou d'une province de tenir des registres sur les motoneiges en circulation; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de ma motoneige?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec la motoneige au moment de sa livraison.*

Q: Est-ce que la garantie peut devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas ma motoneige neuve exactement comme l'indique le Guide du conducteur?

R: *La garantie d'une motoneige neuve ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert par la garantie. Il en est de même pour les opérations de mise au point effectuées par le client, comme le réglage de l'allumage et du carburateur ainsi que l'injection d'huile ou du mélange d'huile.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent affecter la garantie?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans bien des cas, se recoupe. Pour être plus précis et concret, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement d'huile, bris de la chaîne dû à un manque de lubrification, bris d'une pièce dû à une utilisation du véhicule alors qu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé.*

Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?

R: *Tous les frais provenant de l'entretien normal de la motoneige, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*

Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles couvertes par la garantie?

R: *Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé est couverte jusqu'à expiration de la garantie de la motoneige.*

Q: Si je vends ma motoneige pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie?

R: *Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*

Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?

R: *Votre concessionnaire autorisé et Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre motoneige sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquer avec le concessionnaire lui-même ou le gérant général.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les motoneiges SKI-DOO.

CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE



CANADA

BOMBARDIER INC.

726, rue St-Joseph
Valcourt, (Québec)
J0E 2L0
Téléphone: (450) 532-5000
Télécopieur: (450) 532-5077



ÉTATS-UNIS

BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA

7575 Bombardier Court
P.O. Box 8035, Wausau, WI
54402-8035 USA
Téléphone: (715) 848-4957
Télécopieur: (715) 848-4978

AUTRES PAYS

Pour toutes questions relatives à l'assistance à la clientèle,
veuillez communiquer avec votre distributeur.
Le concessionnaire de votre région peut vous fournir tous
les renseignements nécessaires sur votre distributeur.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DE MOTONEIGES SKI-DOO

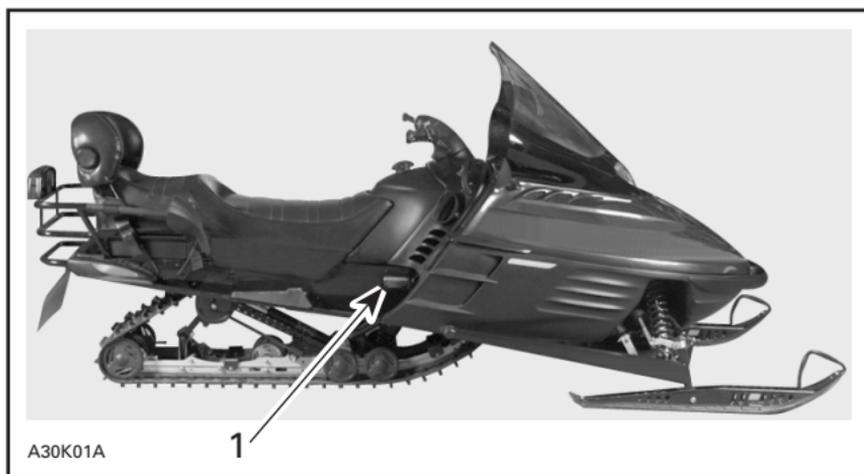
Canada et États-Unis seulement

Pour connaître le concessionnaire autorisé de motoneiges SKI-DOO
le plus près de chez vous, composez le 1-800-375-4366.

IDENTIFICATION DE LA MOTONEIGE

Pour une raison ou pour une autre, il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre motoneige (moteur et châssis). Ce serait le cas, par exemple, lors d'une réclamation à la garantie ou d'une perte. Le concessionnaire requiert ces numéros dans le but de bien remplir les réclamations à la garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation à la garantie si le numéro de série du moteur ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) est enlevé ou altéré de quelque façon que ce soit. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre motoneige et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

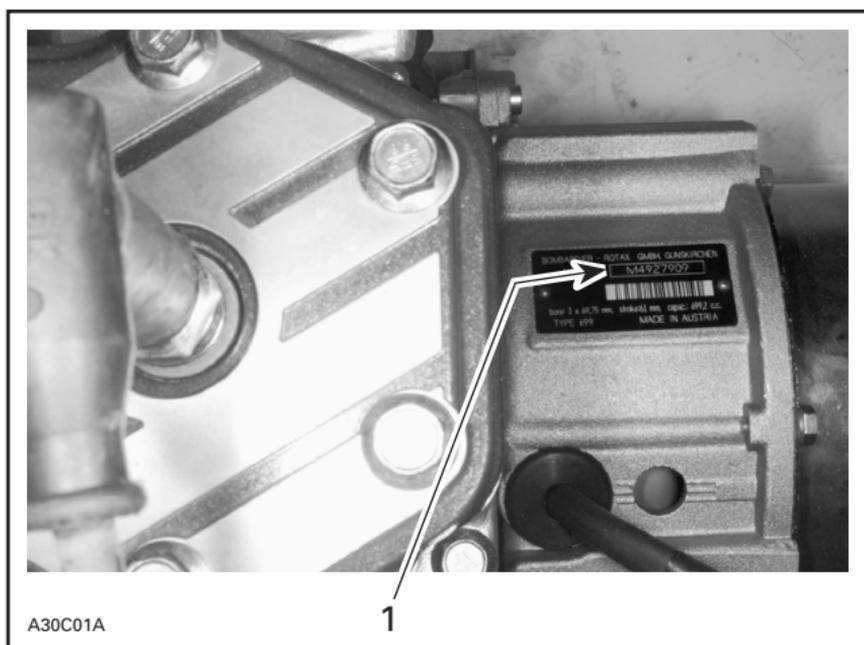
Emplacement du numéro de série du véhicule



TYPIQUE

1. Numéro de série du véhicule

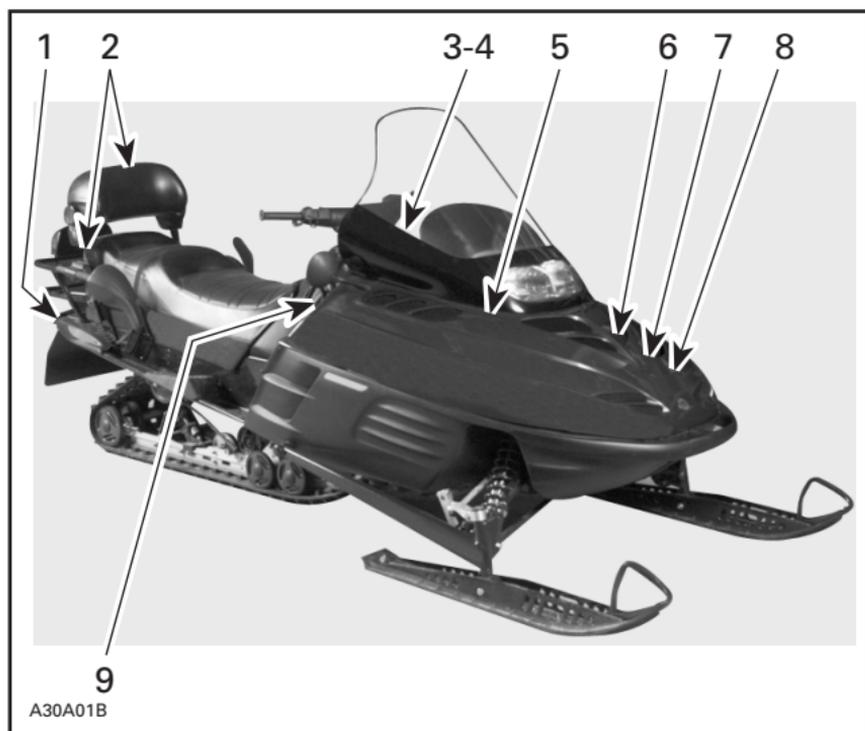
Emplacement du numéro de série du moteur



1. Numéro de série du moteur

INSTRUCTIONS IMPORTANTES SUR LE VÉHICULE

Prière de lire soigneusement les instructions avant de faire fonctionner la motoneige.



TYPIQUE — EMBLACEMENT DES INSTRUCTIONS IMPORTANTES

1

Verify attachments frequently.
Use rigid tow bar.
Reduce speed when towing.
Vérifier souvent les accouplements.
Utiliser une barre rigide.
Remorquer à vitesse réduite.

A01A1WA

GRAND TOURING SE

2



A01A1ZC

MODÈLES À 1 PASSAGER

3

• **WARNING:** Read & follow all Warning Labels & Operation Guide/Safety Handbook before operation. Severe injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of accessories.

BEFORE STARTING ENGINE, CHECK THROTTLE LEVER MOVES FREELY. ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK.

EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY.

Use of this vehicle by novice or inexperienced operator is not recommended. Seating on this vehicle is restricted to the operator only. Do not carry passenger(s).



• **AVERTISSEMENT:** Lire et respecter soigneusement tous les avertissements contenus dans le Manuel de conduite, avant toute mise en route.

AVANT DE DEMARRER LE MOTEUR, S'ASSURER QU'IL LA MANETTE D'ACCELERATION FONCTIONNE LIBREMENT - QUE TOUT GARDE SOIT EN PLACE ET QUE LE CAPOT SOIT FERMÉ.

DEMARREZ LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE: L'INTERRUPTEUR D'URGENCE ET TOUS LES CONTROLES FONCTIONNENT NORMALEMENT. CONDUIRE PRUDEMMENT.

L'utilisation de ce véhicule n'est pas recommandée aux débutants ou autres personnes inexpérimentées. Ce véhicule n'est pas conçu pour le transport de passagers. Conduire seulement.

A30A07B

MODÈLES À 1 PASSAGER

4

• **WARNING:** Read & follow all Warning Labels & Operator's Guide/Safety Handbook before operation. Serious injury or death can result from ignoring warnings or through improper use of accessories.

BEFORE STARTING ENGINE, CHECK: THROTTLE LEVER MOVES FREELY!

• ALL GUARDS ARE IN PLACE AND CAB IS CLOSED. START ENGINE AND CHECK: EMERGENCY CUT-OUT SWITCH AND ALL CONTROLS WORK NORMALLY. DRIVE CAREFULLY. Use of this vehicle by novice or inexperienced operator is not recommended.



• **AVERTISSEMENT:** Lisez et respectez scrupuleusement tous les avertissements contenus dans le Manuel du conducteur, avant toute mise en route.

AVANT DE DEMARRER LE MOTEUR, D'ASSURER QUE LA MANETTE D'ACCELERATION FONCTIONNE LIBREMENT - QUE TOUT GARDE SOIT EN PLACE ET QUE LE CABOT SOIT FERMÉ

DEMARREZ LE MOTEUR ET S'ASSURER QUE L'INTERPTEUR D'URGENCE ET TOUTS LES CONTROLES FONCTIONNENT NORMALEMENT. CONDUIRE PRUDEMMENT. L'utilisation de ce véhicule s'est pas recommandée aux débutants ou autres personnes inexpérimentées

A30A08B

MODÈLES À 2 PASSAGERS

5

CAUTION: To comply with noise regulations, this engine is designed to operate air intake silencer. Operation without air intake silencer or not properly installed may cause engine damage.

ATTENTION: Le groupe moteur a été conçu pour fonctionner avec ce silencieux d'admission, afin de se conformer aux règlements relatifs au bruit. Son absence ou son montage défectueux peut endommager le moteur.

A02A07A

TOUS LES MODÈLES

6

FRONT
AVANT

◆ **WARNING**

Engine should not be running without this guard in place.

◆ **AVERTISSEMENT**

Le moteur ne doit jamais fonctionner sans que ce protecteur soit en place.

A02A06A

TOUS LES MODÈLES

7



A01A24A

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

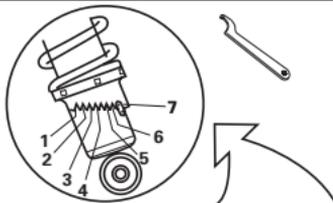
8

SUSPENSION ADJUSTMENT CHART / TABLEAU DES RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

FRONT SUSPENSION (SKI) / SUSPENSION AVANT (SKI)
 ADJUST ACCORDING TO YOUR RIDING STYLE / RÉGLER SELON VOTRE CONDUITE

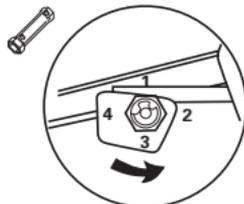
NOT APPLICABLE

SANS OBJET



REAR SUSPENSION / SUSPENSION ARRIÈRE
 ADJUST ACCORDING TO LOAD / RÉGLER SELON LA CHARGE

(LB)	LOAD CHARGE (kg)	REAR SPRING / RESSORT ARRIÈRE	CENTER SPRING / RESSORT CENTRAL
up to 125	jusqu'à 57	1	NOT APPLICABLE
125 to 150	57 à 68	2	SANS OBJET
150 to 175	68 à 79	3	
175 to 200	79 à 91	4	



FOR LOADS EXCEEDING RANGE SHOWN ABOVE, CONSULT YOUR DEALER.
 SI LES CHARGES EXCÈDENT LES PLAGES MONTREES CI-HAUT, CONSULTEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

418 0017 01

A01A25A

TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES

9

CAUTION : Bring vehicle to a complete stop before engaging reverse.

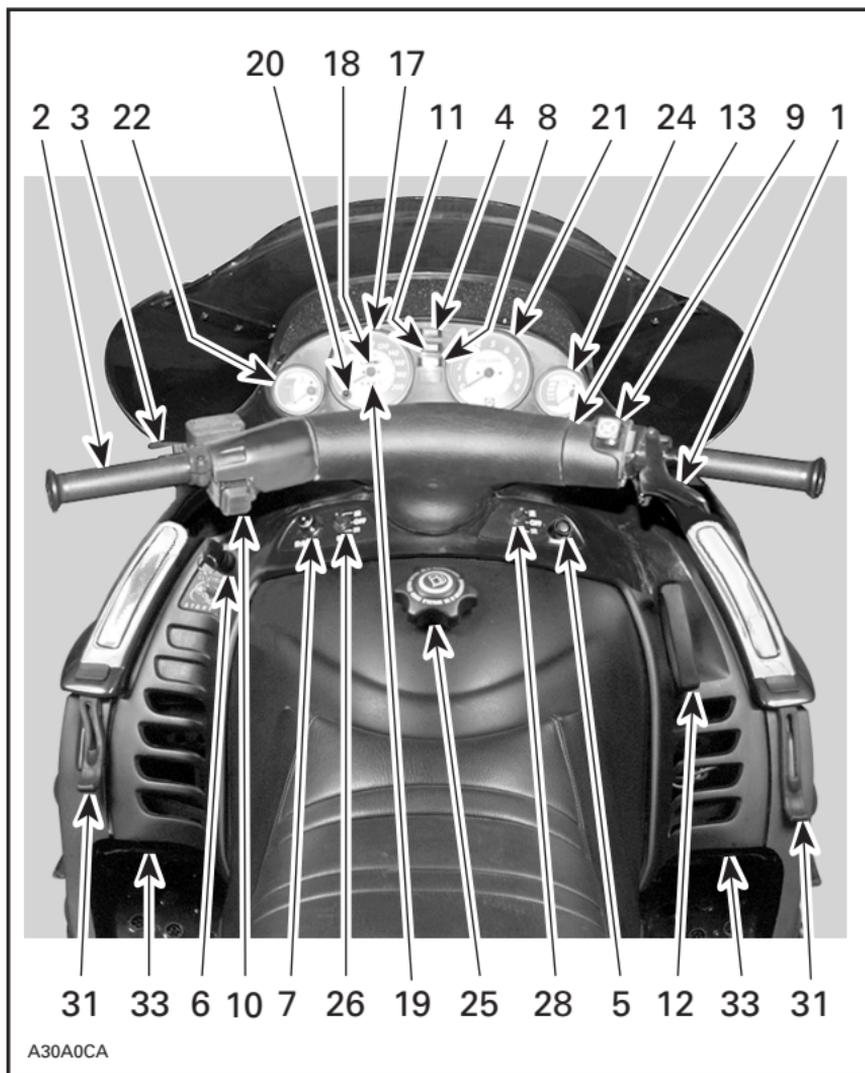
ATTENTION : Immobiliser le véhicule complètement avant d'embrayer la marche arrière.

A30A0BA

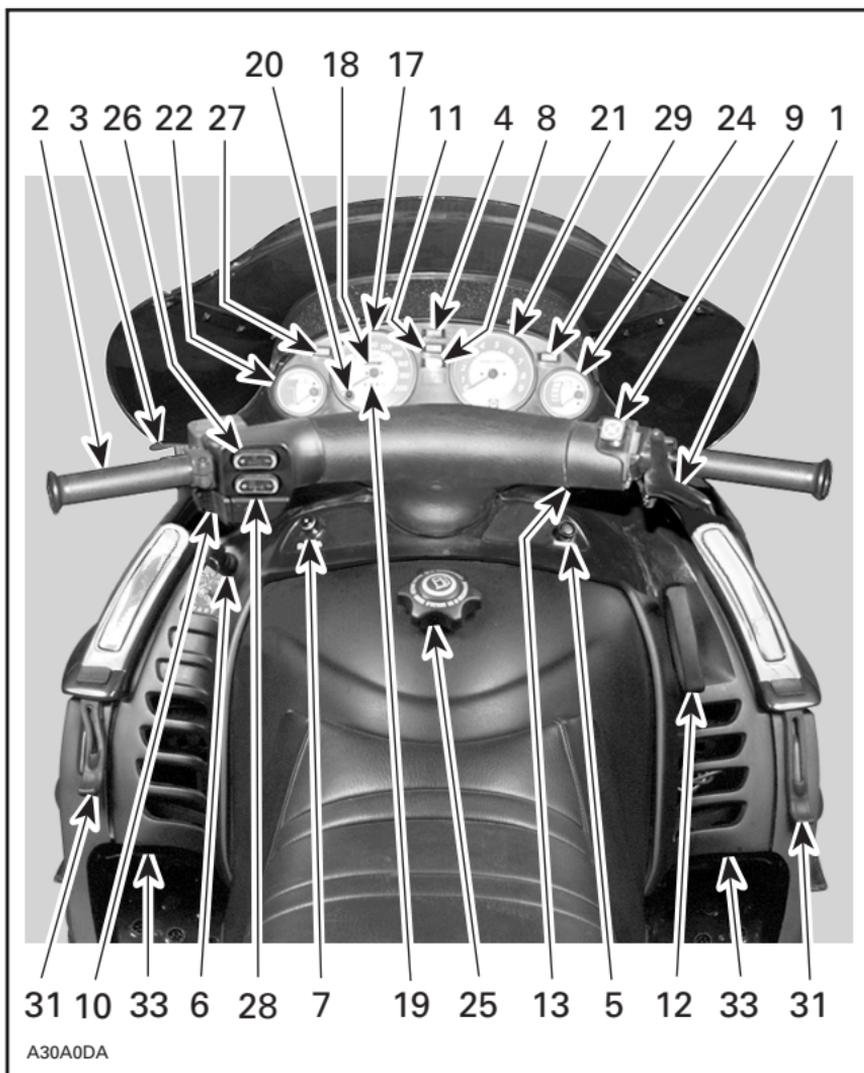
TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHE ARRIÈRE

COMMANDES

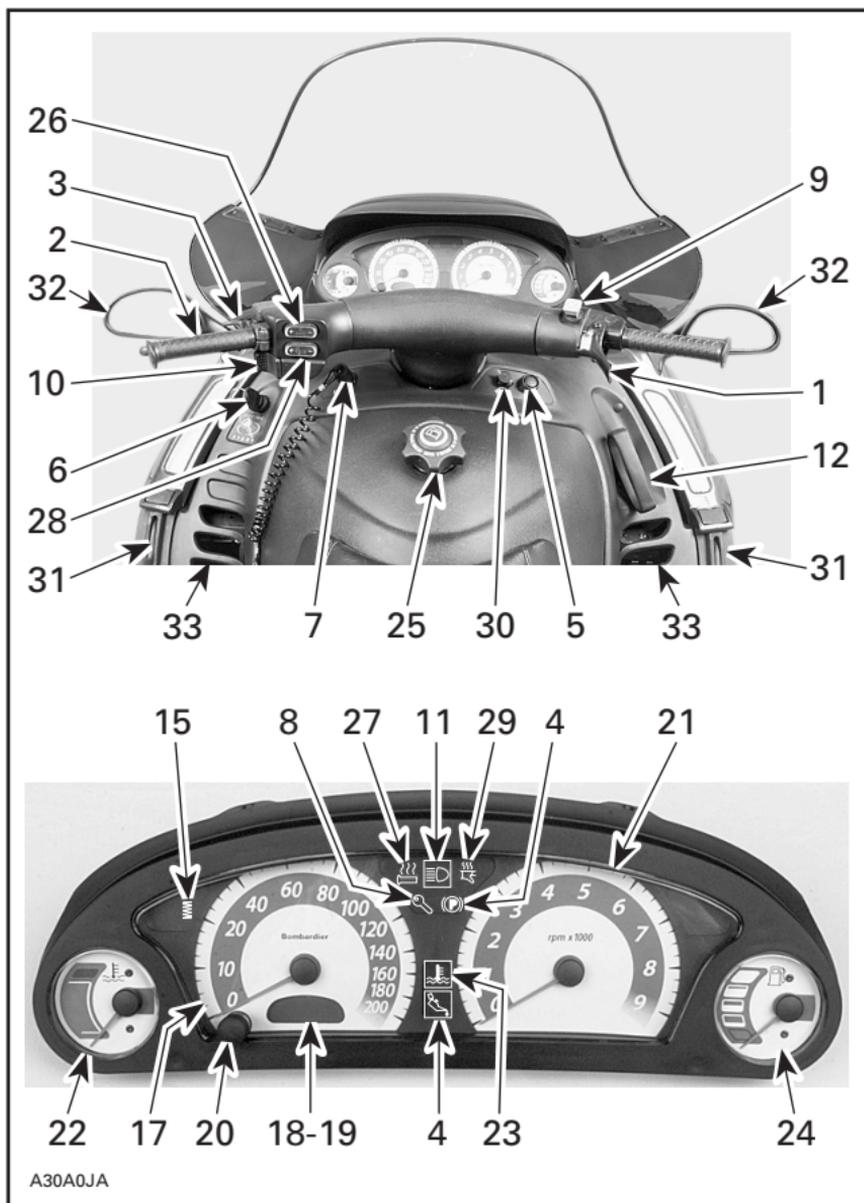
REMARQUE: Certaines de ces commandes ne se trouvent pas sur certains modèles. Dans de tels cas, on a omis volontairement d'indiquer les numéros de référence dans les illustrations. Il est possible d'obtenir certaines commandes en option sur certains modèles.



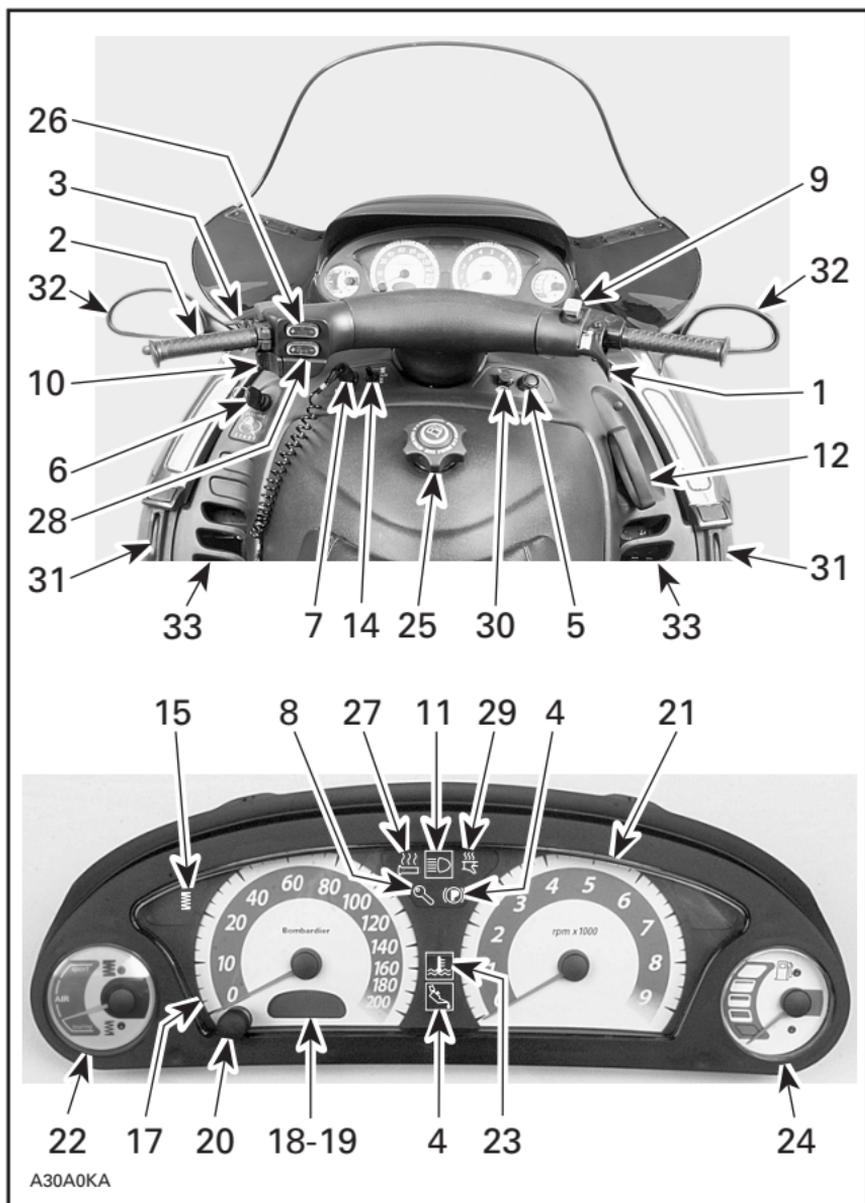
TYPIQUE — FORMULA III ET SÉRIE MACH 1



TYPIQUE — SÉRIE MACH Z



TYPIQUE — GRAND TOURING 700



TYPIQUE — GRAND TOURING SE

1) Manette d'accélérateur

Fixée à la poignée droite du guidon. Le régime du moteur augmente et l'embrayage s'effectue en fonction de la pression exercée sur la manette de l'accélérateur. Le moteur revient automatiquement au ralenti dès qu'on relâche la manette.

2) Manette de frein

Fixée à la poignée gauche du guidon. Pour appliquer le frein, appuyer sur la manette; pour qu'elle revienne à sa position originale, il suffit de la relâcher. Le freinage est proportionnel à la pression exercée sur la manette, au type de terrain et au type de neige qui le recouvre.



AVERTISSEMENT

Toute utilisation excessive ou répétitive du frein, lorsqu'on circule à haute vitesse, provoquera une surchauffe au niveau du système de freinage. Cette surchauffe pourrait occasionner une perte de frein et/ou un incendie.

3) Bouton du frein de stationnement

Fixé à la poignée gauche du guidon. Toujours actionner ce bouton lorsque la motoneige est stationnée.

Lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne, la lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement s'allume afin de ne pas l'oublier.

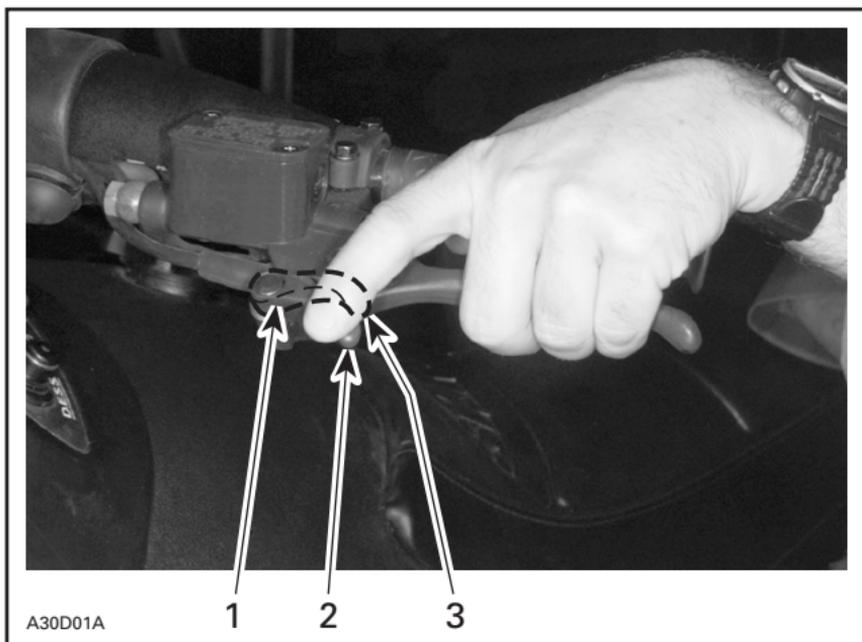


ATTENTION

S'assurer que le frein de stationnement est complètement relâché avant d'utiliser la motoneige.

Pour verrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein et tirer sur le levier de verrouillage à l'aide d'un doigt. La manette sera donc à demi comprimée de façon à appliquer les freins.

Pour déverrouiller le mécanisme, comprimer la manette de frein jusqu'à ce que le levier de verrouillage reprenne sa position initiale; ensuite, relâcher la manette de façon à ce qu'elle retourne à sa position de base. Toujours déverrouiller la manette de frein avant d'utiliser le véhicule.



1. Levier de verrouillage
2. «OFF»
3. «ON»

4) Lampe témoin du niveau d'huile à injection/frein de stationnement (rouge)

Tous les modèles sauf ceux de la série Grand Touring

S'allume lorsque le niveau d'huile à injection est bas. Vérifier le niveau d'huile et refaire le plein le plus tôt possible. Elle s'allume également lorsque le frein de stationnement est en fonction et que le moteur tourne.

Série Grand Touring

Ce modèle est muni de 2 lampes témoins, une pour le niveau d'huile à injection et l'autre pour le frein de stationnement. Se référer à la photo du tableau de bord apparaissant au début de cette section.

5) Bouton de marche arrière

Certains modèles sont munis d'une marche arrière électronique actionnée par un bouton de marche arrière.

La conduite en marche arrière devient possible en inversant le sens de rotation du moteur.

Cette opération électronique se fait par l'entremise d'un module de commande qui modifie le réglage de l'allumage du moteur.

Le moteur doit tourner entre 1000 et 3800 tr/mn pour accéder à la marche arrière.

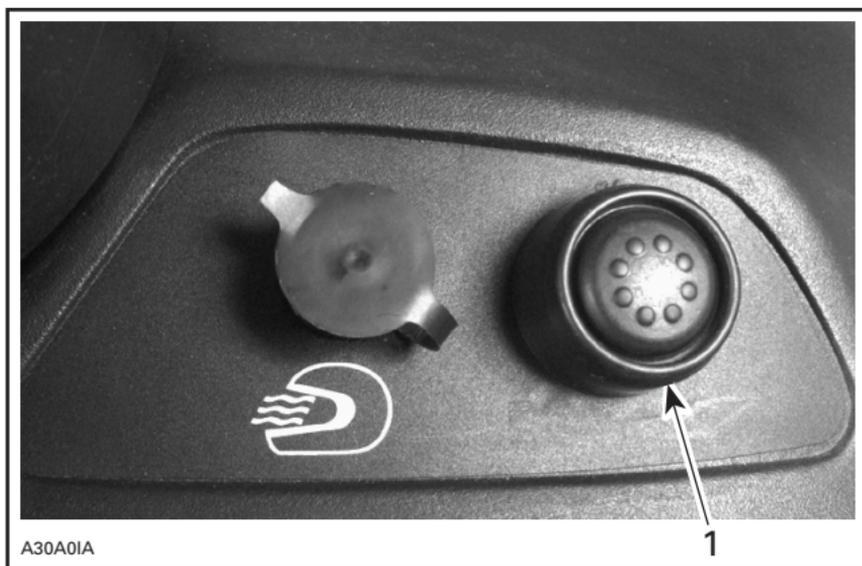
En enfonçant le bouton de marche arrière, un signal ralentit suffisamment le régime du moteur pour modifier l'avance à l'allumage et ainsi inverser le sens de rotation du vilebrequin.

Aucune intervention mécanique ni aucun changement de rapport n'intervient.

Aucun ajustement n'est nécessaire sauf dans le cas d'une utilisation en haute altitude. Consulter les instructions ci-après portant sur le **Fonctionnement de la marche arrière électronique en haute altitude.**

Changement de vitesse

La motoneige étant complètement arrêtée et le moteur tournant au ralenti, enfoncer et relâcher le bouton de marche arrière électronique.



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES MUNIS D'UNE MARCHE ARRIÈRE

1. Bouton de marche arrière

Le régime du moteur diminuera pendant quelques secondes avant que le moteur ne commence à tourner en sens inverse pour revenir ensuite au régime de ralenti normal.

REMARQUE: La lampe témoin du système de sécurité clignotera et un avertisseur se manifesterá lorsqu'on passera en marche arrière.



AVERTISSEMENT

Ces motoneiges peuvent se déplacer rapidement en marche arrière. Toujours demeurer assis et appliquer le frein avant de changer de vitesse. S'immobiliser, puis appuyer sur le bouton de marche arrière. S'assurer que la voie est libre. Une marche arrière rapide pourrait causer une perte de stabilité dans les virages.

Accélérer lentement et de façon graduelle. Laisser la poulie motrice s'engager, puis accélérer prudemment.



ATTENTION

Éviter de faire varier le régime du moteur lors de la conduite en marche arrière, puisque cela pourrait entraîner un fonctionnement erratique de l'embrayage.

On recommande de laisser le moteur se réchauffer à sa température de fonctionnement normale avant de changer de vitesse.

On ne doit tenter un changement de vitesse que lorsque le moteur est en marche.

Le moteur passera automatiquement en marche avant lors d'un démarrage suivant un arrêt ou un calage.

Fonctionnement de la marche arrière électronique en haute altitude

Généralités

En haute altitude, il est nécessaire de corriger la courbe d'allumage du moteur pour que le système de marche arrière électronique fonctionne adéquatement.

Fonctionnement

Mach 1 R, Mach Z R et Mach Z LT R

Avant d'utiliser le système de marche arrière, sélectionner le mode altitude destiné à corriger la courbe d'allumage du moteur.

Pour ce faire, enfoncer le bouton de marche arrière et le maintenir dans cette position alors que le moteur est en marche. Après 2 secondes, un bip se fera entendre pour indiquer qu'on peut sélectionner le mode basse altitude. Relâcher le bouton après avoir entendu ce bip pour passer en mode basse altitude. Le système de marche arrière peut maintenant fonctionner en basse altitude. On peut passer en marche arrière en suivant les instructions précédentes portant sur le **Changement de vitesse**.

Pour sélectionner le mode haute altitude, enfoncer le bouton de marche arrière et le maintenir dans cette position jusqu'à ce que 2 bips se fassent entendre. Relâcher le bouton en moins d'une seconde. Le système de marche arrière peut maintenant fonctionner en haute altitude. On peut passer en marche arrière en suivant les instructions précédentes portant sur le **Changement de vitesse**.

Il est important que le bouton de marche arrière soit enfoncé et maintenu dans cette position pour que le système passe d'un mode à l'autre. Il y aura 1 bip ensuite 2 bips ensuite 1 bip ensuite 2 bips et ainsi de suite, et ce, à une seconde d'intervalle. Le mode sélectionné dépend du nombre de bips entendu.

Le mode choisi est gardé en mémoire jusqu'à ce qu'un nouveau mode soit sélectionné, et ce, que le moteur soit arrêté ou non.

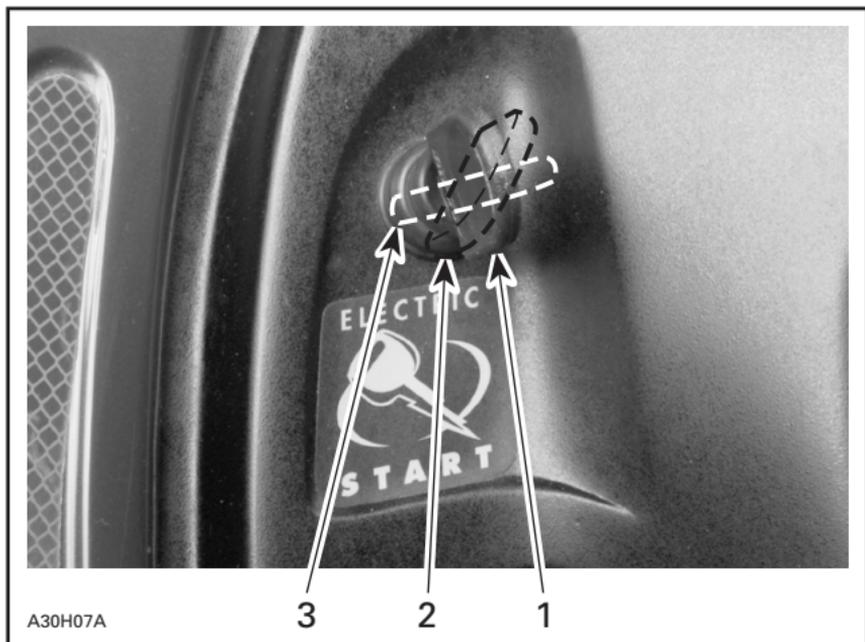
Grand Touring 700/SE

Ces modèles sont munis d'un système numérique de gestion de la performance («DPM»). Ce système détermine automatiquement le mode requis par la marche arrière électronique.

Il n'est pas nécessaire d'utiliser le bouton de marche arrière pour choisir la mode approprié. Il suffit de suivre les instructions précédentes portant sur le **Changement de vitesse**.

6) Interrupteur d'allumage

Tous les feux s'allument automatiquement lorsque le moteur tourne.



DÉMARRAGE MANUEL

1. ARRÊT
2. MARCHE
3. INUTILISÉE

DÉMARRAGE ÉLECTRIQUE

1. ARRÊT
2. MARCHE
3. DÉMARRAGE

Démarrage manuel

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position MARCHE. Pour l'arrêter, tourner à la position ARRÊT. La troisième position n'est pas utilisée.

Démarrage électrique

Interrupteur à 3 positions. Pour démarrer le moteur, tourner la clé à la position DÉMARRAGE et la tenir. Voir l'illustration ci-dessus.



ATTENTION

Ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE plus de 30 secondes. Attendre un peu pour laisser le démarreur refroidir avant de l'actionner de nouveau, s'il y a lieu. Lorsque le moteur a démarré, ne pas tenir la clé à la position DÉMARRAGE, sinon le démarreur risque d'être endommagé.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré. La clé doit revenir à la position MARCHE dès qu'elle est relâchée.

Si le moteur ne démarre pas dès la première tentative, ramener la clé à la position ARRÊT avant de tenter de le redémarrer. Pour arrêter le moteur, tourner la clé à la position ARRÊT.

REMARQUE: Il est possible de mettre le moteur en marche manuellement par l'entremise du démarreur à rappel.

Si le démarreur ne fonctionne pas, vérifier l'état du fusible du système de démarrage. Se référer au passage ci-après intitulé **Fusible du système de démarrage**.

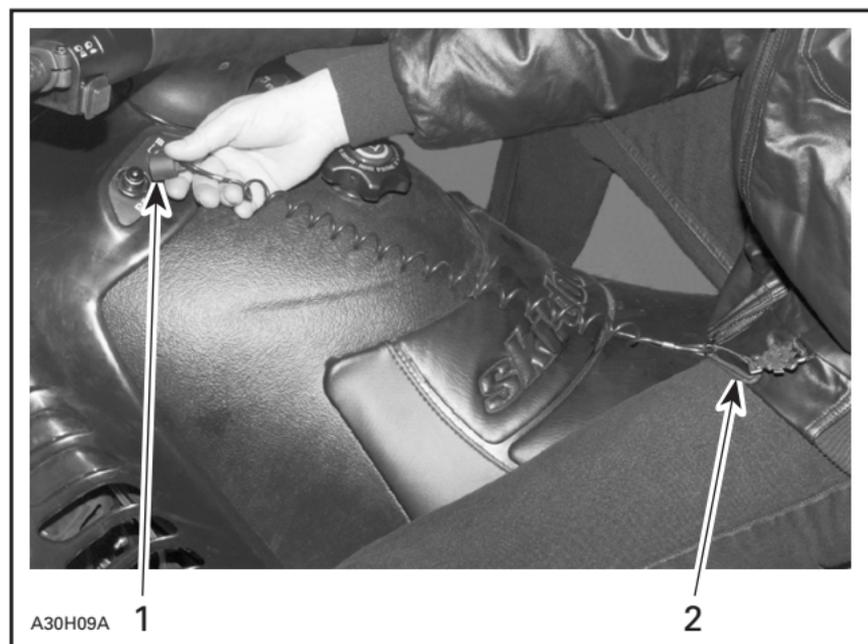
7) Interrupteur du cordon coupe-circuit

Généralités

L'interrupteur du cordon coupe-circuit a deux fonctions. Tout d'abord, c'est un dispositif de sécurité qui coupe le moteur si le conducteur tombe accidentellement de la motoneige. Ensuite, cet interrupteur sert de clé pour le système de sécurité à encodage numérique.

Fonctionnement

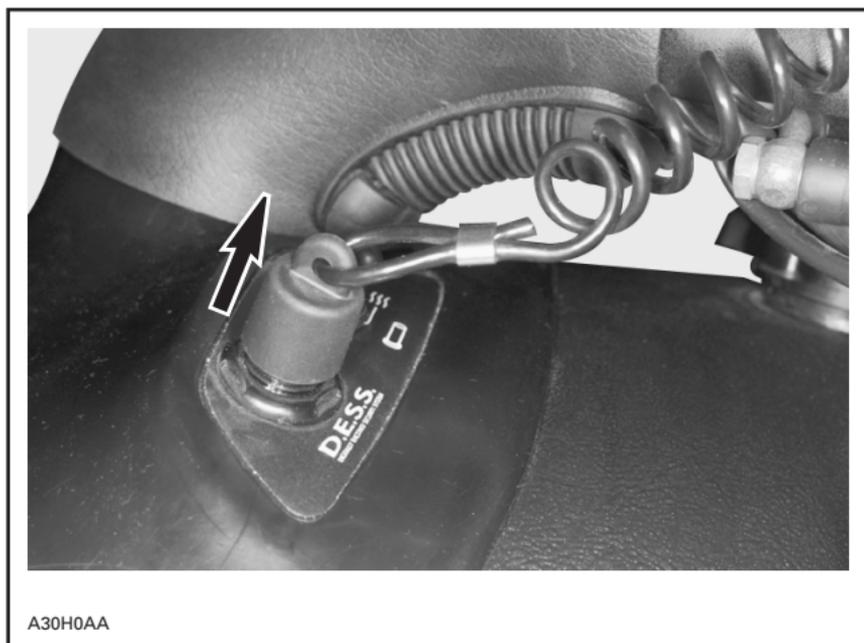
Attacher le cordon coupe-circuit au vêtement du conducteur, puis enfoncer le capuchon coupe-circuit sur son réceptacle avant de démarrer le moteur.



TYPIQUE

1. Enfoncer sur son réceptacle
2. Attacher à l'oeillet

Dans un cas d'urgence où il est nécessaire d'arrêter le moteur, retirer complètement le capuchon de son réceptacle.



TYPIQUE

Description du système de sécurité à encodage numérique

Ceci est un système antidémarrage qui prévient le vol de la moto. Programmé par le concessionnaire, le cordon coupe-circuit offert avec cette moto est le seul à permettre au moteur de tourner à plus de 3000 tr/mn. Si un mauvais cordon coupe-circuit est utilisé, le moteur ne pourra atteindre la vitesse d'embrayage nécessaire pour déplacer la moto.

Cordons coupe-circuit supplémentaires

Le micro-processeur d'une moto peut être programmé de façon à ce que jusqu'à 8 cordons coupe-circuit puissent être utilisés sur la moto. Il est recommandé d'acheter des cordons de sécurité supplémentaires d'un concessionnaire autorisé. Ceux-ci sont très pratiques en cas de perte, ainsi que pour de nouveaux conducteurs.

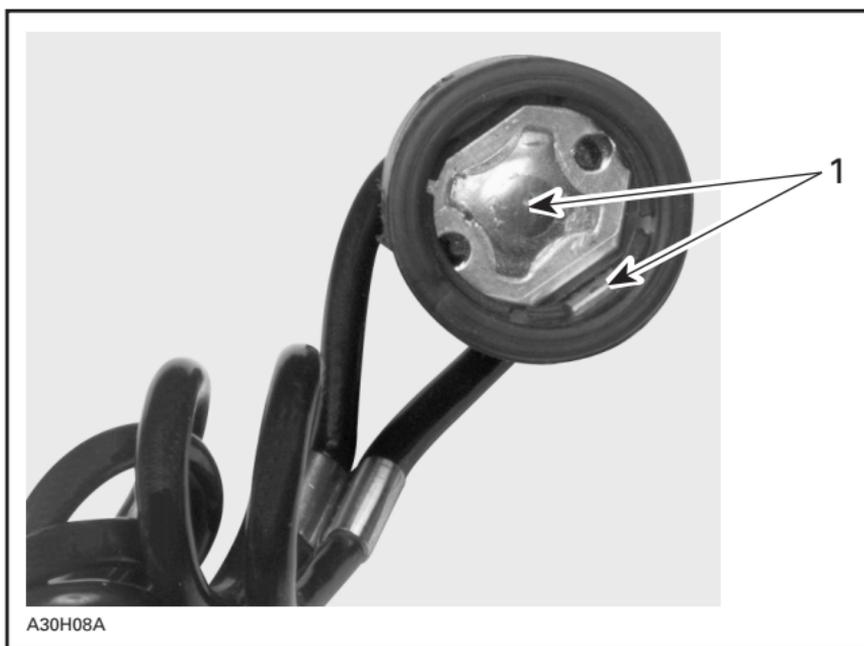
Codes sonores et lumineux

REMARQUE: Seuls les modèles à marche arrière électronique sont munis d'un avertisseur sonore.

Lorsque le moteur est démarré, les 2 bips et les 2 clignotements de la lampe témoin du système de sécurité confirment que le micro-processeur reconnaît le cordon coupe-circuit. La motoneige peut alors être utilisée normalement.

Si un bip se fait entendre toutes les 3 secondes et que la lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique clignote au même rythme, cela signifie qu'un mauvais branchement a été détecté. La motoneige ne peut être utilisée.

Pour vérifier s'il y a effectivement un mauvais branchement, retirer d'abord le cordon coupe-circuit pour s'assurer qu'il ne s'y trouve pas de saleté ou de neige. Réinstaller le cordon coupe-circuit et redémarrer le moteur. Si le bip se fait toujours entendre à un intervalle de 3 secondes, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Aucune trace de saleté ou de neige

Si les bips et les clignotements de la lampe témoin se font rapidement, cela signifie qu'un mauvais cordon coupe-circuit est installé. La motoneige ne peut être utilisée.

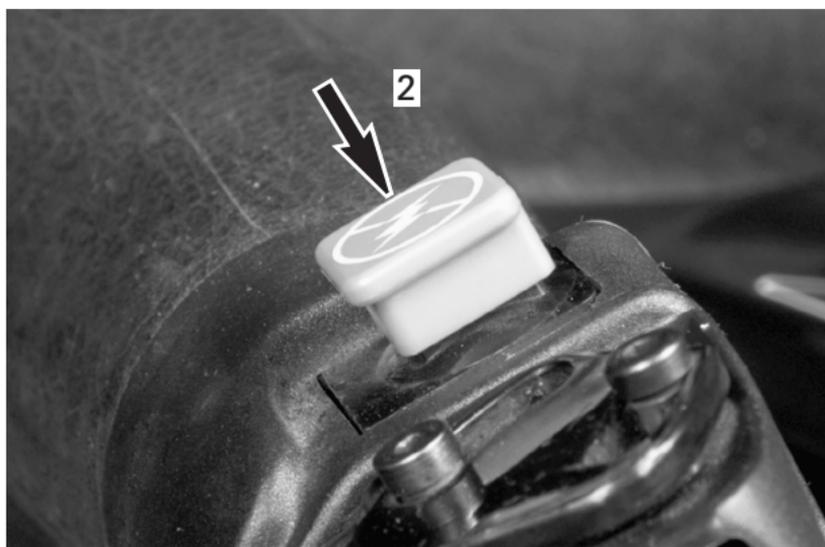
Vérifier qu'il s'agit bien du bon véhicule et du bon cordon coupe-circuit.

8) Lampe témoin du système de sécurité à encodage numérique

Cette lampe s'allumera afin de confirmer le fonctionnement du système de sécurité à encodage numérique. Consulter les paragraphes précédents pour plus d'information.

9) Interrupteur d'urgence

Interrupteur à 2 positions placé sur la poignée droite du guidon. Pour arrêter le moteur en cas d'urgence, abaisser le bouton à la position ARRÊT, et appliquer simultanément les freins. Pour redémarrer le moteur, le bouton doit être relevé en position MARCHÉ.



A30E03A

TYPIQUE

1. MARCHÉ

2. ARRÊT

Dès leur première sortie, les conducteurs devraient se familiariser avec ce dispositif en l'actionnant à plusieurs reprises pour arrêter le moteur. Ils développeront ainsi un réflexe qui leur sera très utile en cas d'urgence.

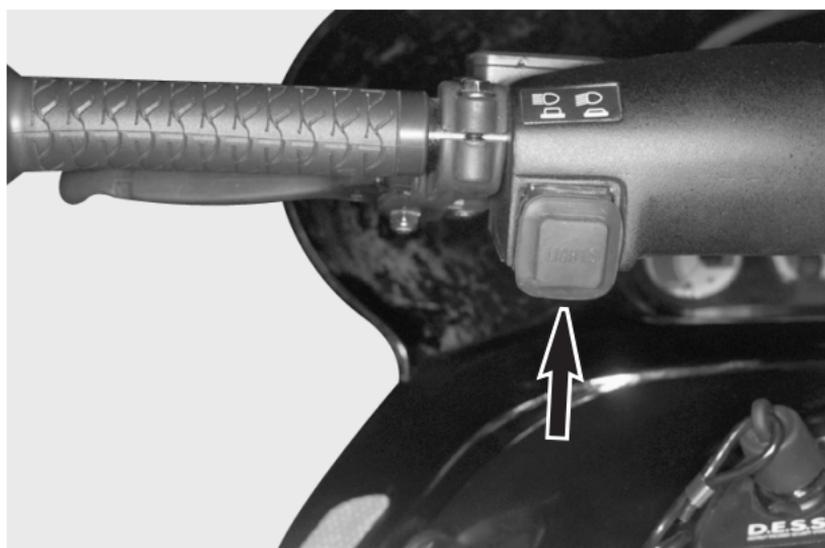


AVERTISSEMENT

Si le dispositif a été actionné lors d'une défaillance, repérer et corriger le problème avant de remettre le moteur en marche.

10) Commutateur d'éclairage

Placé sur la poignée gauche du guidon, le commutateur permet de choisir entre le feu de route ou de croisement.



A30H0BA

TOUS LES MODÈLES SAUF CEUX DES SÉRIES MACH Z ET GT

Séries Mach Z et Grand Touring

REMARQUE: Si l'interrupteur est maintenu pendant plus d'une seconde en passant du feu de route au feu de croisement, le feu de route se rallumera automatiquement après 10 secondes.



A30H0CA

SÉRIES MACH Z ET GT

11) Lampe témoin du feu de route (bleue)

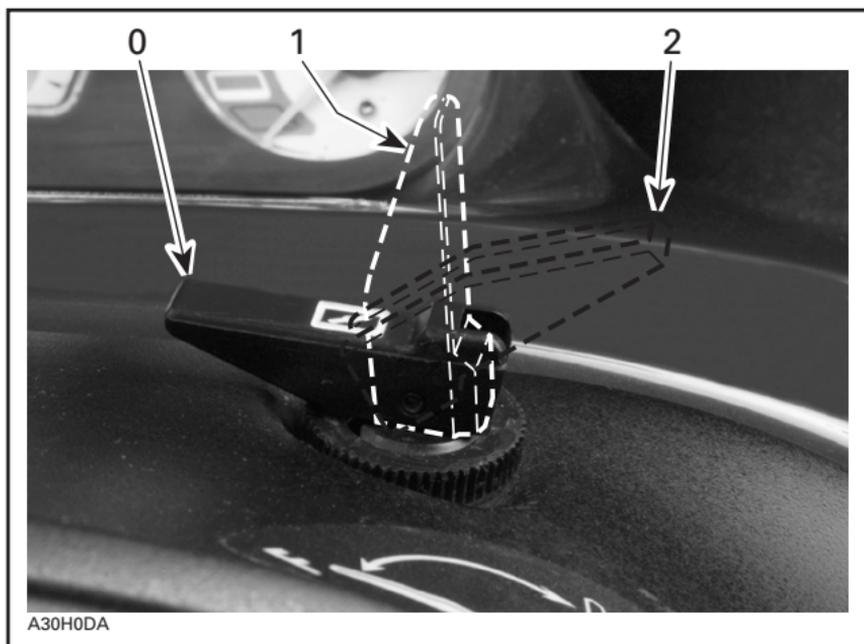
S'allume lorsque le faisceau de route du phare est allumé.

12) Poignée du démarreur à rappel

Dispositif à rembobinage automatique situé du côté droit de la moto. Pour démarrer le moteur, tirer lentement la poignée jusqu'à ce qu'une résistance se fasse sentir; ensuite, tirer vigoureusement. Relâcher la poignée lentement.

13) Bouton d'étrangleur

Ce levier à 3 positions permet de faciliter le démarrage à froid.



- 0. «OFF»
- 1. Position 1
- 2. Position 2

Démarrage initial à froid

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lors du démarrage.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur.

Démarrage à chaud

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur.

14) Interrupteur de la suspension pneumatique

Cet interrupteur commande la pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière.

REMARQUE: Le compresseur ne peut être activé que si le moteur fonctionne.

En maintenant l'interrupteur vers le haut (gros ressort sur l'autocollant), on augmente la pression d'air.

En maintenant l'interrupteur vers le bas (petit ressort sur l'autocollant), on réduit la pression d'air.



AVERTISSEMENT

Toujours stationner la motoneige dans un endroit sécuritaire avant d'effectuer quelque réglage que ce soit au niveau de la suspension.

15) Lampe témoin de la suspension pneumatique

La lampe témoin s'allume chaque fois qu'on utilise l'interrupteur de la suspension pneumatique.

Cette lampe témoin s'allume également dès que le compresseur se met en marche, et ce, lorsque la pression de l'amortisseur baisse sous le niveau minimum requis.

16) Indicateur de la suspension pneumatique

Cet indicateur donne le niveau de confort (pression à l'intérieur de l'amortisseur à air arrière).

17) Indicateur de vitesse

Tous les modèles sauf ceux de la série GT

Ces véhicules sont équipés d'un indicateur de vitesse gradué en kilomètres ou en milles, selon le pays auquel ils sont destinés.

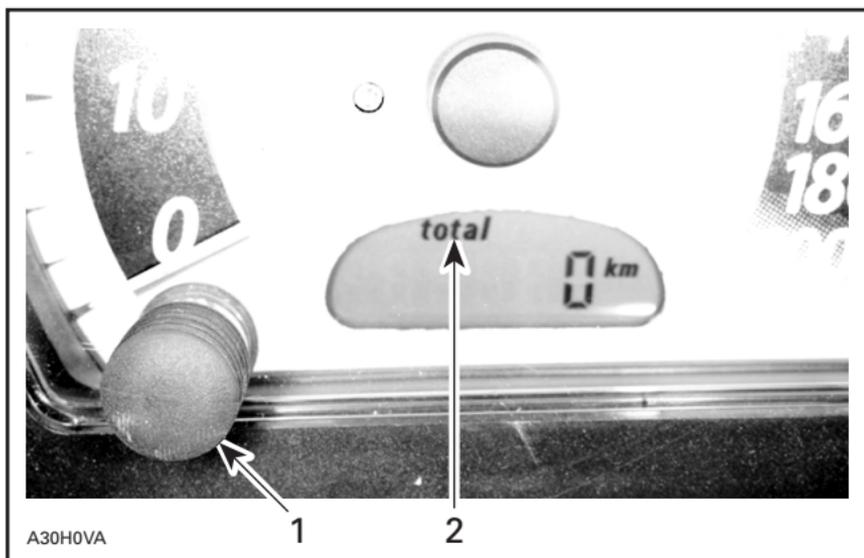
Ce cadran à lecture directe indique la vitesse de la motoneige en kilomètres ou en milles par heure.

Série GT

Ces véhicules sont munis d'un indicateur de vitesse électronique. Il peut indiquer la vitesse en km/h ou MPH.

Changement d'une unité de mesure à l'autre

Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «total» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.



1. Bouton
2. Total

Appuyer une fois de plus sur le bouton pendant environ 4 secondes, puis le relâcher.

18) Totalisateur général

Tous les modèles sauf ceux de la série GT

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles.

Série GT

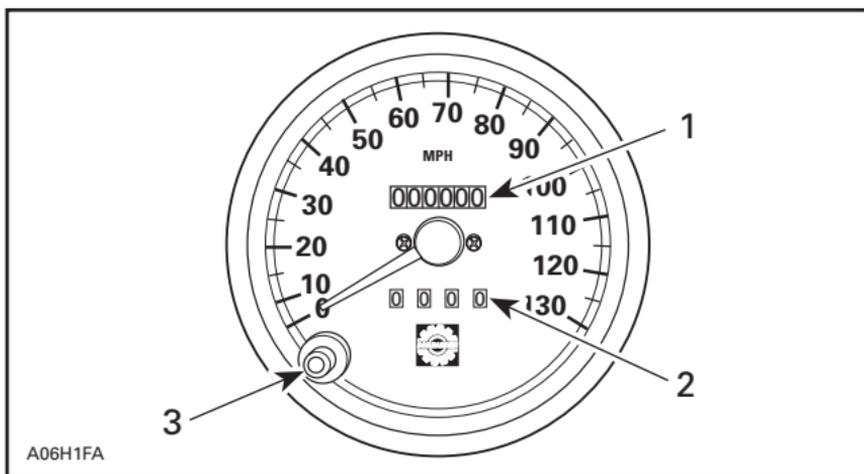
Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «total» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.

Le totalisateur général enregistre la distance totale parcourue en kilomètres ou en milles. Se référer aux instructions ci-dessus portant sur le **changement d'un unité de mesure à l'autre**.

Lorsqu'on circule à 140 km/h (87 MPH) ou plus, l'affichage indiquera la vitesse au lieu de la distance totale.

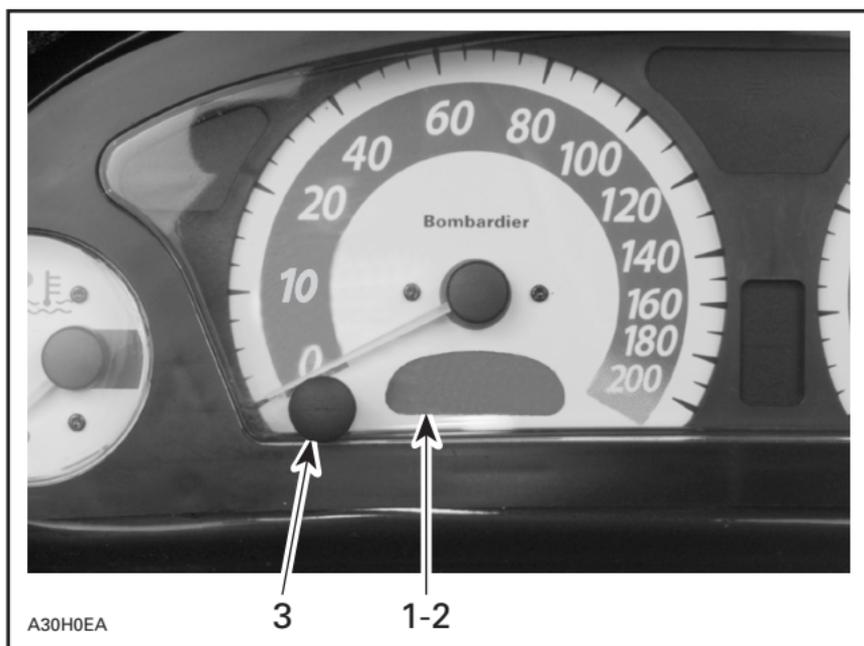
19) Totalisateur journalier

Le totalisateur journalier indique la distance parcourue en kilomètres ou en milles et ce, jusqu'à ce qu'il soit remis à zéro. Il peut également servir à calculer l'autonomie de la motoneige ou la distance entre 2 points.



TOUS LES MODÈLES SAUF CEUX DE LA SÉRIE GT

1. Totalisateur général
2. Totalisateur journalier
3. Bouton de remise à zéro



SÉRIE GT

1. Totalisateur général
2. Totalisateur journalier
3. Bouton de remise à zéro

20) Bouton de remise à zéro du totalisateur journalier

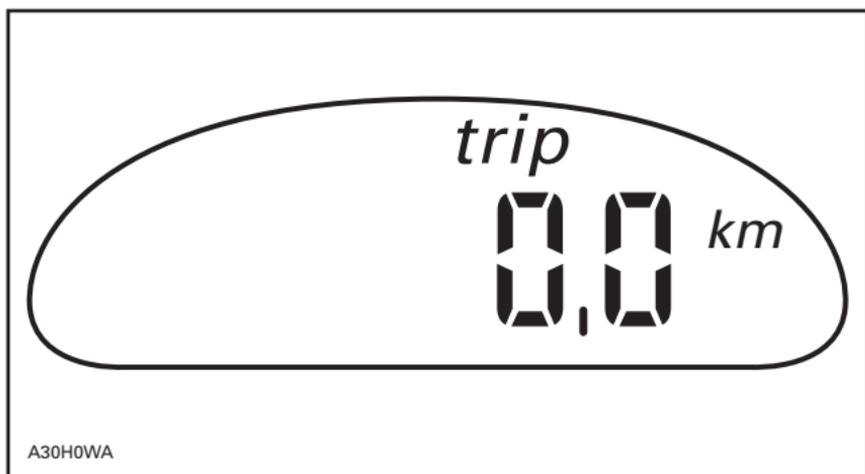
Tous les modèles sauf ceux de la série GT

Pour remettre le totalisateur à zéro, il suffit d'enfoncer le bouton jusqu'à ce qu'il n'y ait que des zéros.

Série GT

Lorsque le moteur tourne et que le véhicule est immobile, appuyer sur le bouton pendant 1 seconde (max.) jusqu'à ce que le mot «**trip**» apparaisse. L'affichage ne changera pas tant et aussi longtemps que le bouton ne sera pas relâché.

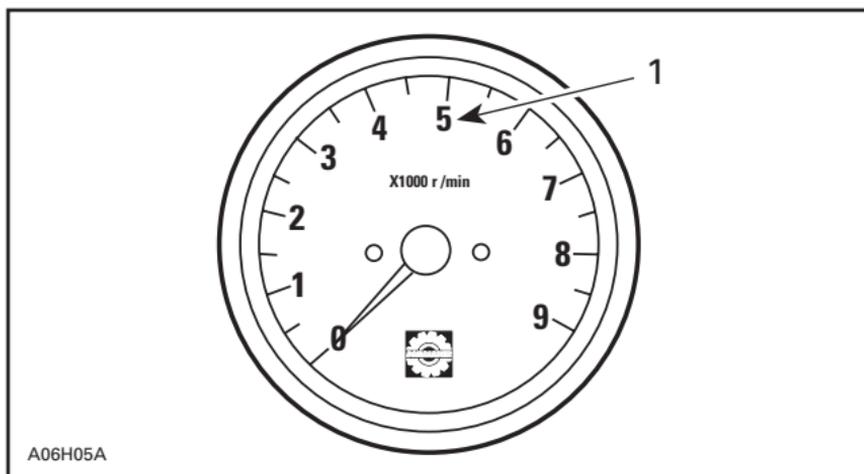
Appuyer une fois de plus sur le bouton pendant environ 4 secondes, puis le relâcher.



AFFICHAGE APRÈS AVOIR REMIS LE TOTALISATEUR À ZÉRO

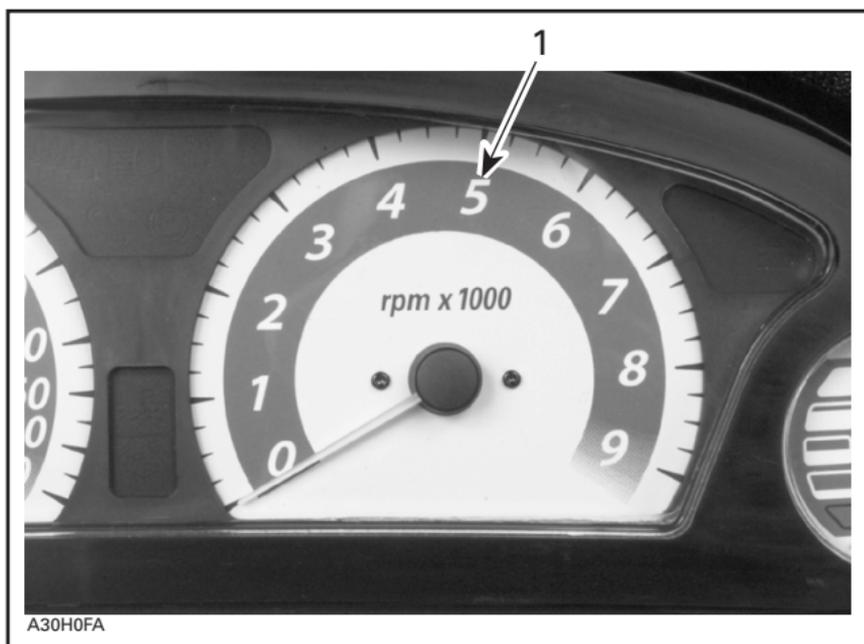
21) Tachymètre

Il s'agit d'un cadran à lecture directe indiquant le nombre de milliers de tr/mn du moteur.



TOUS LES MODÈLES SAUF LES GT 700 ET SE

1. Multiplier la lecture par 1000



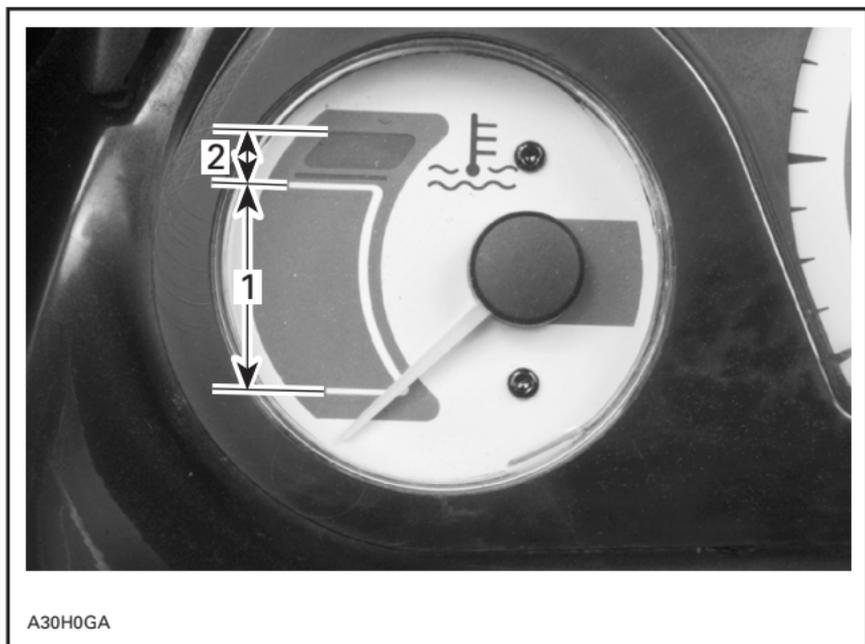
GRAND TOURING 700/SE

1. Multiplier la lecture par 1000

22) Indicateur de température

Tous les modèles sauf le Grand Touring SE

L'indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur. L'aiguille se déplace vers la zone de température normale alors que le moteur se réchauffe. Quelle que soit la condition d'utilisation, l'aiguille devrait demeurer dans cette zone. Si l'aiguille se déplace vers la zone de surchauffe, réduire la vitesse du véhicule et circuler dans la neige folle ou arrêter immédiatement le moteur.



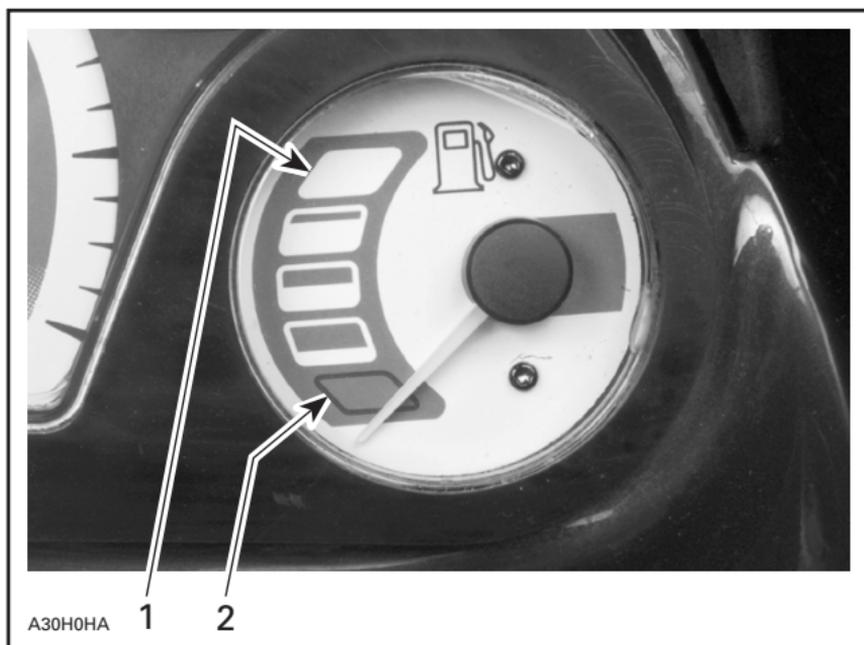
1. *Température normale*
2. *Surchauffe*

23) Voyant de surchauffe du moteur (rouge)

Lorsque le voyant s'allume, ralentir la motoneige et circuler en neige plus profonde, ou arrêter le moteur immédiatement.

24) Indicateur de niveau de carburant électrique

Cet indicateur est installé au niveau du tableau de bord afin qu'il soit plus facile de remarquer le niveau de carburant. L'indicateur ne fonctionne que lorsque le moteur est en marche.



1. Plein
2. Vide

25) Bouchon du réservoir de carburant

Dévisser le bouchon afin de remplir le réservoir, puis le réinstaller et bien le serrer.



AVERTISSEMENT

Ne jamais vérifier le niveau de carburant à la lueur d'une flamme.



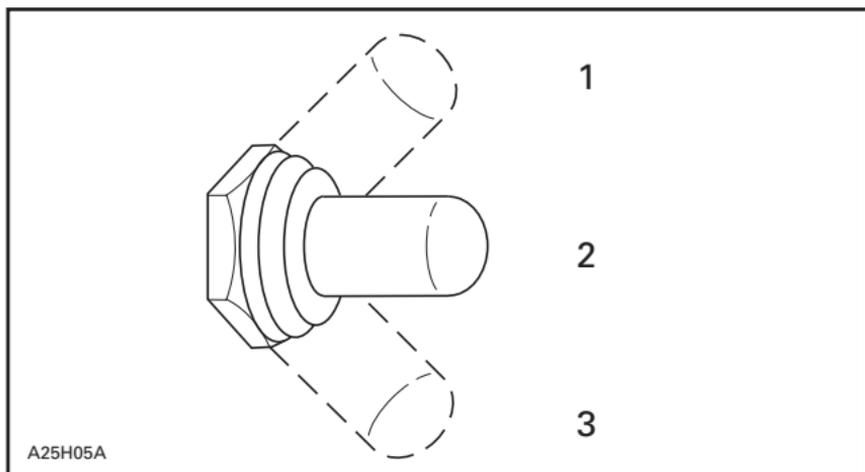
ATTENTION

Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié INDICE D'OCTANE DE 91 RECOMMANDÉ.

26) Interrupteur des poignées chauffantes

Tous les modèles, sauf ceux des séries Mach Z et GT

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver les mains à une température confortable.



TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES, SAUF CEUX DES SÉRIES MACH Z ET GT

1. CHAUD
2. ARRÊT
3. TIÈDE

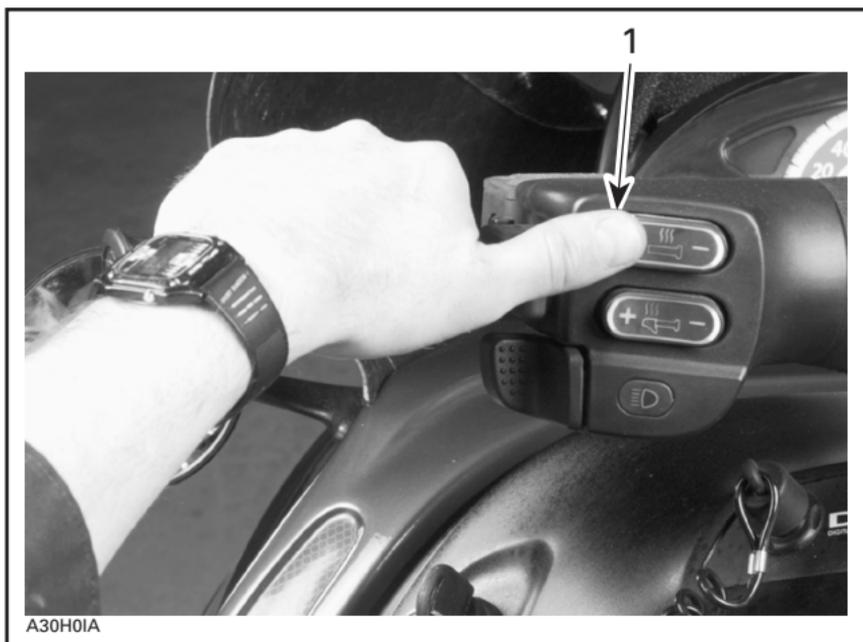
Séries Mach Z et GT

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau des poignées chauffantes.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et à la position - pour la réduire.

En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, les poignées chauffantes cesseront de fonctionner.



TYPIQUE — MACH Z ET SÉRIE GT

1. Retenir à la position + durant plus d'une seconde pour augmenter le chauffage au maximum

27) Lampe témoin des poignées chauffantes (jaune)

Série Mach Z

Elle s'allume lorsque l'interrupteur des poignées chauffantes est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

Série GT

La lampe témoin située au centre de la console s'allume lorsque les poignées chauffantes sont actionnées.

Chaque fois qu'on change le niveau d'intensité des poignées chauffantes, le cadran affichera le réglage choisi pendant 2 secondes. Se référer à la photo ci-dessous montrant la *lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)*.

28) Interrupteur de manette d'accélérateur chauffante

Tous les modèles, sauf ceux des séries Mach Z et GT

Il s'agit d'un interrupteur à bascule à 3 positions. Placer à la position désirée pour conserver le pouce droit à une température confortable. Se référer à l'illustration ci-dessus.

Séries Mach Z et GT

Cet interrupteur à bascule permet de sélectionner 5 intensités de chaleur différentes au niveau de la manette d'accélérateur chauffante.

Chaque fois qu'on met le moteur en marche, la plus basse intensité de chaleur est sélectionnée.

Appuyer sur l'interrupteur, à la position désirée. Appuyer sur la position + pour augmenter la chaleur et sur la position - pour la réduire.

En maintenant l'interrupteur à la position + pendant plus d'une seconde, la température augmentera au maximum. S'il est maintenu à la position - pendant plus d'une seconde, la manette d'accélérateur chauffante cessera de fonctionner.

29) Lampe témoin de la manette d'accélérateur chauffante (jaune)

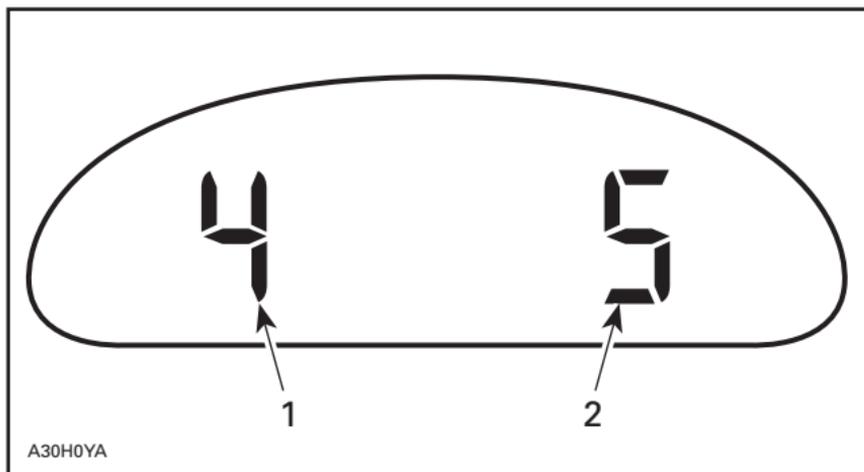
Série Mach Z

Elle s'allume lorsque l'interrupteur de la manette d'accélérateur est à la position CHAUD. Elle s'allume à faible intensité lorsque l'interrupteur est à la position TIÈDE.

Série GT

La lampe témoin située au centre de la console s'allume lorsque les poignées chauffantes sont actionnées.

Chaque fois qu'on change le niveau d'intensité des poignées chauffantes, le cadran affichera le réglage choisi pendant 2 secondes.



SÉRIE GT SEULEMENT — INTENSITÉ DES POIGNÉES CHAUFFANTES AFFICHÉE PENDANT 2 SECONDES

1. Réglage des poignées chauffantes (1 à 5)
2. Réglage de la manette d'accélérateur chauffante (1 à 5)

30) Raccord de visière électrique

On peut brancher une visière électrique à ce raccord. Ce raccord est sous tension dès qu'on met le moteur en marche. Noter que le véhicule vient avec une rallonge et que cette dernière est comprise dans le nécessaire de prélivraison du véhicule. Pour obtenir cette rallonge, demander à votre concessionnaire.



31) Attaches du capot

Décrocher les attaches pour libérer le capot des dispositifs d'ancrage.

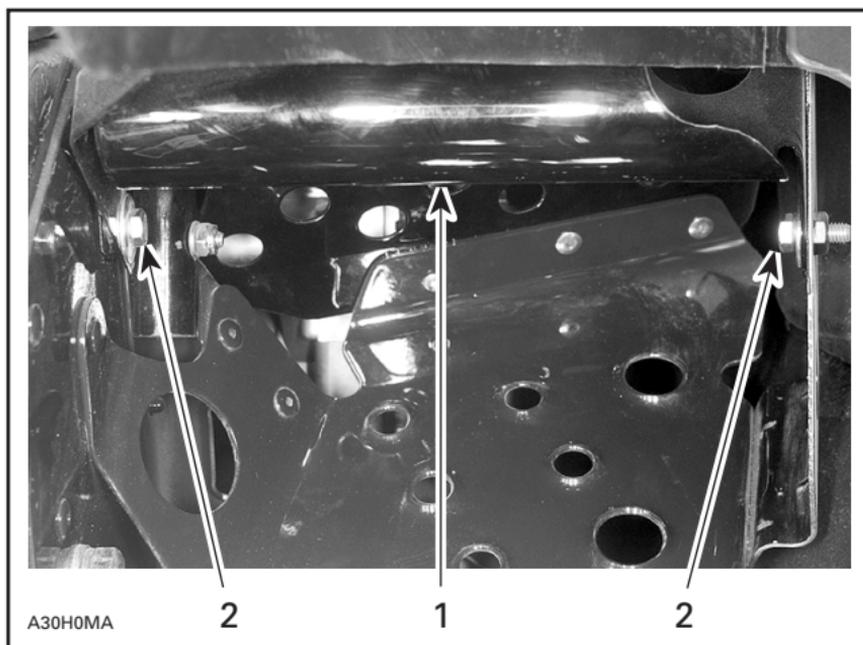
S'assurer de toujours soulever doucement le capot jusqu'à ce que le dispositif de retenue le maintienne ouvert.

32) Rétroviseurs réglables

Les rétroviseurs peuvent être réglés selon les préférences du conducteur.

33) Accroche-pieds réglables

Chacun des accroche-pieds peut se régler au goût du conducteur. Desserrer les boulons, régler les accroche-pieds puis, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po).

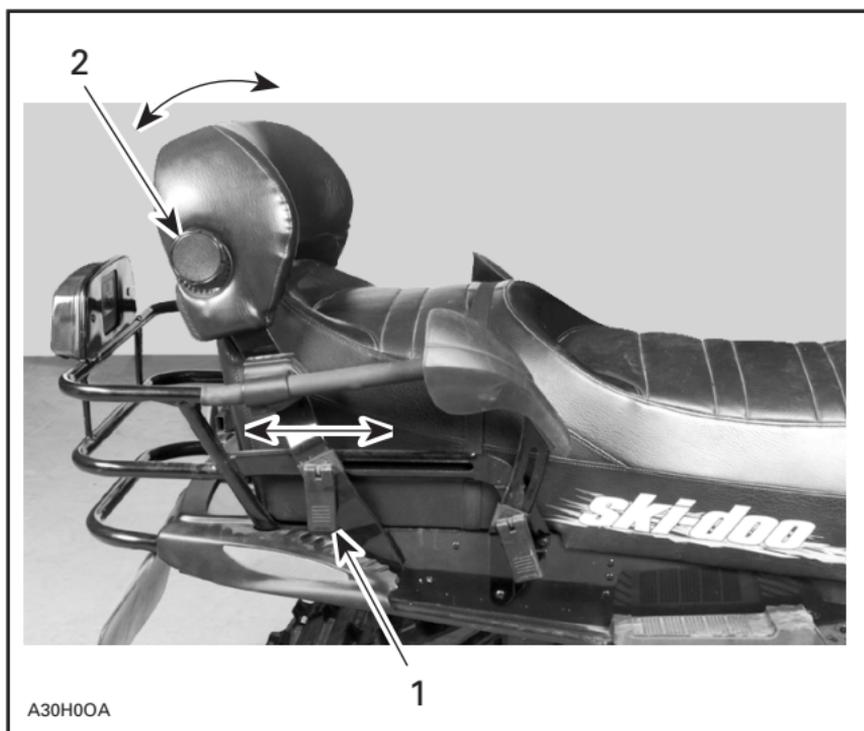


CÔTÉ DROIT

1. Accroche-pied
2. Après le réglage, resserrer les boulons à 10 N•m (89 lbf•po)

Dossier réglable

Il est possible de régler la position et l'angle d'appui du dossier selon les préférences du conducteur ou du passager.



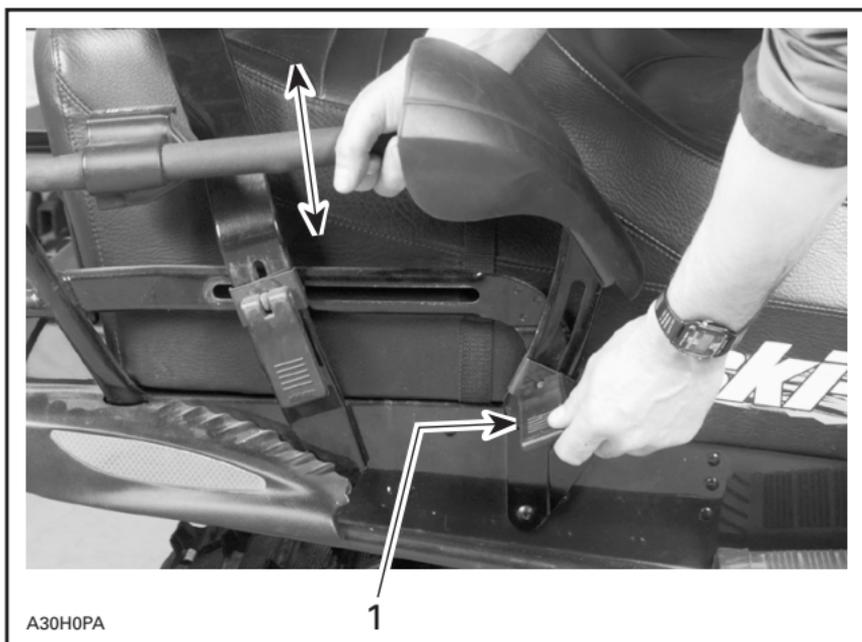
1. Soulever le verrou de réglage (2 côtés)
2. Tourner le bouton de réglage

Fixer les verrous de réglage après avoir obtenu la position désirée.

Poignées de maintien arrière réglables

La hauteur des poignées de maintien arrière est réglable.

Soulever le verrou de réglage; et déplacer ensuite la poignée de maintien à la position désirée, puis fixer le verrou. Procéder de la même façon de l'autre côté.



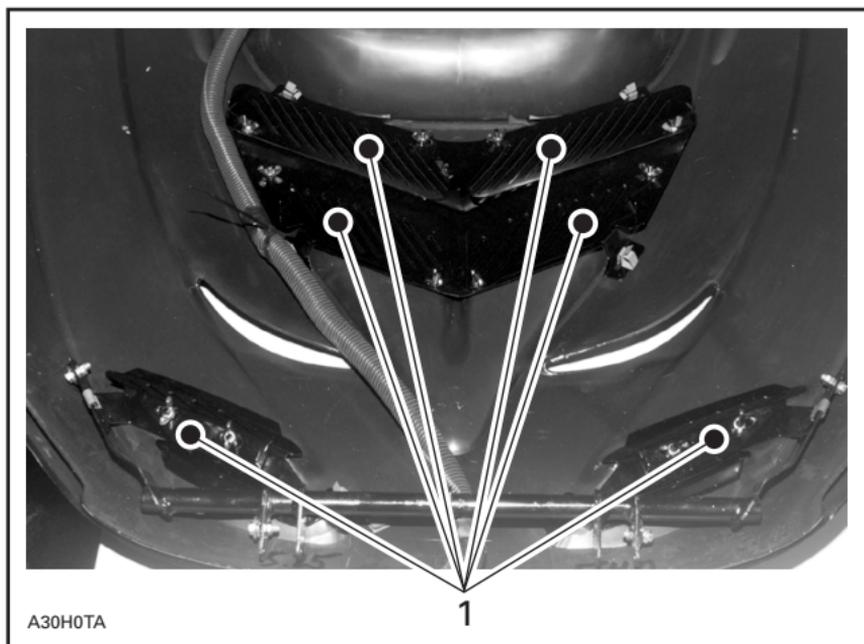
1. Soulever le verrou de réglage

◆ AVERTISSEMENT

Le dossier devrait être repositionné seulement lorsque la motoneige est arrêtée. Régler le dossier de façon à obtenir le meilleur soutien possible au niveau de la partie inférieure du dos. Toujours prendre en considération le confort et la sécurité du passager. Bien serrer les verrous de réglage.

Grilles de capot

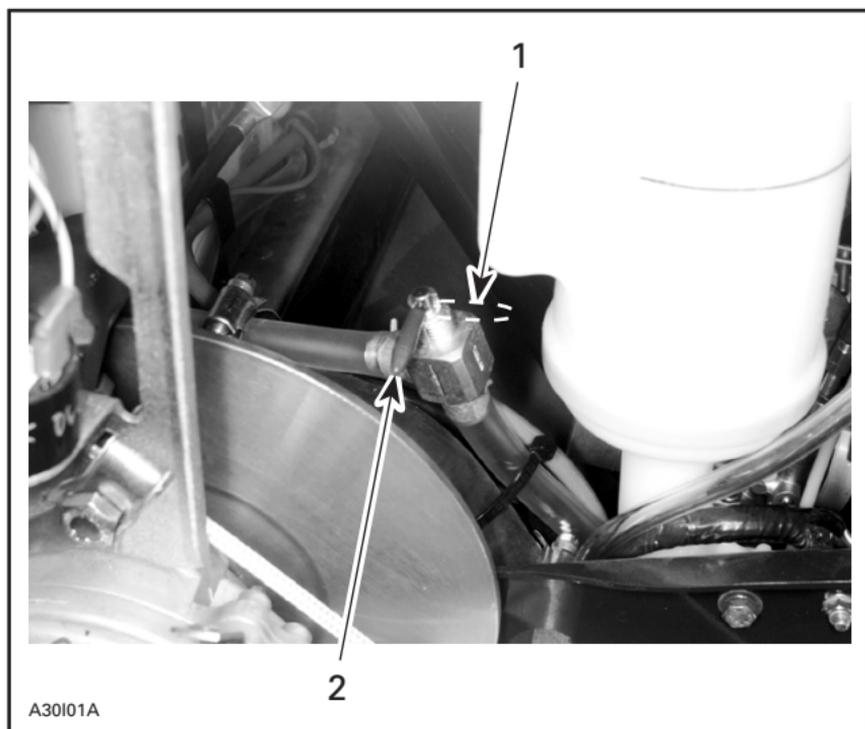
Fermer les grilles de capot pour les déplacements dans la neige poussiéreuse. Dévisser légèrement les écrous à oreilles. Fermer les grilles, et resserrer ensuite les écrous à oreilles.



1. Grilles

Soupape de coupure de carburant

La soupape doit être fermée lors des déplacements ou de l'entreposage du véhicule.



1. Ouverte
2. Fermée

Ouvrir **complètement** la soupape pour mettre le véhicule en marche.

▼ ATTENTION

Toujours ouvrir la soupape au complet avant de prendre le départ. Ne jamais laisser la soupape à demi ouverte.

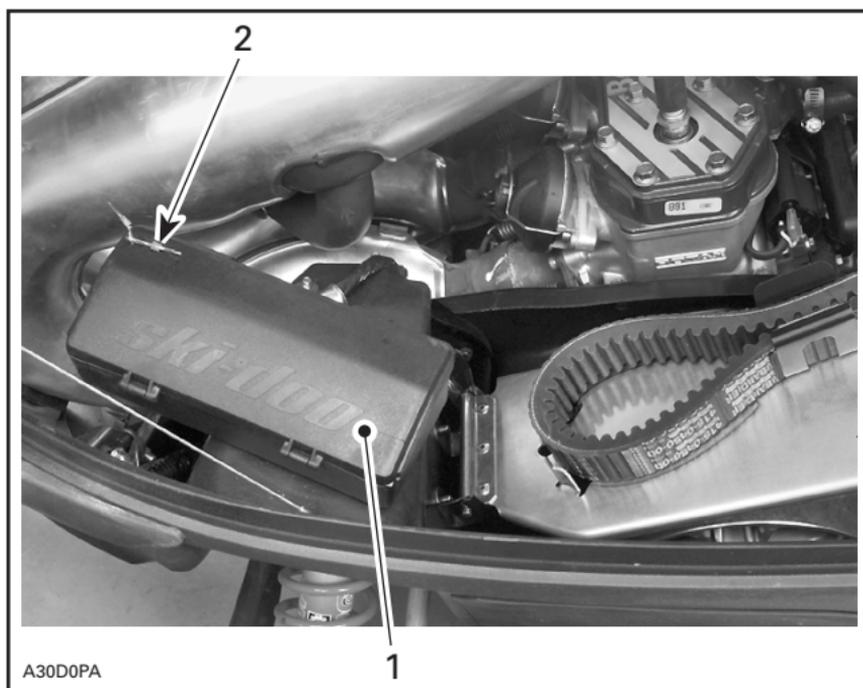
Compartment de rangement

Tous les modèles sont munis d'un compartiment de rangement à l'intérieur de la partie arrière du siège.

Boîte à outils

Une boîte à outils est fournie avec le véhicule, elle contient les outils nécessaires à l'entretien de base. Cette boîte à outils est située dans le compartiment-moteur, devant le garde-courroie.

REMARQUE: On peut jeter le sac de plastique dans lequel se trouvent les outils afin de faciliter leur rangement.

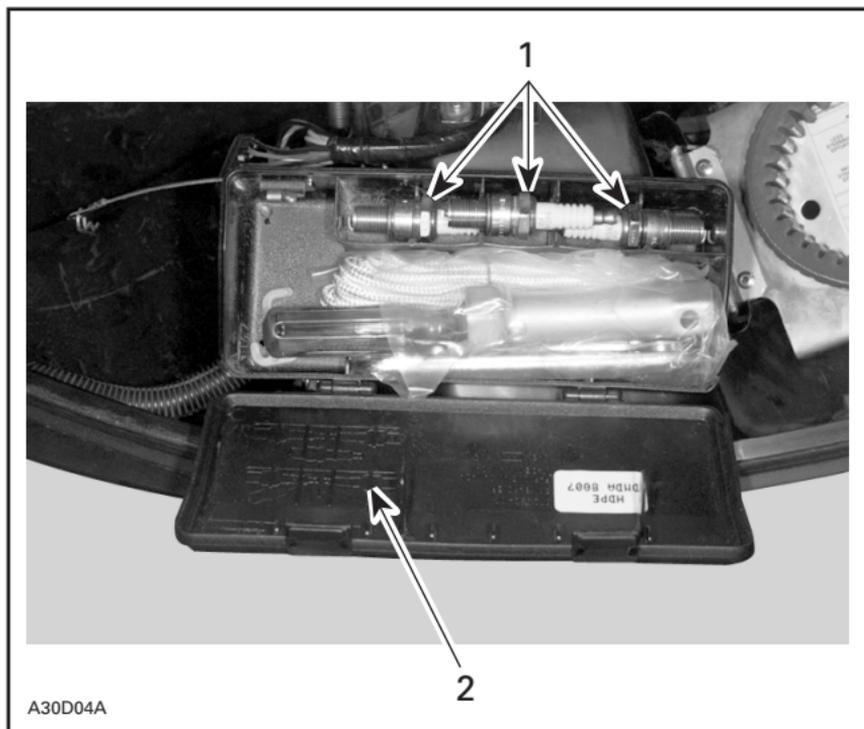


1. Boîte à outils
2. Enlever la goupille fendue avant d'ouvrir

Support de bougies

Un compartiment a été prévu dans la boîte à outils pour conserver les bougies de rechange au sec et pour empêcher les secousses qui pourraient les dérégler ou les briser.

REMARQUE: Aucune bougie de rechange n'accompagne la moto-neige.

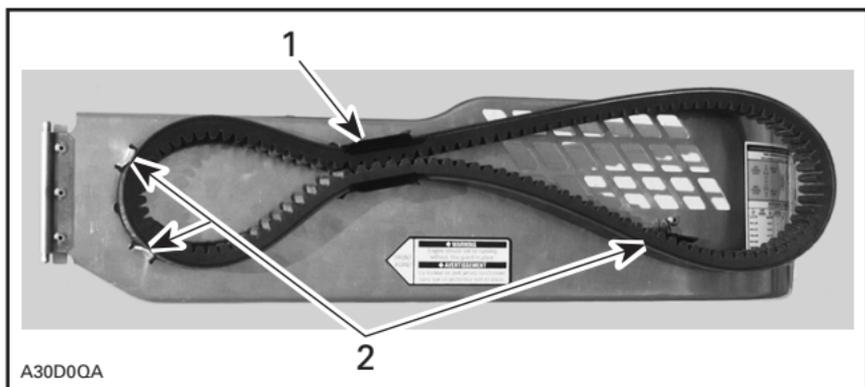


1. Bougies de rechange rangées dans la boîte à outils
2. Instructions de dépose des bougies de rechange

Support de courroie d'entraînement de rechange

Il est possible d'installer une courroie d'entraînement de rechange dans la pince du support. S'assurer d'installer la courroie de rechange comme il est indiqué.

REMARQUE: La courroie d'entraînement de rechange n'est pas comprise dans le véhicule.



1. Courroie d'entraînement de rechange installée dans la pince du support
2. Courroie d'entraînement de rechange installée de ce côté du butoir

Fusibles

Emplacement des fusibles

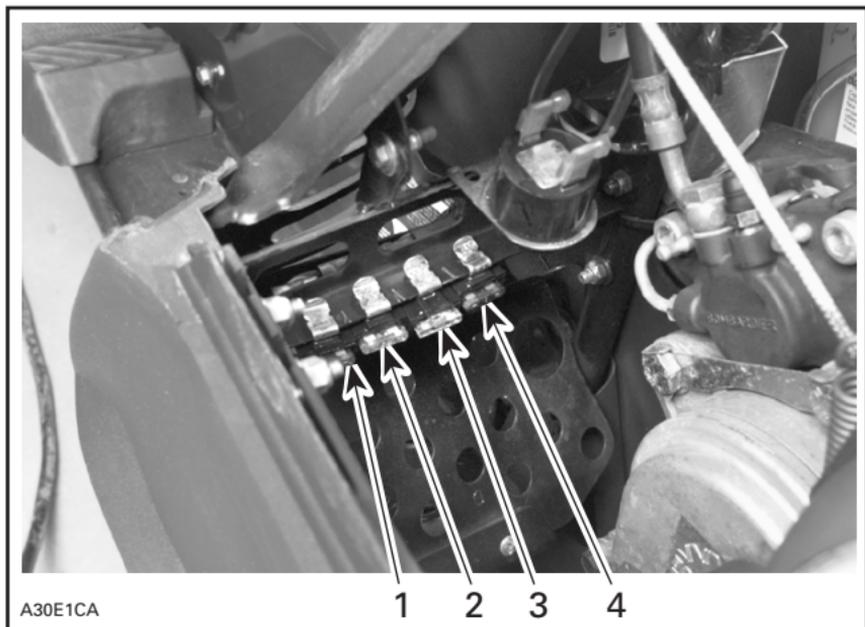


ATTENTION

Ne pas utiliser un fusible d'un ampérage plus élevé, car cela pourrait endommager les composants électriques.

Certains fusibles sont situés sur le côté supérieur du repose-pied de droite. Pour y avoir accès, ouvrir le capot.

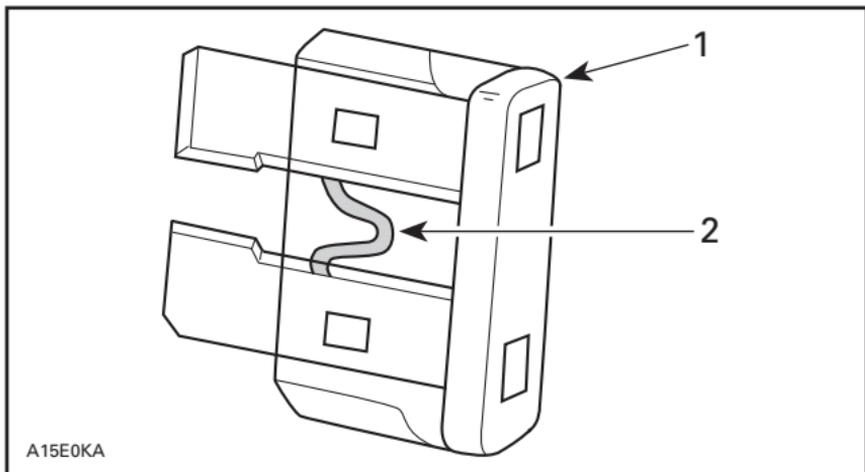
Grand Touring 700/SE



1. Principal incluant le démarreur 30 A
2. Compresseur 20 A (Grand Touring SE seulement)
3. Tous les autres accessoires 20 A
4. Système numérique de gestion de la performance 1 A

Si un dispositif électrique ne fonctionne pas, vérifier l'état de son fusible, et le remplacer au besoin.

Tirer sur le fusible afin de l'extraire de son porte-fusible. Vérifier si le filament est fondu.



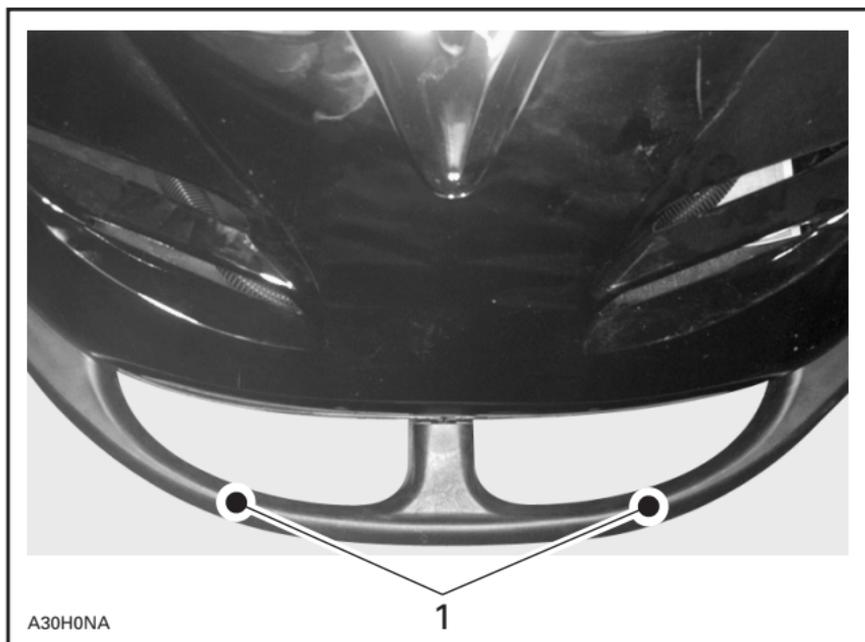
1. Fusible
2. Vérifier s'il est fondu

Fusible de l'indicateur de niveau de carburant électrique

Consulter le concessionnaire pour effectuer le remplacement du fusible.

Poignées de levage avant et pare-chocs avant

Ces poignées doivent être utilisées lorsqu'il est nécessaire de soulever l'avant du véhicule.



1. Poignées de levage avant



ATTENTION

Ne jamais tirer ou soulever le véhicule par les skis.

Attelage

Il est possible d'utiliser l'attelage à crochet pour remorquer la plupart des équipements.

CARBURANT ET HUILE

Type de carburant recommandé

Utiliser de l'essence super sans plomb, offerte dans la plupart des stations-service ou du gazohol contenant moins de 10% d'alcool éthylique ou méthylique. Le carburant doit avoir un indice d'octane $(R+M)/2$ de 91 ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, le numéro d'octane de la pompe correspond à $(R + M)/2$.



ATTENTION

Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction de la performance de la motoneige et endommager des pièces importantes dans le système d'alimentation et le moteur. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié INDICE D'OCTANE DE 91 RECOMMANDÉ.



AVERTISSEMENT

Ne pas remplir complètement le réservoir si la motoneige doit être remise dans un endroit chaud. Alors que la température augmente, le carburant se dilate et pourrait déborder. Le carburant est inflammable et explosif dans certaines conditions. Toujours essuyer le carburant ou l'huile sur la motoneige.

Type d'huile recommandée



ATTENTION

Ne jamais mélanger des huiles pour moteurs à 2 temps de différentes marques car des réactions chimiques pourraient endommager le moteur. Ne jamais utiliser de l'huile minérale ordinaire ni de l'huile à moteur hors-bord. N'utiliser qu'une huile qui demeure fluide à -40°C (-40°F). Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

L'huile se trouve dans le réservoir d'huile à injection.

Utiliser de l'huile à injection BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 litre) vendue chez un concessionnaire autorisé.

Ce type d'huile demeure fluide à des températures pouvant atteindre -40°C (-40°F). S'il est impossible d'en obtenir, utiliser de l'huile BOMBARDIER-ROTAX pour pré-mélange (N/P 413 803 100 — 12 x 500 mL).

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'huile recommandée.



ATTENTION

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Essuyer l'huile répandue, puisque cette dernière est inflammable. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.

MODIFICATION DU CALIBRAGE DE CARBURATEUR PAR TEMPS GLACIAL

Toutes les motoneiges sont calibrés pour une température de -20°C (-4°F). Elles peuvent être utilisées à des températures plus élevées sans problème.



ATTENTION

À des températures inférieures à -20°C (-4°F), le ou les carburateurs doivent être recalibrés pour prévenir tout dommage que pourrait subir le moteur. Consulter un concessionnaire autorisé.

RODAGE

Moteur

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 à 15 heures — 500 km (300 mi) — avant d'utiliser le véhicule à plein régime.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **De brèves accélérations vigoureuses et de fréquentes variations de régime contribuent à un bon rodage.** Cependant, de longues accélérations vigoureuses, des vitesses de croisière prolongées et une surchauffe du moteur sont néfastes pendant la période de rodage.

Pour assurer une protection additionnelle au cours de la période de rodage du moteur, ajouter au carburant 500 mL (18 oz) d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 litre) lors du premier plein. Toujours enlever et nettoyer les bougies après le rodage du moteur.

Courroie

Une courroie d'entraînement neuve doit subir un rodage de 50 km (30 milles). Éviter de tirer une charge, de circuler à haute vitesse et de procéder à des accélérations ou décélérations vigoureuses.

Révision - 10 heures

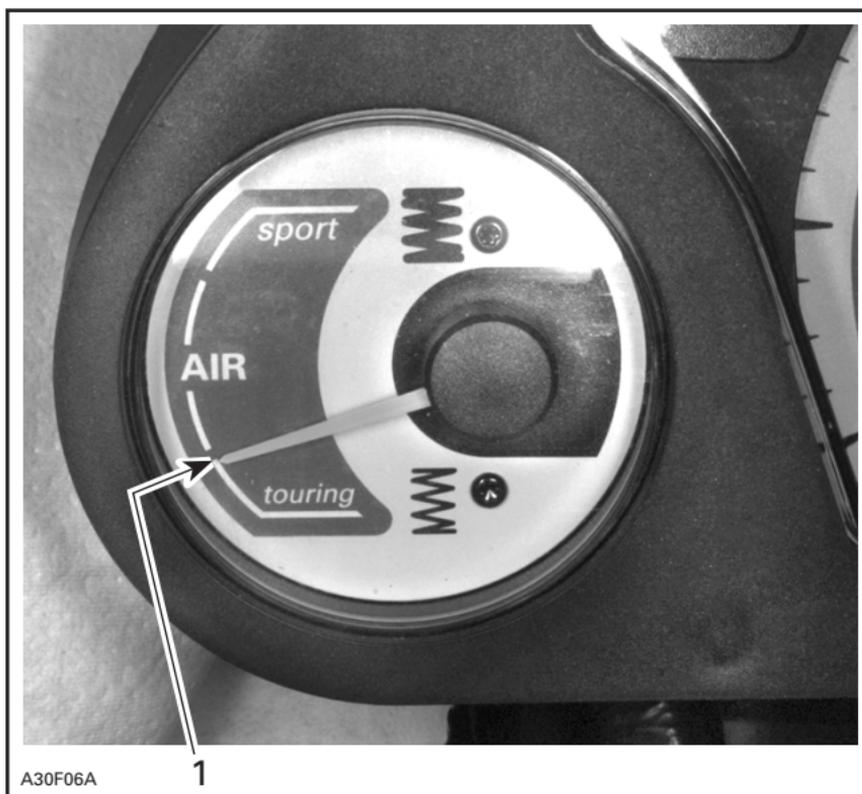
Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. Il en va de même pour une motoneige. C'est pourquoi nous vous recommandons de faire réviser votre véhicule par un concessionnaire autorisé, soit après les 10 premières heures d'utilisation — 500 km (300 mi) — soit 30 jours après l'achat. Par la même occasion, vous pourrez discuter de toutes les questions auxquelles vous ne trouvez pas de réponse.

Cette vérification est laissée aux frais du client.

AVANT DE DÉMARRER

Vérification à effectuer

- Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Celle-ci doit revenir automatiquement à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
- Actionner la manette du frein et s'assurer que le freinage est complet avant que la manette ne touche le guidon. La manette doit revenir complètement à sa position originale dès qu'elle est relâchée.
- S'assurer que les skis et la direction fonctionnent bien.
- S'assurer que la chenille et les roues de support ne sont pas gelées et qu'elles tournent sans problème.
- Vérifier le niveau de carburant et d'huile à injection.
- S'assurer que la soupape de coupure de carburant est en position d'ouverture totale.
- S'assurer qu'il n'y a aucune accumulation de neige au niveau du ou des filtres à air, si le véhicule en est doté.
- Nettoyer et vérifier le phare, le feu arrière et le feu d'arrêt.
- S'assurer que l'aiguille de l'indicateur de suspension pneumatique est à la première marque. Voir la photo ci-dessous. Utiliser l'interrupteur de suspension pneumatique afin d'obtenir la pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige.



A30F06A

1

TYPIQUE — INDICATEUR DE LA SUSPENSION PNEUMATIQUE

1. Pression minimum requise avant d'utiliser la motoneige



ATTENTION

Si on utilise la motoneige sans qu'il y ait le minimum de pression requise dans l'amortisseur pneumatique, il y aura usure prématurée au niveau du manchon de caoutchouc et défaillance de ce dernier.



AVERTISSEMENT

Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes.

DÉMARRAGE

- Vérifier le fonctionnement de la manette d'accélérateur.
- S'assurer que l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE.
- S'assurer que le capuchon coupe-circuit est en place et que le cordon est rattaché au conducteur.

Démarrage initial à froid

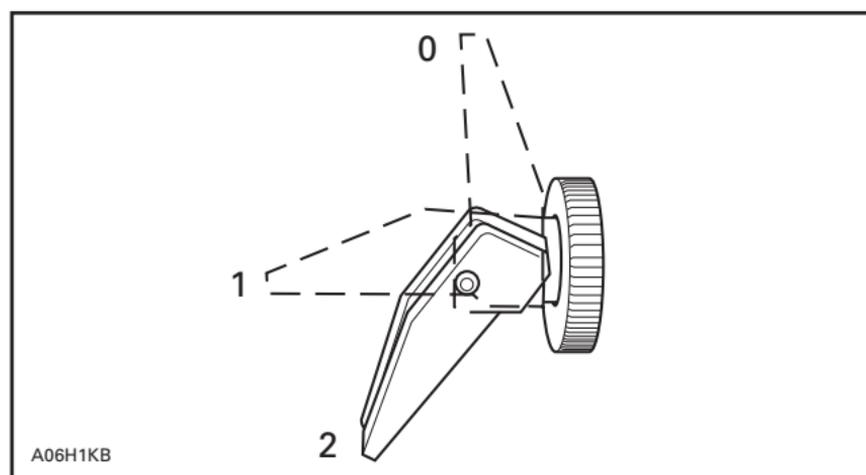
Tous les modèles sauf les Grand Touring 700 et SE

REMARQUE: Ne pas utiliser la manette d'accélérateur lors du démarrage.

Placer le levier d'étrangleur à la position 2.

Une fois le moteur en marche, fermer l'étrangleur.

Si le régime diminue en deçà de 1500 tr/mn, la vitesse placer le levier d'étrangleur à la position 1 pendant 2 secondes, puis fermer l'étrangleur.



0. «OFF»
1. Position 1
2. Position 2

Grand Touring 700/SE

Ces modèles sont munis d'un système numérique de gestion de la performance («DPM»). Ce système règle le calibrage des carburateurs selon l'altitude et la température. Ces modèles ne comportent ni amorceur ni étrangleur. Il suffit simplement de mettre le moteur en marche et le tour est joué.

Démarrage à chaud

Tous les modèles sauf les Grand Touring 700 et SE

Démarrer le moteur sans utiliser l'étrangleur.

Grand Touring 700/SE

Ces modèles sont munis d'un système numérique de gestion de la performance («DPM»). Il suffit simplement de mettre le moteur en marche et le tour est joué.

Démarrage manuel

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à la position MARCHE.

Démarrer le moteur en tirant sur la poignée du démarreur à rappel.



AVERTISSEMENT

Ne pas actionner l'accélérateur lors du démarrage.

Démarrage électrique (certains modèles seulement)

Introduire la clé dans l'interrupteur.

Tourner la clé dans le sens horaire pour actionner le démarreur.

Relâcher la clé dès que le moteur a démarré.

REMARQUE: Si le démarreur électrique refuse de fonctionner, ramener la clé à la position MARCHE et utiliser le démarreur à rappel.

Démarrage d'urgence

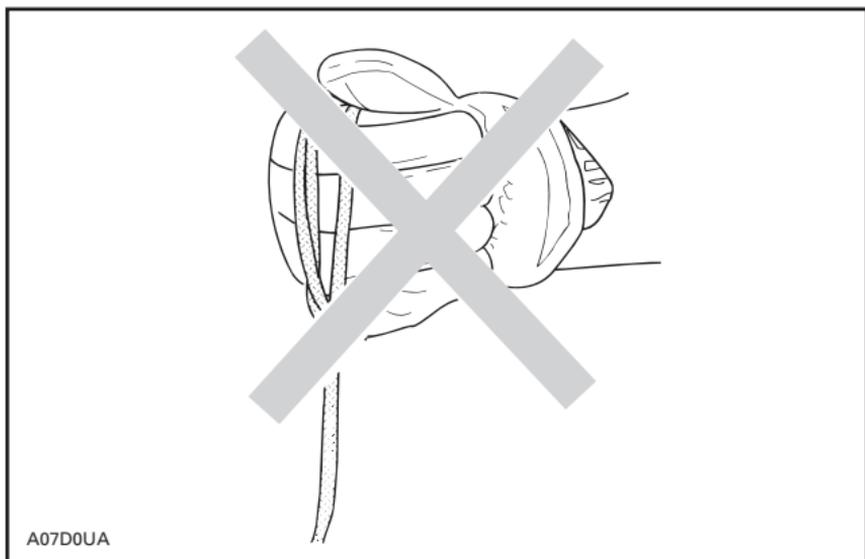
Il est possible de démarrer le moteur avec le câble de démarrage d'urgence compris dans la boîte à outils.

Enlever le garde-courroie.



AVERTISSEMENT

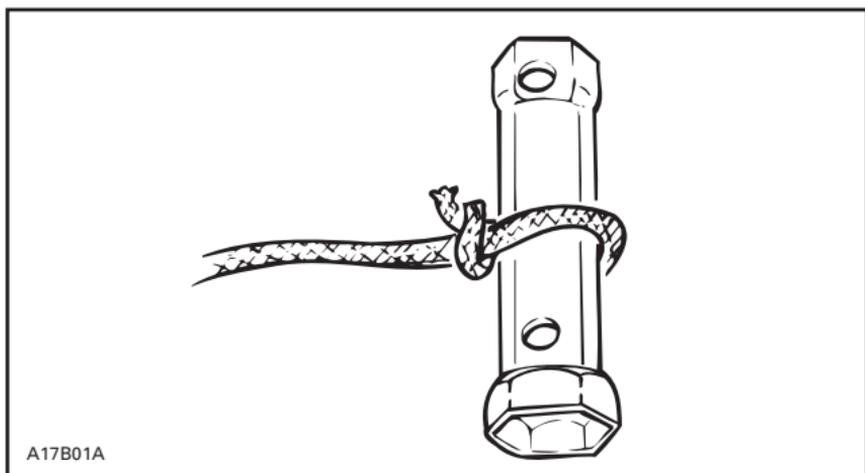
Ne pas enrouler le câble autour de la main. Ne tirer que sur la poignée du câble. À moins d'une urgence, ne pas démarrer la motoneige au moyen de la poulie motrice. Faire réparer la motoneige dans le plus bref délai possible.



A07D0UA

Fixer le câble d'urgence à la poignée du démarreur à rappel et à la pince de démarrage comprise dans la boîte d'outils.

REMARQUE: La douille de bougie peut être utilisée comme poignée d'urgence.



A17B01A

Enrouler solidement le câble autour de la poulie motrice. En tirant sur le câble, la poulie motrice doit tourner dans le sens antihoraire.

Faire un noeud près de la pince. Fixer la pince à la poulie motrice et enrouler la corde (3 tours) dans le sens antihoraire.



A30D06A

1

1. Pince

Démarrer le moteur de la façon habituelle.

◆ AVERTISSEMENT

Lorsqu'un cas d'urgence oblige à démarrer au moyen de la poulie motrice, ne pas réinstaller le garde-courroie et ramener le véhicule lentement pour le faire réparer.

RÉGLAGES DE LA SUSPENSION

Se référer à l'autocollant apposé sur le garde-poulie afin de connaître les réglages recommandés par Bombardier.



1. Autocollant

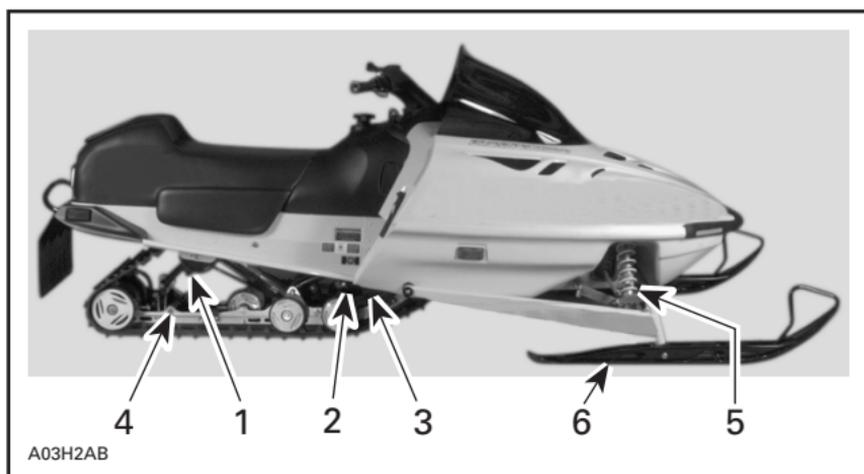
Cet autocollant décrit les réglages selon la charge, en vue d'un confort maximum de votre modèle de motoneige SKI-DOO.

Généralités

La maniabilité et le confort d'une motoneige sont directement reliés aux réglages de la suspension.

La suspension peut être réglée selon la charge transportée, le poids du conducteur, la préférence personnelle, la vitesse de conduite et l'état du terrain.

REMARQUE: Certaines motoneiges ne comportent pas tous les points de réglages suivants. Utiliser la clé spéciale comprise dans la boîte à outils.



TYPIQUE

1. Ressorts arrière influencent le confort
2. Ressort central influence le comportement du système de direction
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids de la motoneige
4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — maniabilité
5. Ressorts avant influencent la maniabilité
6. Butoir de ski influence la stabilité

Comment régler la suspension

Pour régler une suspension selon ses exigences, il faut d'abord vérifier les réglages effectués à l'usine, puis corriger individuellement chacun des réglages dans le bon ordre (consulter les illustrations suivantes). Ensuite, faire l'essai de la motoneige en respectant les mêmes conditions (sentier, vitesse, neige, position de conduite du conducteur, etc.). Modifier le réglage et refaire l'essai. Procéder d'une façon méthodique jusqu'à ce que l'on obtienne le réglage voulu.



AVERTISSEMENT

Toujours arrêter complètement le véhicule et le moteur avant de tenter de régler la suspension.



ATTENTION

Chaque fois qu'on règle la suspension arrière, vérifier la tension de la chenille et régler celle-ci au besoin.

S'il ne se produit qu'un faible cognement à fond de course lorsque la motoneige est exposée aux pires conditions d'utilisation, c'est que le choix de la précharge est approprié.

Grand Touring SE seulement

Après avoir effectué tous les réglages, il est possible de régler l'amortisseur à air arrière, si nécessaire. Utiliser l'interrupteur situé sur la console.

1. Ressorts arrière influencent le confort

Lorsque le conducteur et le passager (s'il y a lieu) montent à bord, l'arrière de la motoneige devrait baisser de 50 à 75 mm (2 à 3 po).



ATTENTION

Toujours régler les 2 ressorts arrière à la même position.



A03F2LA

RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. 50 à 75 mm (2 à 3 po)



A03F2MA

RÉGLAGE TROP SOUPLE



ATTENTION

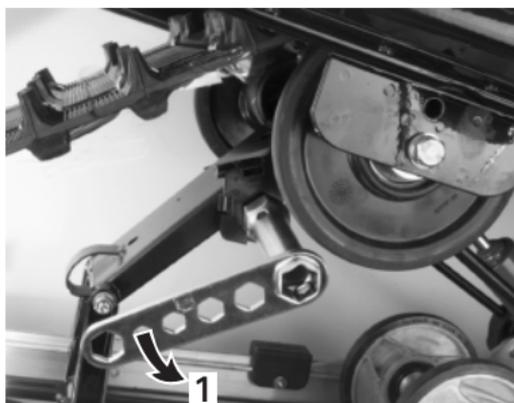
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent être réglées à la même position.

G



1

D



1

A30F04A

1. Augmenter la précharge du ressort



A03F20A

RÉGLAGE TROP RIGIDE



ATTENTION

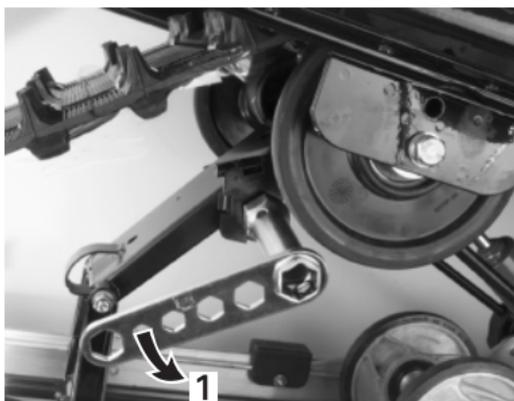
Prendre soin de tourner la came de réglage de gauche dans le sens horaire et celle de droite dans le sens contraire. Les cames de gauche et de droite doivent toujours être réglées à la même position.

G



1

D



1

A30F04A

1. De la position la plus élevée, tourner la came à la position voulue

2. Ressort central influence le comportement du système de direction

Circuler à vitesse moyenne sur un sentier accidenté.

Si le système de direction est facile à tourner, régler le ressort central au besoin.



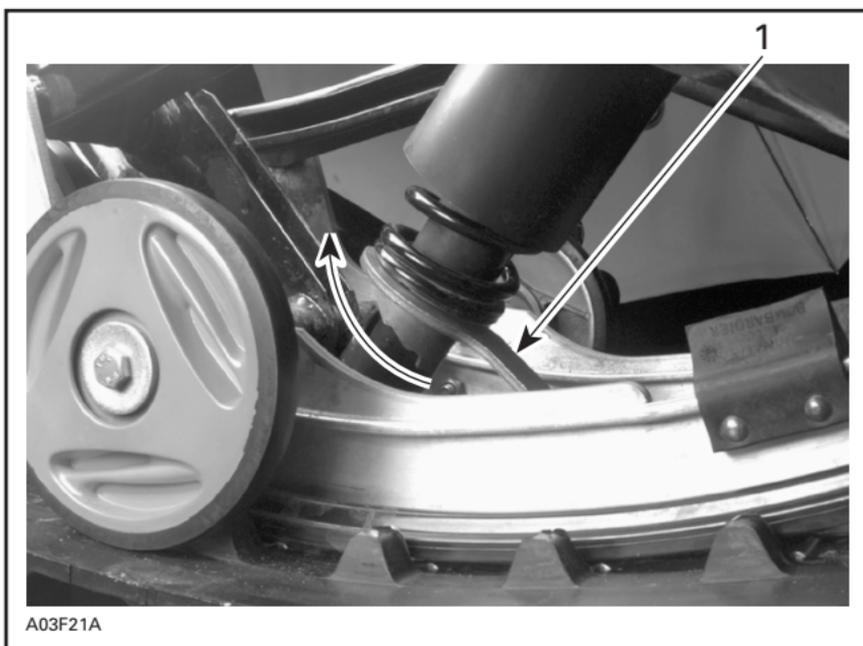
BON RÉGLAGE À VITESSE MOYENNE

1. *Système de direction facile à tourner*



RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Système de direction difficile à tourner



1. Clé de réglage



A03F2PA

RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Système de direction moins direct



A03F21B

1. Clé de réglage

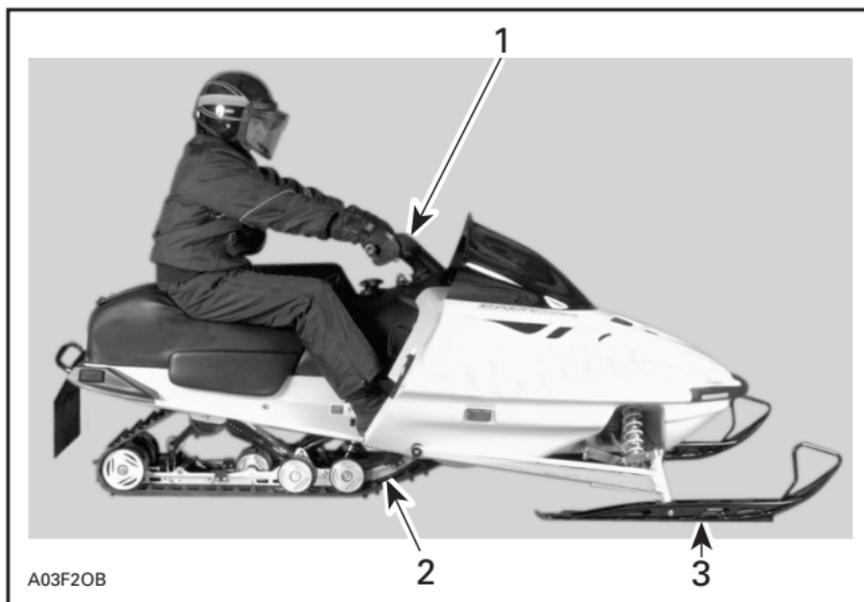
3. Courroie d'arrêt influence le transfert de poids

Circuler à basse vitesse, puis accélérer à fond. Remarquer le comportement du système de direction et régler la longueur de la courroie d'arrêt au besoin. Au repos, la courroie d'arrêt devrait avoir un jeu d'environ 12 mm (1/2 po).



ATTENTION

Chaque fois qu'on change la longueur de la courroie d'arrêt, on se doit de rajuster la tension de la chenille.



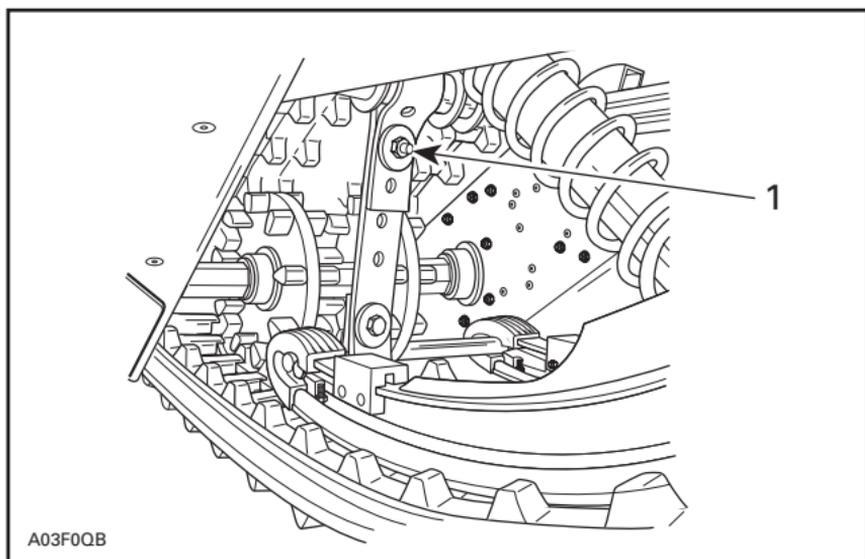
BON RÉGLAGE À PLEIN RÉGIME

1. *Guidon facile à tourner*
2. *Bon transfert de poids au niveau de la chenille*
3. *Faible pression des skis au sol*



COURROIE TROP LONGUE

1. Les skis quittent le sol

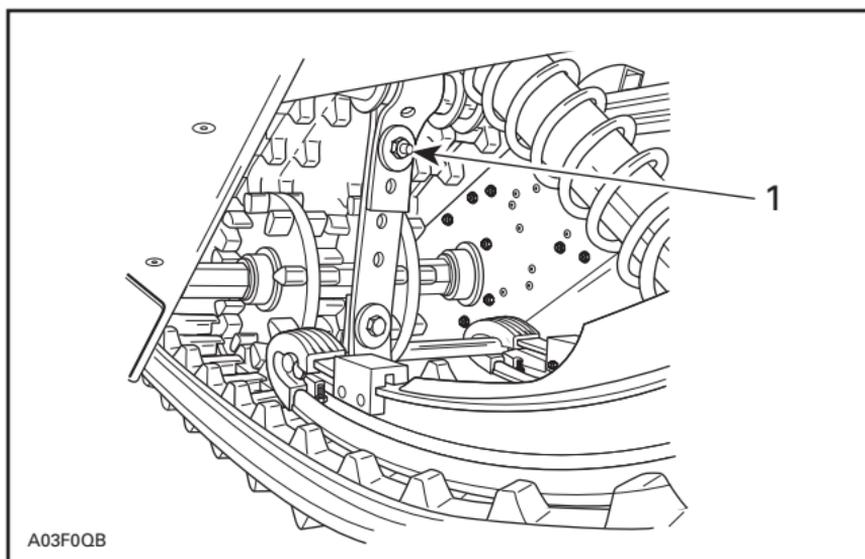


1. Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice



COURROIE TROP COURTE

1. *Guidon difficile à tourner*

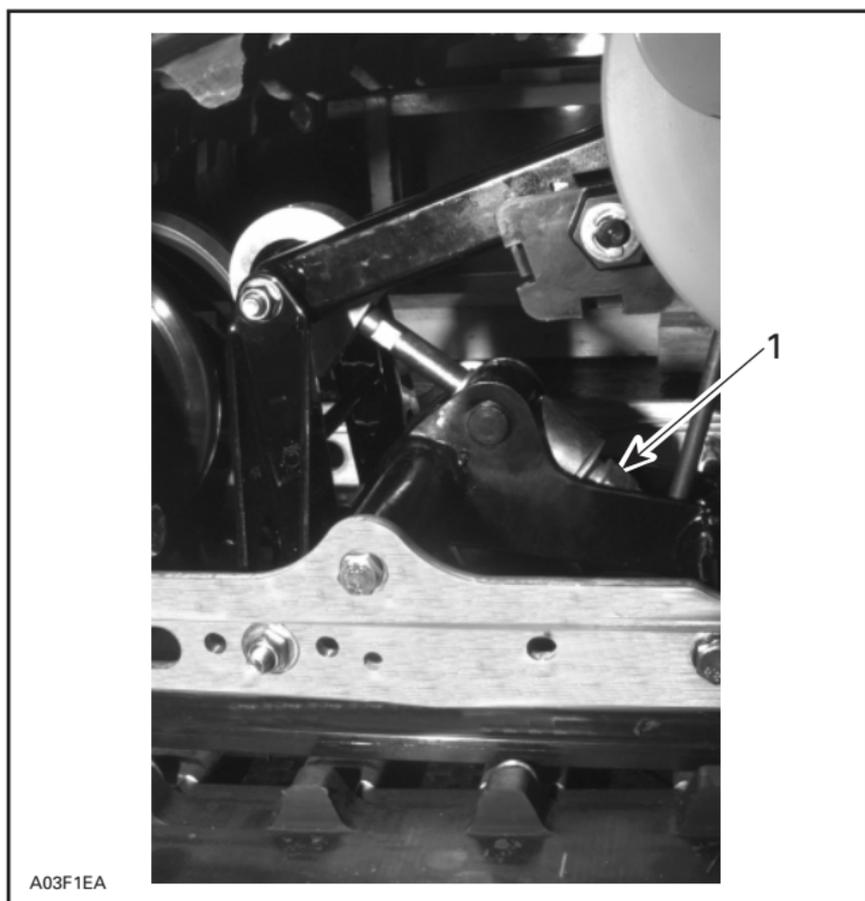


1. *Modifier la longueur de la courroie en la boulonnant à un autre orifice*

4. Modulateur d'accélération et de contrôle (M.A.C.) — Maniabilité

Conduire à vitesse moyenne et régler le tout en fonction de la maniabilité voulue.

Si la maniabilité n'est pas satisfaisante, tourner l'écrou dans le sens horaire. À la sortie de l'usine, l'écrou est serré à fond.



1. Écrou

Si la conduite est trop directe, tourner l'écrou dans le sens antihoraire.

L'écrou doit être en bon état afin d'éviter qu'il ne se desserre à l'improviste. Au moins 2 filets de la tige filetée doivent dépasser l'écrou. Il est possible d'utiliser le véhicule sans que l'écrou ne soit installé. Mais noter que dans un tel cas, il y aura une meilleure réponse à l'accélération et une moins bonne réponse du système de direction.

5. Ressorts avant influencent la maniabilité

Circuler à vitesse moyenne et vérifier si le véhicule offre une bonne maniabilité. Régler les ressorts avant au besoin.



ATTENTION

Toujours régler les 2 ressorts avant à la même position.



A03F2PA

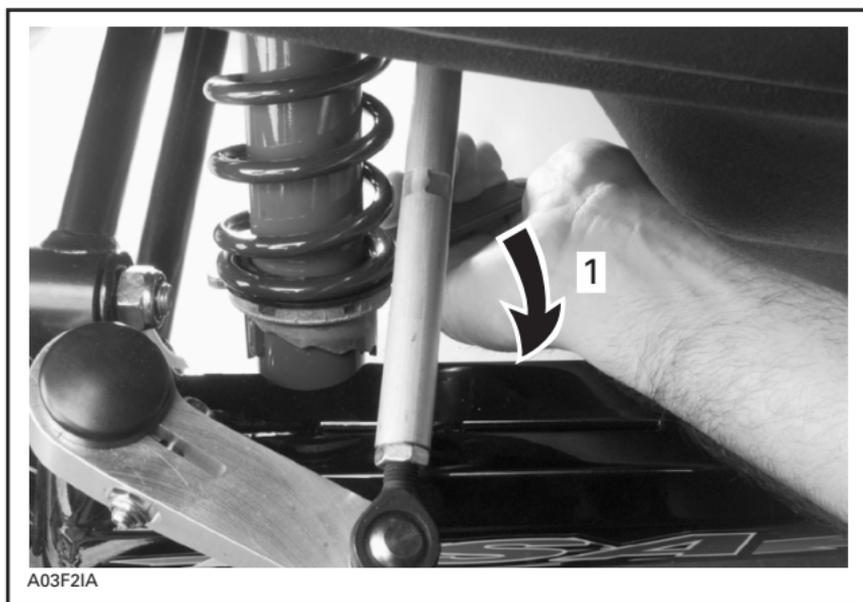
RÉGLAGE APPROPRIÉ

1. Bonne maniabilité et guidon facile à tourner



RÉGLAGE TROP SOUPLE

1. Mauvaise maniabilité



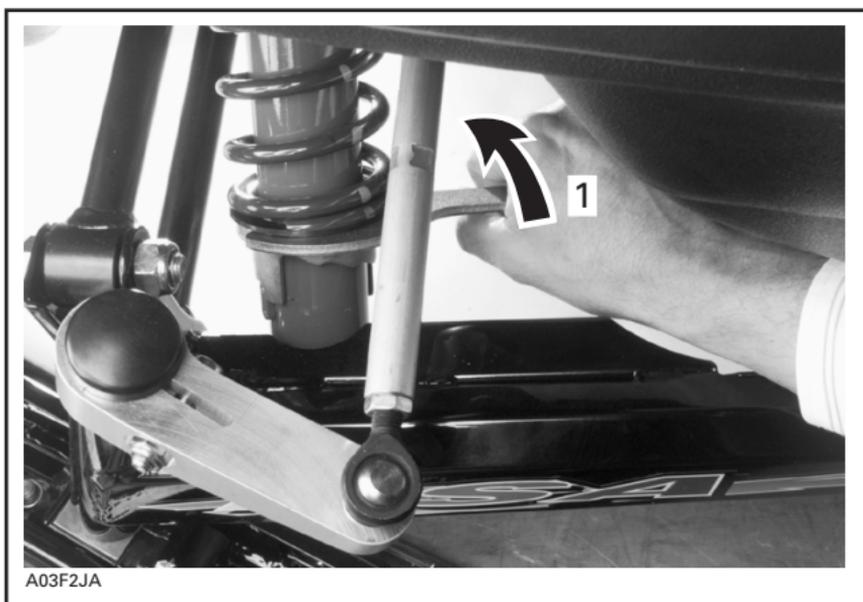
1. Augmenter la précharge des ressorts



A03F2PA

RÉGLAGE TROP RIGIDE

1. Guidon difficile à tourner



A03F2JA

1. Diminuer la précharge des ressorts

6. Butoir de ski destiné à la stabilité

Faire une randonnée et vérifier si le véhicule zigzague (mouvements latéraux indésirables des skis).



RÉGLAGE APPROPRIÉ

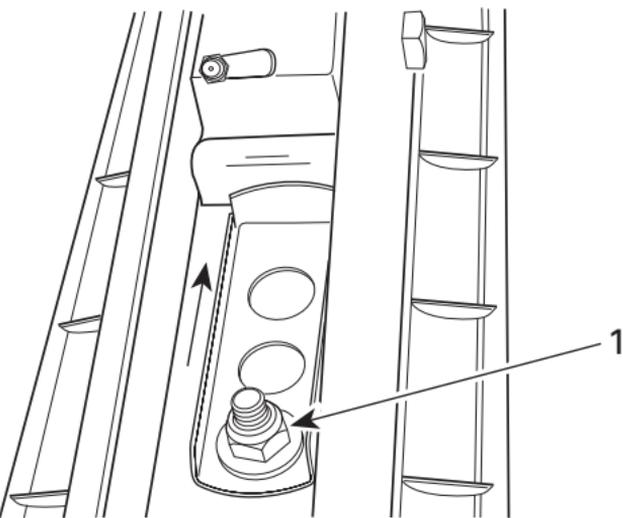
1. Aucun zigzag



A03A08A

PRÉCHARGE INSUFFISANTE

1. Zigzags



A16G0AC

1. Desserrer l'écrou, régler contre le butoir; ensuite, resserrer l'écrou à 14 N•m (124 lbf•po)

TABLEAU DE DIAGNOSTIC DE PROBLÈMES

Problème	Mesures correctives
L'avant du véhicule zigzague	<ul style="list-style-type: none"> – Vérifier l'alignement des skis et le réglage du carrossage. Consulter un concessionnaire autorisé. – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge du ressort central. • Diminuer la précharge des ressorts arrière.
Le véhicule semble instable et semble pivoter autour de son centre	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression du bras avant de la suspension arrière au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge du ressort central. • Augmenter la précharge des ressorts arrière. • Augmenter la précharge des ressorts de la suspension avant.
Le guidon semble difficile à tourner	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la pression des skis au sol. <ul style="list-style-type: none"> • Diminuer la précharge des ressorts de la suspension avant. • Augmenter la précharge des ressorts central.
La suspension arrière semble trop rigide	<ul style="list-style-type: none"> – Diminuer la précharge des ressorts arrière.
La suspension arrière semble trop souple	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la précharge des ressorts arrière.
L'amortisseur avant de la suspension arrière cogne trop facilement à fond de course	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Augmenter la précharge de l'amortisseur central.
La chenille glisse trop au départ	<ul style="list-style-type: none"> – Allonger la courroie d'arrêt. – Changer de position de conduite. – Desserrer l'écrou du modulateur d'accélération et de contrôle.

Utilisation en neige profonde

Lorsqu'on conduit en neige profonde, il peut être nécessaire de changer la position de la came de réglage du ressort avant (suspension arrière) de la courroie d'arrêt ou d'adapter sa position de conduite afin de modifier l'angle d'attaque de la chenille. Par expérience, le conducteur sera à même de déterminer les réglages les plus efficaces.

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN

Il se peut qu'il ne soit pas nécessaire d'effectuer certaines de ces opérations sur votre motoneige. Pour de plus amples renseignements, consulter la section LUBRIFICATION et ENTRETIEN du *Manuel de réparation*.

- ① VÉRIFICATION APRÈS 10 HEURES D'UTILISATION ou 500 km (300 mi)
(Doit être effectuée par un concessionnaire)
- ② CHAQUE SEMAINE OU TOUS LES 240 km (150 mi)
- ③ CHAQUE MOIS OU TOUS LES 800 km (500 mi)
- ④ UNE FOIS PAR ANNÉE OU TOUS LES 3200 km (200 mi)
- ⑤ REMISAGE (Doit être effectué par un concessionnaire)
- ⑥ PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE
(Doit être effectuée par un concessionnaire)

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	État du câble de démarrage						✓
	Écrou de la culasse	✓			✓		
	Écrou du support de moteur	✓			✓		
	Système d'échappement	✓		✓			
	Lubrification du moteur					✓	
	État du système de refroidissement	✓			✓		
	Remplacement du liquide de refroidissement						✓
	État des anneaux d'étanchéité						✓
	État du filtre d'huile à injection			✓			
	Remplacement du filtre d'huile à injection						✓
	Réglage de la pompe à injection d'huile	✓			✓		
	Stabilisateur de carburant					✓	
	Remplacement du filtre à carburant						✓
	Conduit de carburant et raccords	✓					✓
	Réglage du carburateur	✓			✓		
	Inspection du câble d'accélérateur	✓			✓		✓
	Nettoyage du filtre à air			✓			
	État de la courroie d'entraînement	✓	✓				
	État des poulies motrice et menée	✓		✓		✓	
	Nettoyage des poulies motrice et menée						✓
	Resserrage de la vis de la poulie motrice	✓					
	Précharge de la poulie menée	✓			✓		

TABLEAU DE LUBRIFICATION ET D'ENTRETIEN		①	②	③	④	⑤	⑥
	Liquide de frein (remplacer une fois l'an)	✓	✓			✓	
	État du frein	✓	✓				
	Tension de la chaîne d'entraînement	✓		✓			
	Lubrification de l'arbre de renvoi	✓		✓		✓	
	Niveau d'huile du carter de chaîne	✓		✓			✓
	Vidange d'huile du carter de chaîne					✓	
	Lubrification du roulement d'extrémité de l'essieu moteur			✓		✓	
	Boulons du guidon. Resserrer à 26 N•m (19 lbf•pi)	✓					
	Direction et mécanisme de la suspension avant	✓		✓		✓	
	Usure et état des skis et des lisses	✓	✓				
	Direction et réglage du carrossage des jambes de ski	✓		✓			
	Réglage de la suspension	AU BESOIN					
	Lubrification de la suspension			✓		✓	
	État de la suspension	✓			✓		
	État de la courroie d'arrêt de la suspension				✓		
	État de la chenille	✓		✓			
	Tension et alignement de la chenille	✓	AU BESOIN				
	Bougie*	✓		✓			
	Réglage de l'allumage du moteur	✓					✓
	État de la batterie	✓		✓		✓	
	Visée du faisceau du phare				✓		
	Faisceau de fils, câbles et conduits	✓		✓			
	Fonctionnement du système d'éclairage (feu de route/feu de croisement, feu d'arrêt, etc.), de l'interrupteur d'urgence et de l'interrupteur du cordon coupe-circuit	✓	✓				✓
	Chiffon dans le système d'admission d'air et d'échappement					✓	✓
	Compartiment-moteur	✓		✓			
	Nettoyage et protection du véhicule	✓		✓		✓	

* Avant d'installer les nouvelles bougies au moment de la préparation présaisonnnière, il est suggéré de brûler le surplus d'huile de remisage en démarrant le moteur alors que les anciennes bougies sont installées. N'effectuer cette opération que dans un endroit bien aéré.

NIVEAU DES LIQUIDES

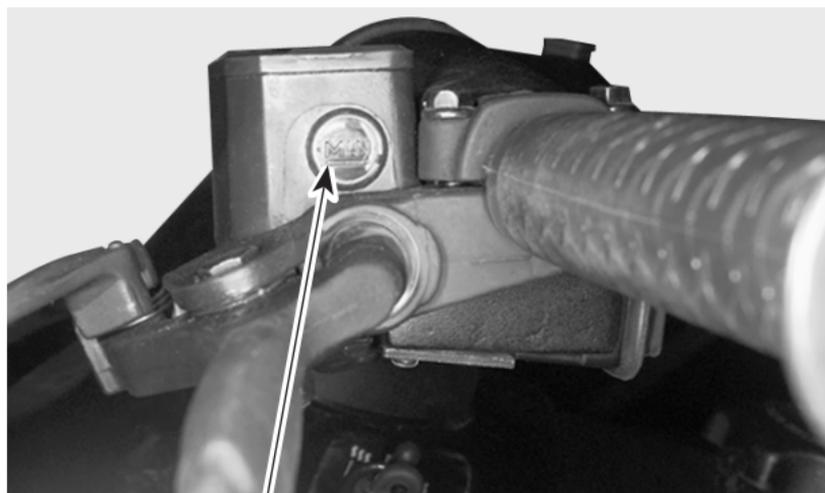
Systeme de freinage

Vérifier dans le réservoir afin de constater si le niveau du liquide de frein (DOT 4) est adéquat. Ajouter du liquide (DOT 4) au besoin.



ATTENTION

N'utiliser que du liquide de frein (DOT 4) provenant d'un récipient scellé.



A30D08A

1

TYPIQUE

1. Minimum

Niveau d'huile du carter de chaîne

Alors que le véhicule est au niveau, retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile. Le niveau d'huile doit se situer entre la marque inférieure et la marque supérieure.

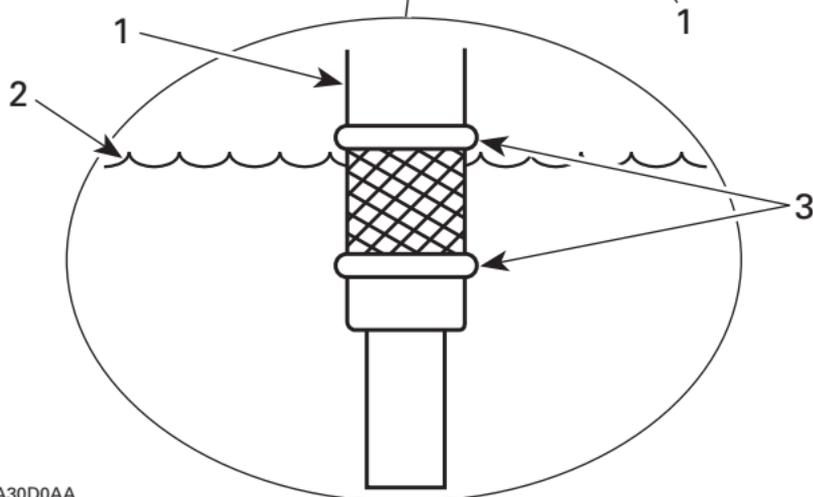
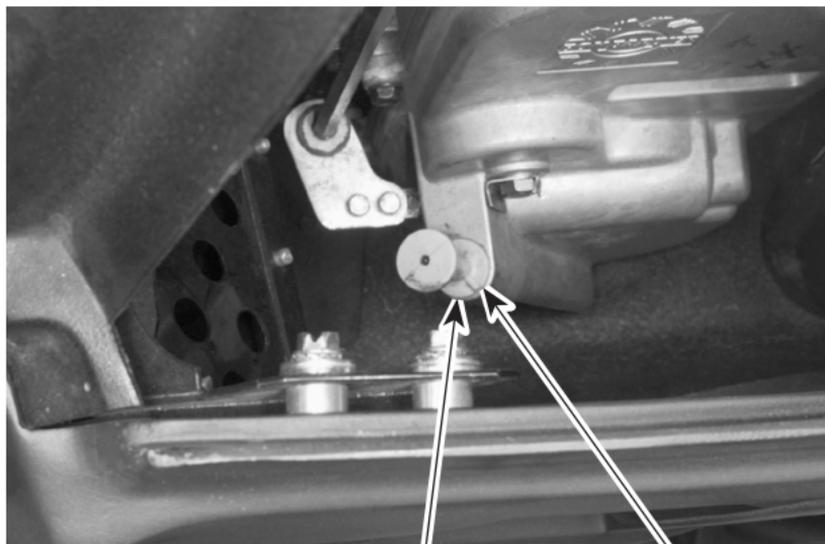
REMARQUE: Il est normal qu'il y ait des particules de métal collées à l'aimant de la jauge. S'il y a de plus gros morceaux de métal, voir un concessionnaire autorisé.

Enlever les particules de métal de l'aimant.

Ajouter, jusqu'à la marque supérieure, de l'HUILE SYNTHÉTIQUE POUR CARTER DE CHAÎNE BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 X 355 mL).

▼ ATTENTION

Lors de l'entretien du véhicule, n'utiliser aucune autre huile que celle recommandée. De plus, ne jamais mélanger de l'huile synthétique à d'autres types d'huile.



A30D0AA

TYPIQUE

1. Jauge de niveau d'huile
2. Niveau d'huile
3. Le niveau doit se situer entre les marques

Système d'injection d'huile

Le réservoir d'huile à injection doit toujours contenir une quantité suffisante d'HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX (N/P 418 802 900 — 12 x 1 litre).



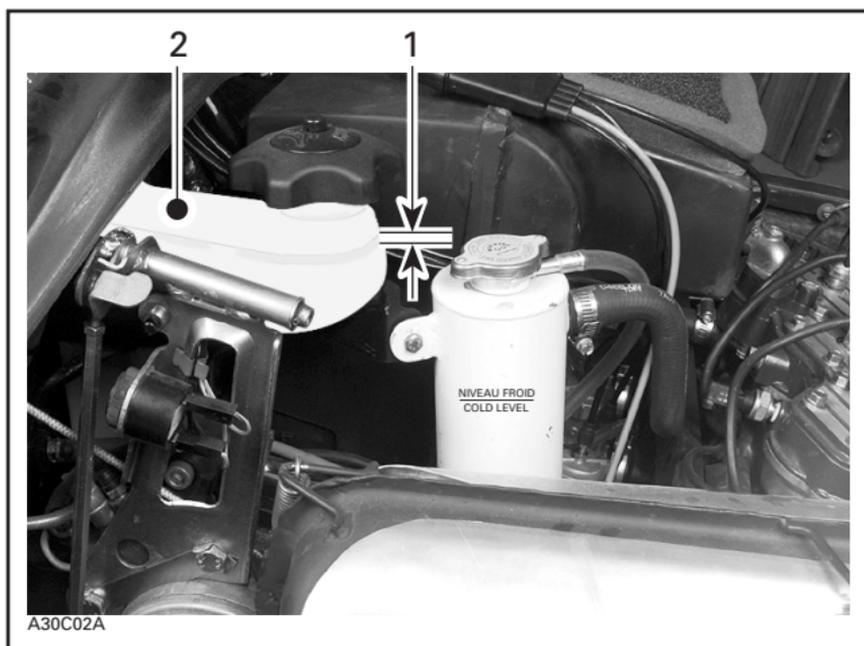
ATTENTION

Ne jamais laisser baisser le niveau d'huile de plus de 2/3. Le bouchon du réservoir d'huile et celui du réservoir de carburant ne sont pas interchangeables. Installer le bouchon identifié HUILE.



AVERTISSEMENT

Vérifier le niveau d'huile et remplir à chaque plein de carburant. Ne pas trop remplir. Essuyer l'huile répandue. L'huile est une substance inflammable.



TYPIQUE

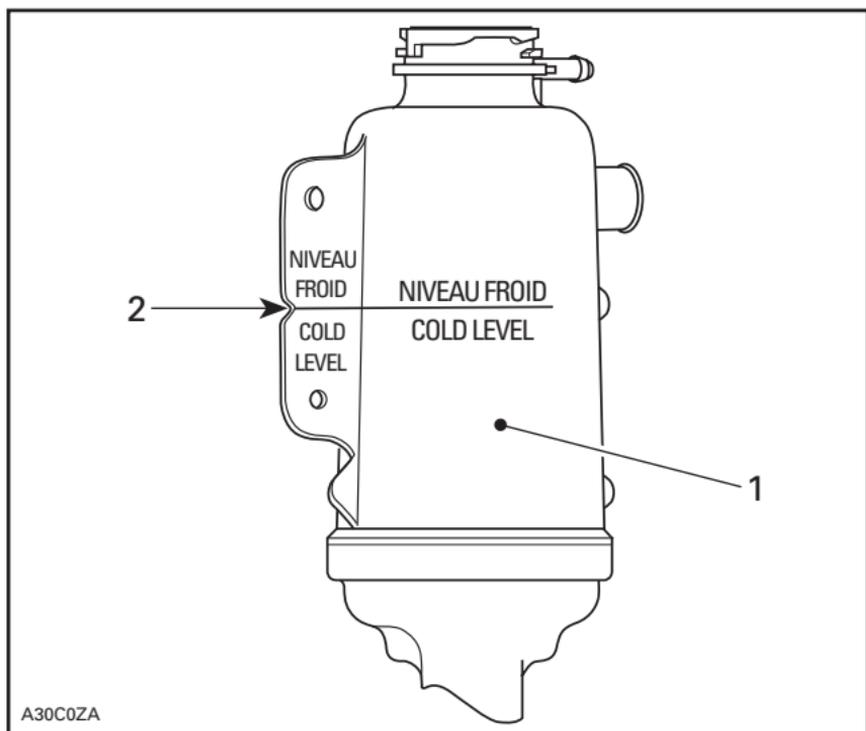
1. Niveau maximum: 13 mm (1/2 po) du haut
2. Réservoir d'huile à injection

Système de refroidissement

Vérifier le niveau du liquide de refroidissement. Celui-ci devrait se trouver à la marque NIVEAU FROID (moteur froid) lorsque le véhicule est à la température ambiante.

REMARQUE: Lorsqu'on vérifie le niveau à basse température, il se peut qu'il soit légèrement sous la marque.

S'il en manque ou s'il faut remplir tout le système, consulter un concessionnaire autorisé.



1. Réservoir de liquide de refroidissement
2. Ligne NIVEAU FROID

Électrolyte de la batterie

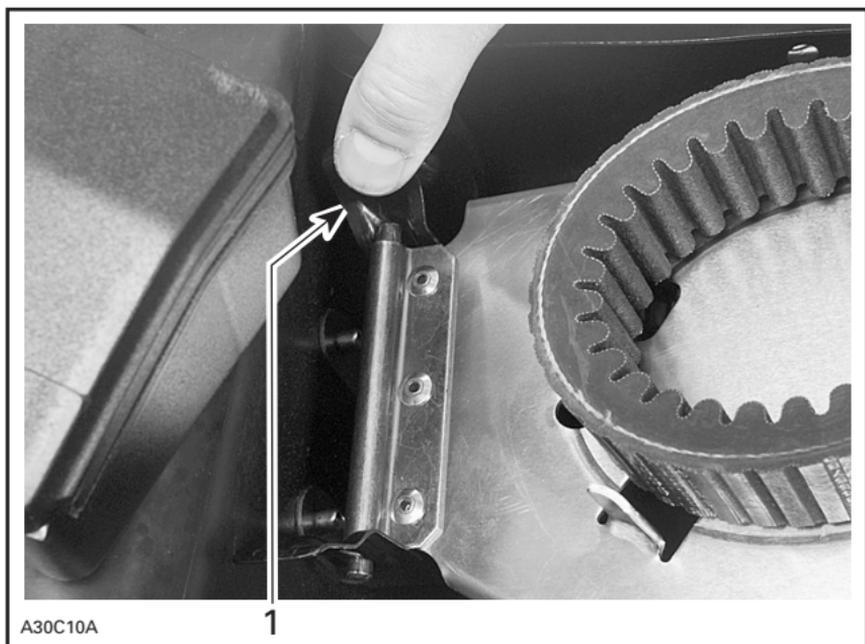
Certains modèles

Voir le concessionnaire.

ENTRETIEN

Dépose et installation du garde-courroie

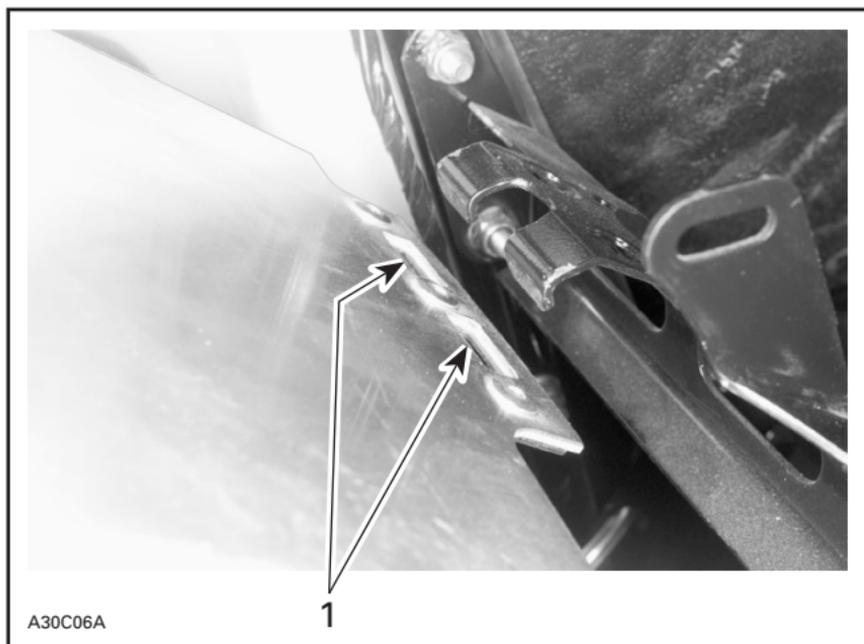
1. Basculer le capot.
2. Ouvrir le dispositif de fixation afin de dégager la goupille. Tirer ensuite le garde-courroie vers le centre du véhicule puis vers l'avant.



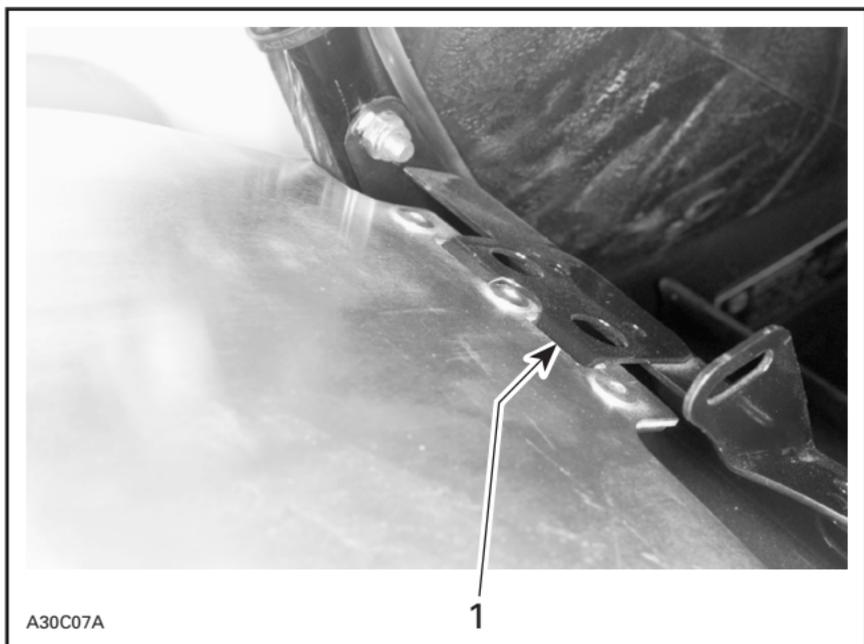
1. Dispositif de fixation de la goupille

Pour réinstaller le garde-courroie, placer la découpeure vers l'avant du véhicule. Se référer à l'autocollant sur le garde-courroie.

Insérer les fentes du garde-poulie à l'arrière en premier lieu.



1. Fentes



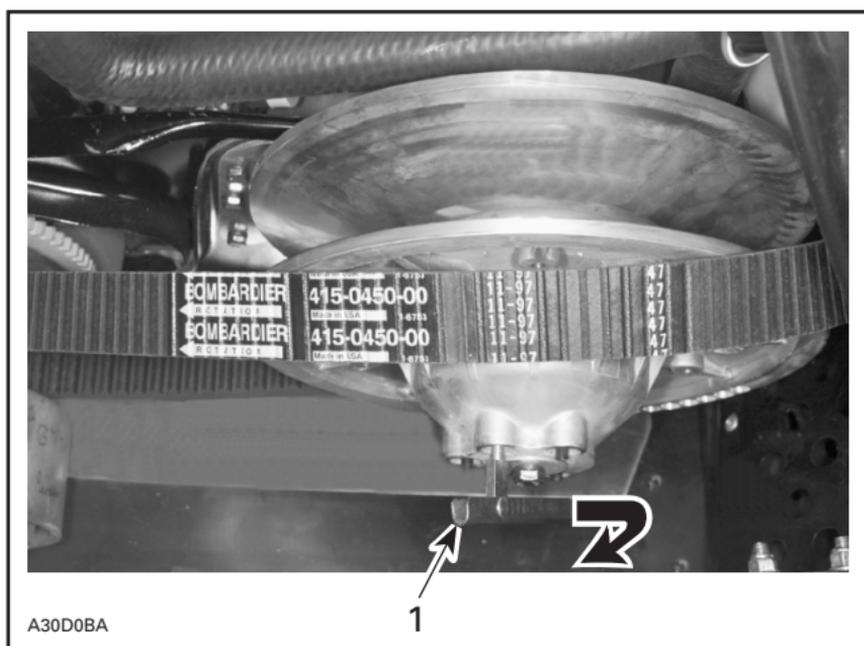
1. Arrière du garde-poulie correctement installé

Enfoncer la partie avant du garde-poulie dans le dispositif de fixation.

REMARQUE: Le garde-courroie a délibérément été fabriqué dans un format surdimensionné pour maintenir une tension au niveau des goupilles et dispositifs de fixation afin de réduire le bruit et la vibration. Il est important de conserver cette tension lors de la réinstallation.

Dépose et installation de la courroie d'entraînement

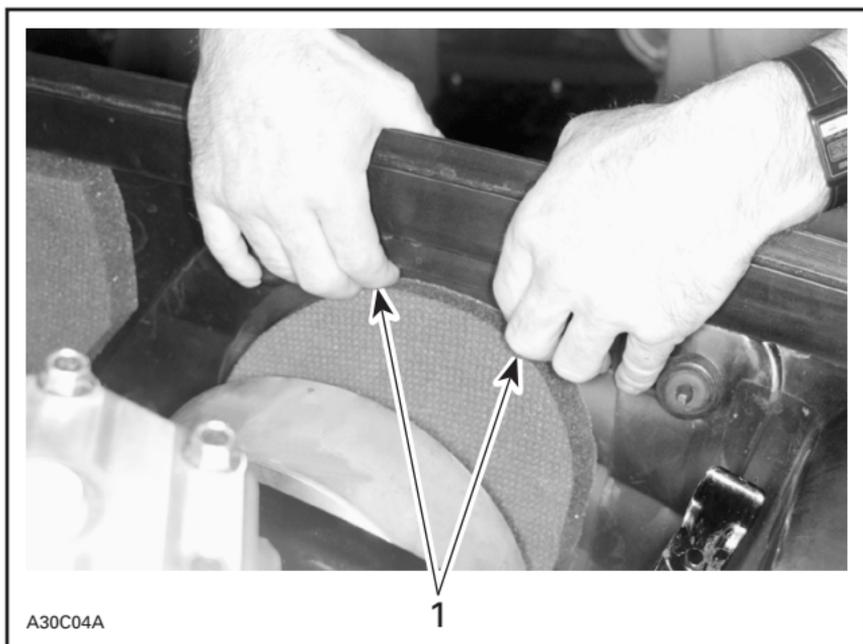
1. Basculer le capot et enlever le garde-courroie.
 2. Ouvrir la poulie menée au moyen de l'outil d'écartement compris dans la boîte à outils.
- Visser l'outil dans l'orifice fileté libre et le serrer afin d'ouvrir la poulie. Enlever la courroie.



1. Serrer afin d'ouvrir la poulie

Glisser la courroie par-dessus le rebord supérieur de la demi-poulie coulissante conformément à la photo ci-dessus.

Enlever le panneau d'accès de la coque.

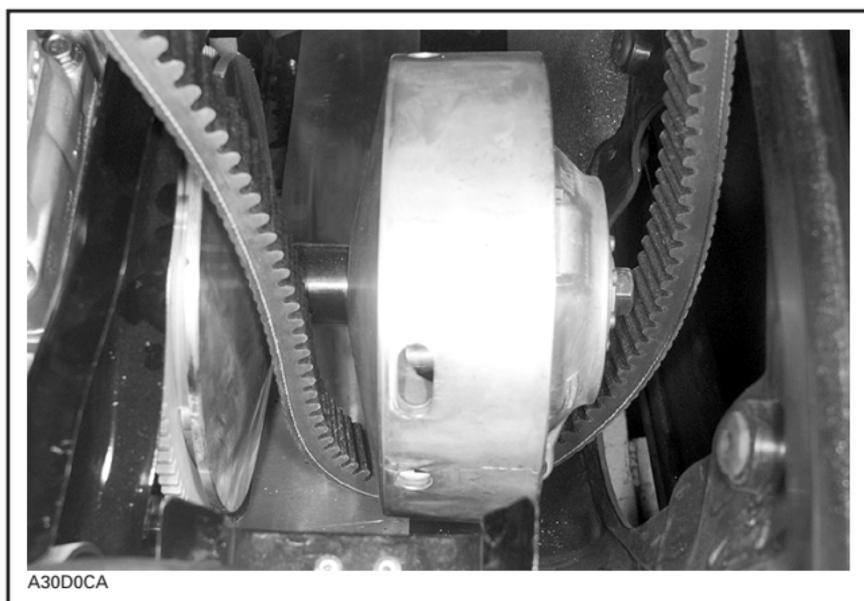


1. Pousser la partie supérieure du panneau hors de la coque



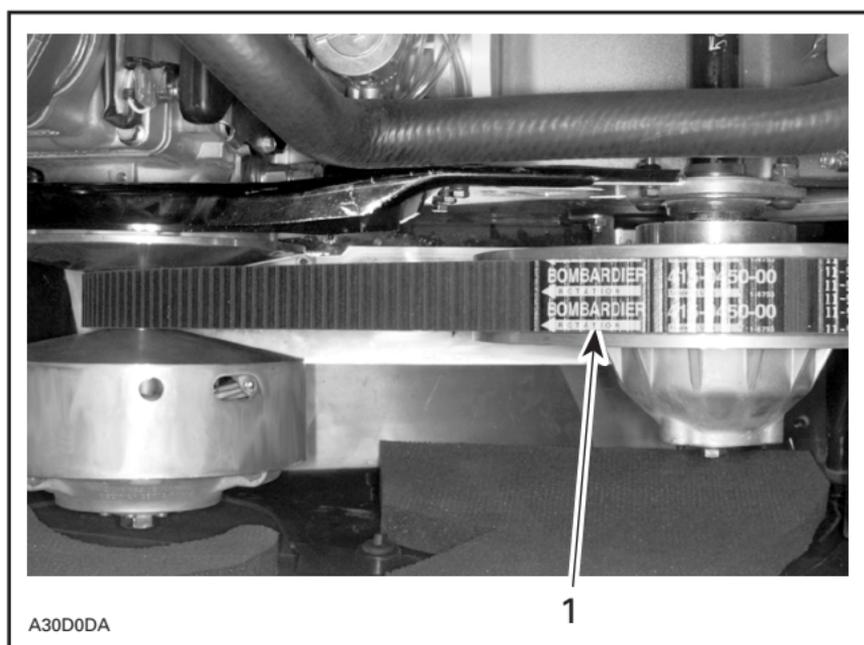
1. Tirer la patte du panneau hors de la coque

Glisser la courroie sous la poulie motrice, et la retirer ensuite du véhicule.



Pour installer la courroie d'entraînement, suivre l'ordre inverse des opérations suivies lors de la dépose. Cependant, porter une attention particulière aux points suivants:

Pour une durée maximale de la courroie d'entraînement, installer celle-ci selon le sens de rotation indiqué. Voir la flèche sur la courroie.



1. Flèche vers l'avant du véhicule

▼ ATTENTION

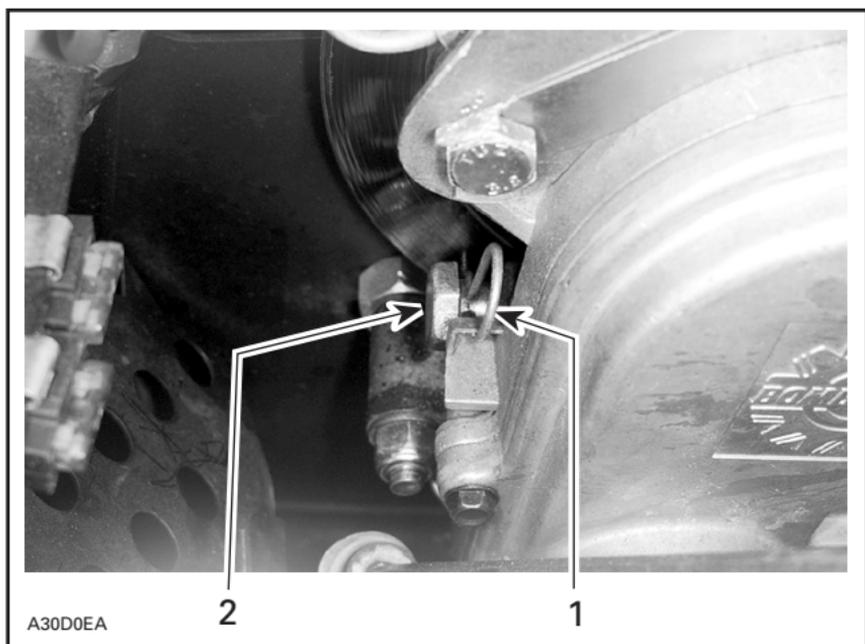
Ne pas forcer la courroie ni utiliser d'outils pour la passer par-dessus les poulies lors de l'installation, sinon ses cordes pourraient être coupées ou brisées.

Enlever l'outil d'écartement. Réinstaller le panneau d'accès et le garde-courroie.

Tension de la chaîne d'entraînement

Retirer la goupille de sûreté.

Bien serrer à la main la vis de réglage du tendeur, puis la dévisser juste assez pour que la goupille de sûreté entre dans l'orifice de blocage.



1. Goupille de sûreté
2. Vis de réglage

Réglage de la poulie motrice TRA

La poulie motrice est calibrée en usine de façon à permettre un rendement maximal du moteur à un régime donné. Se reporter à la section FICHE TECHNIQUE à la fin du présent guide. Des facteurs tels la température ambiante, l'altitude ou l'état de la surface peuvent influencer ce régime critique du moteur, ayant ainsi un effet sur l'efficacité de la motoneige.

Cette poulie motrice réglable permet de régler le régime maximal du moteur dans le véhicule pour maintenir une puissance maximale.

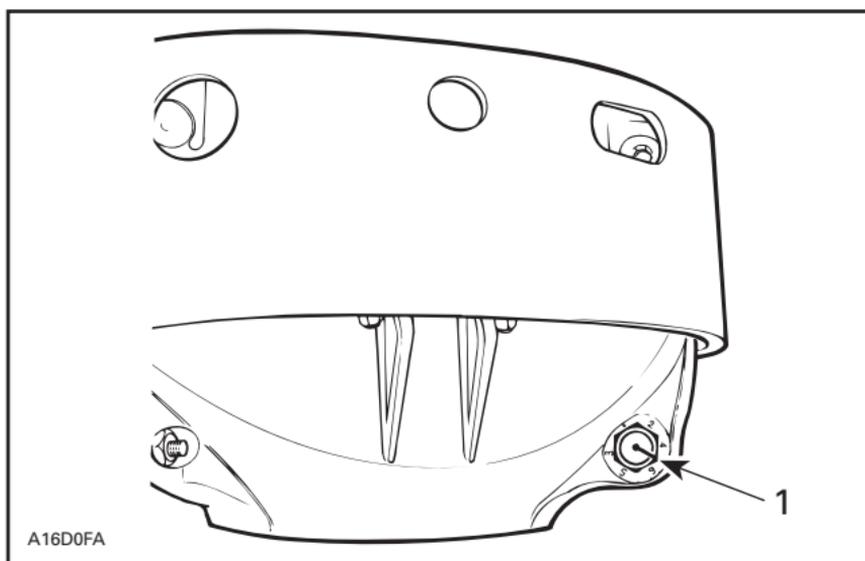
Les vis de calibrage devraient être réglées pour que le régime maximal réel du moteur corresponde au régime de puissance maximale.

REMARQUE: Utiliser un tachymètre de précision numérique afin de régler la vitesse du moteur.

REMARQUE: Ce réglage n'a un effet que sur un régime élevé.

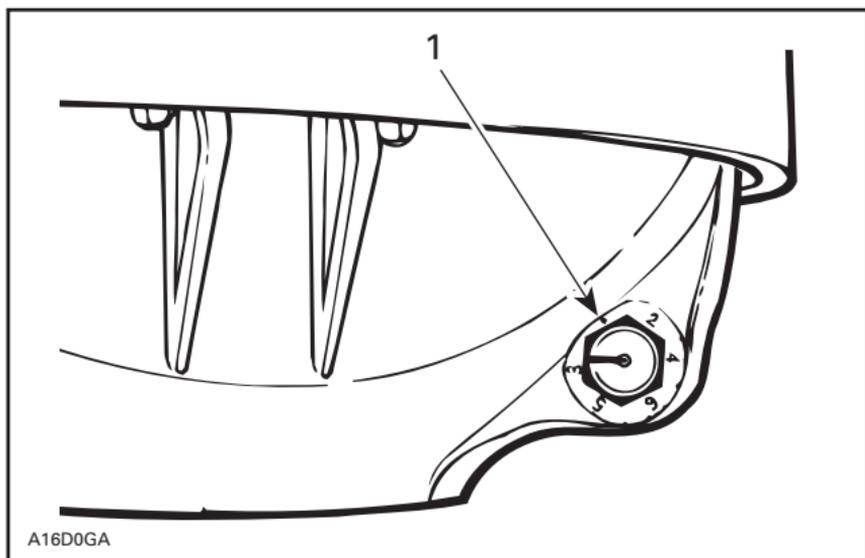
Pour effectuer le réglage, modifier la position de l'extrémité de la rampe en tournant les vis de calibrage.

Il y a une encoche sur la tête de la vis de calibrage.



1. Encoche

La cuvette du régulateur possède 6 positions numérotées de 2 à 6. À noter que la position 1 est indiquée par un point en raison de sa position sur la pièce.



1. Position 1 (aucun numéro)

Chaque position modifie le régime maximal du moteur d'environ 200 tr/mn.

Un chiffre inférieur diminue le régime par tranche de 200 tr/mn tandis qu'un chiffre supérieur l'augmente par tranche de 200 tr/mn.

Exemple:

La vis de calibrage se trouve à la position 4, et on la place à la position 6. Par conséquent, le régime maximal du moteur augmente de 400 tr/mn.

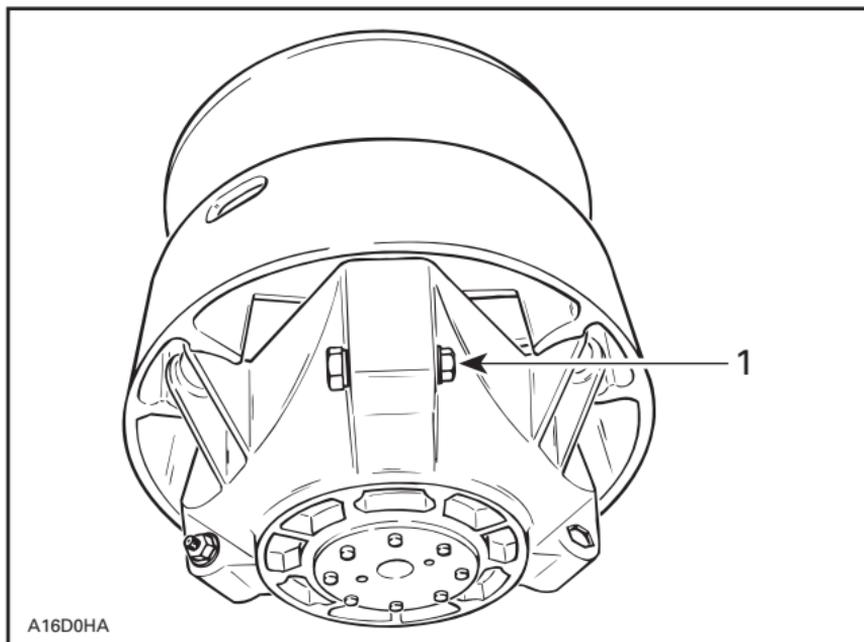
Réglage

Desserrer l'écrou de blocage et sortir **partiellement** la vis de calibrage pour la régler à la position désirée. Ne pas enlever complètement l'écrou de blocage. Serrer les écrous à 10 N•m (89 lbf•po).



ATTENTION

Ne pas enlever complètement la vis de calibrage, sinon la rondelle qui se trouve à l'intérieur tombera. S'assurer de régler les 3 vis de calibrage au même chiffre.



1. Desserrer juste assez pour qu'il soit possible de tourner la vis de calibrage



AVERTISSEMENT

S'assurer de toujours réinstaller le garde-courroie. Ne jamais faire tourner le moteur lorsque le capot est ouvert ou que le garde-courroie est enlevé. Si la poulie motrice n'est pas entretenue, modifiée ou réglée comme il se doit, il se pourrait que son rendement ou la durée de la courroie soit affecté. Toujours se référer au *Manuel de réparation* ou obtenir l'avis d'un concessionnaire avant de faire faire l'entretien ou de faire modifier la poulie motrice ou la poulie menée. Toujours respecter les fréquences d'entretien.

État de la courroie d'entraînement

Examiner la courroie. S'assurer qu'elle n'est pas fendillée, effilée ou usée de façon anormale (usure inégale, usure d'un seul côté, crampons manquants, matériau fendillé). L'usure anormale de la courroie peut provenir d'un mauvais alignement des poulies, d'un régime excessif alors que la chenille est gelée, de démarrages rapides sans réchauffement préalable, d'une poulie couverte de bavures ou de rouille, d'huile sur la courroie ou d'une courroie de rechange tordue. Au besoin, voir un concessionnaire autorisé.

Vérifier la largeur de la courroie. Remplacer la courroie si sa largeur est inférieure à la largeur minimale recommandée dans la section FICHE TECHNIQUE.

État du frein

L'efficacité du freinage de la motoneige est un facteur essentiel de sécurité. Ne jamais circuler sans s'être assuré du bon fonctionnement du mécanisme. Vérifier régulièrement l'état/l'usure des plaquettes de frein.

Réglage du frein

Le frein hydraulique n'est pas réglable. S'il y a un problème, consulter un concessionnaire autorisé.

État de la suspension arrière

Vérifier l'état de toutes les pièces de la suspension, y compris les glissières, les ressorts, les roues, etc.

REMARQUE: En conduite normale, la neige lubrifie et refroidit les glissières. La circulation prolongée sur neige glacée ou sablonneuse provoquera leur échauffement et leur usure prématurée.

État de la courroie d'arrêt de la suspension

Vérifier si la courroie d'arrêt est usée ou fendillée et s'assurer que le boulon et l'écrou sont bien serrés. S'ils sont desserrés, vérifier si les trous de la courroie sont déformés; remplacer cette dernière au besoin. Serrer l'écrou à 9 N•m (80 lbf•po).

État de la chenille

Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un support. Alors que le moteur est **arrêté**, tourner la chenille à la main. S'assurer qu'elle n'est pas usée ni fendillée, que ses fibres ne sont pas à découvert, qu'il n'y manque aucun segment protecteur ou guide et qu'ils ne sont pas endommagés. Dans le cas contraire, voir un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT

Ne pas utiliser la motoneige ou faire tourner sa chenille si celle-ci est tordue, endommagée ou très usée.

Tension et alignement de la chenille

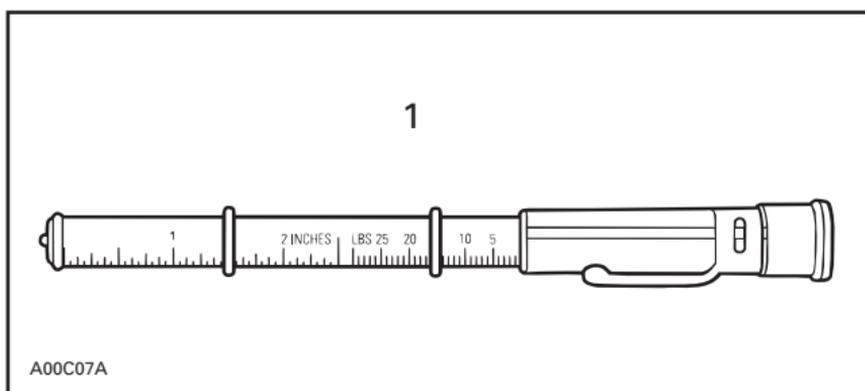
Tension

REMARQUE: Conduire la motoneige dans la neige durant environ 15 à 20 minutes avant de régler la tension de la chenille.

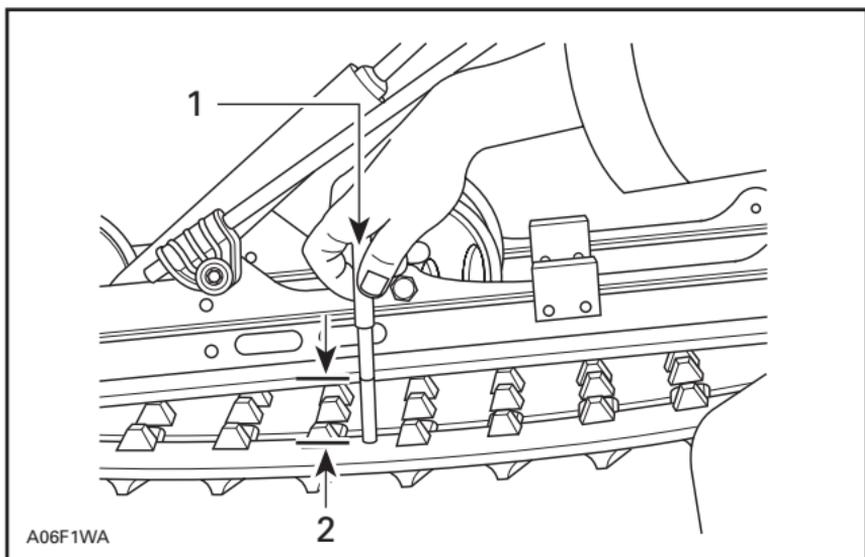
Soulever l'arrière de la motoneige et l'installer sur un **support à motoneige mécanique**.

Laisser la suspension se détendre normalement, et mesurer le jeu à mi-chemin le long de la glissière. Le jeu devrait être conforme aux indications de la FICHE TECHNIQUE comprise dans le présent guide. Si le jeu est trop grand, la chenille frottera contre le châssis.

REMARQUE: Il est possible d'utiliser un vérificateur de tension pour courroies (N/P 414 348 200) afin de mesurer la flèche de même que la force appliquée.



1. Vérificateur de tension pour courroies



TYPIQUE

1. 7.3 kg (16 lb)
2. Flèche



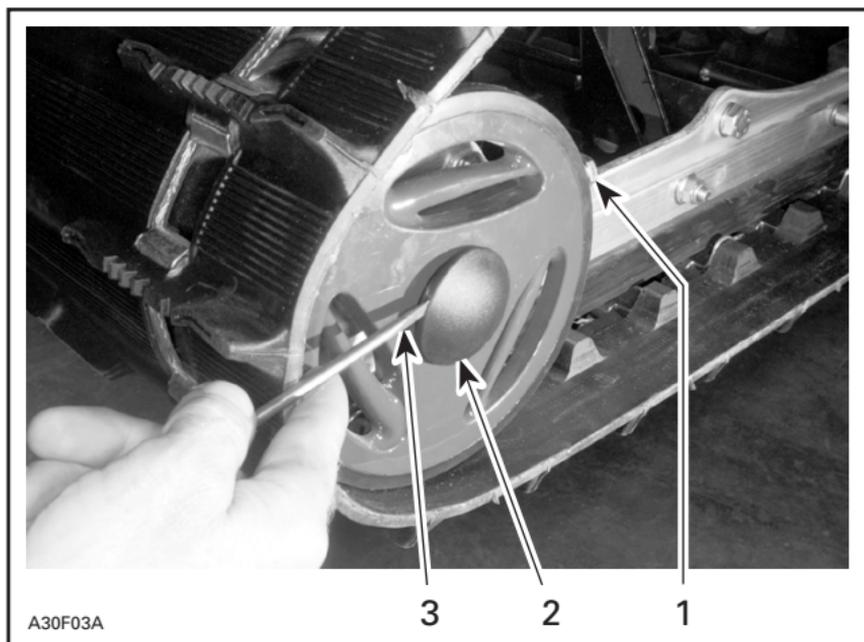
ATTENTION

Une tension excessive occasionnera une perte de puissance et une contrainte exagérée sur les pièces de la suspension.

Pour régler la tension:

- Sur certains modèles, enlever le capuchon de roue.
- Desserrer les vis de fixation des roues de support arrière.
- Tourner les vis de réglage pour effectuer le réglage.

S'il est impossible d'obtenir la tension adéquate, consulter un concessionnaire autorisé.



TYPIQUE

1. Vis de réglage
2. Desserrer la vis
3. Enlever le capuchon de roue

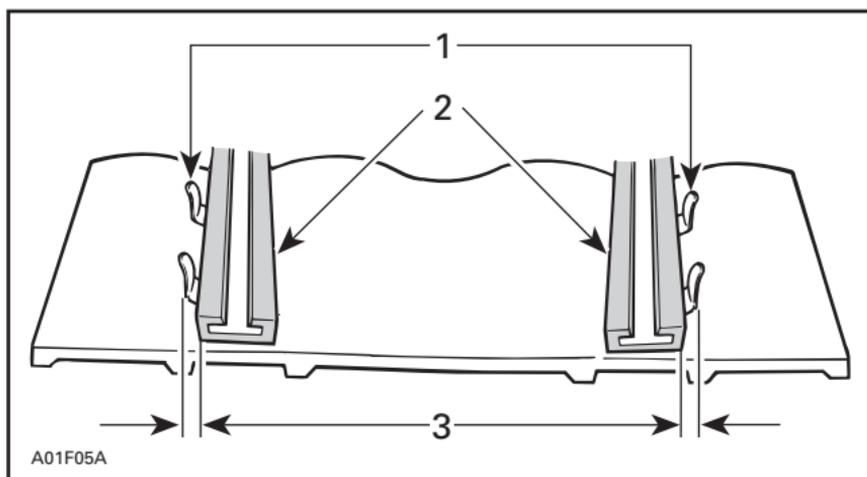
Alignement

REMARQUE: Le réglage de la tension et de l'alignement sont étroitement liés. Ne pas effectuer l'un sans l'autre.

◆ AVERTISSEMENT

Avant de vérifier l'alignement, s'assurer que la chenille est libre de tout élément pouvant être projeté hors de son champ de rotation. Tenir mains, pieds, outils et vêtements éloignés de la chenille. S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la motoneige.

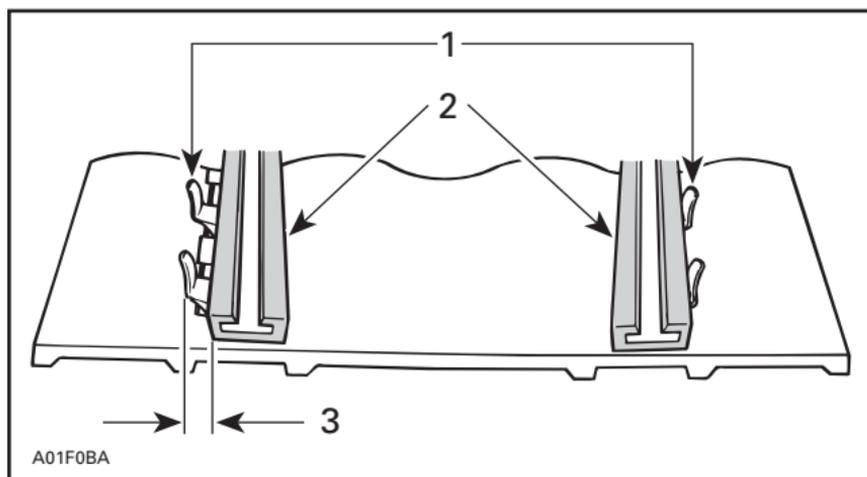
Démarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille. Le tout doit s'effectuer en peu de temps (1 à 2 minutes). Vérifier si celle-ci est bien centrée (distance égale de chaque côté entre le rebord des guides de chenille et les glissières).



TYPIQUE

1. Guides
2. Glissières
3. Distance égale

Pour aligner la chenille, **arrêter le moteur**, desserrer les vis de roue arrière et serrer la vis de réglage du côté où la glissière est plus éloignée des guides de chenille.



TYPIQUE

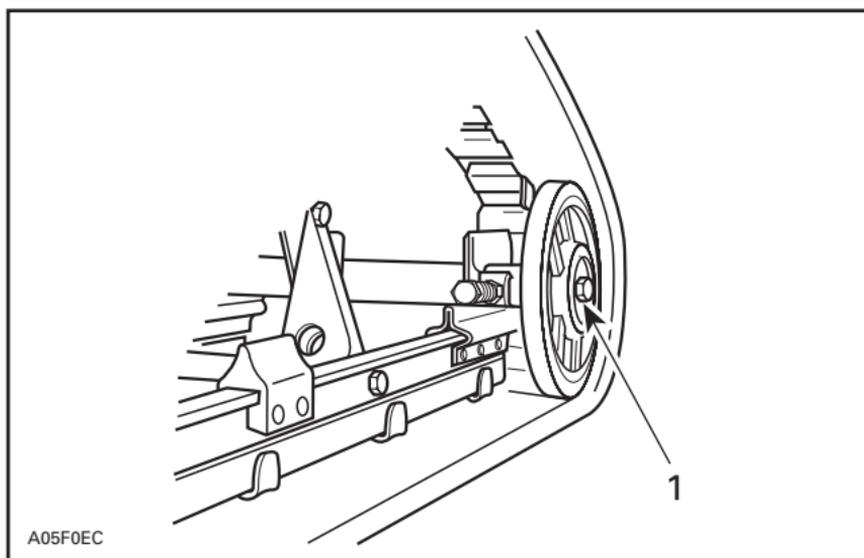
1. Guides
2. Glissières
3. Serrer de ce côté

Resserrer les vis de roue à 48 N•m (35 lbf•pi).



AVERTISSEMENT

Serrer convenablement les vis de roue.



TYPIQUE

1. Resserrer à 48 N•m (35 lbf•pi)

Redémarrer le moteur et faire tourner lentement la chenille afin de revérifier l'alignement.

Remettre le véhicule au sol.

Direction et mécanisme de suspension avant

Vérifier visuellement si les pièces du mécanisme de direction et de la suspension avant sont bien serrées (bras de direction, bras de suspension et articulations, barres d'accouplement, joints à rotule, boulons de coupleurs de skis, etc.). Communiquer avec votre concessionnaire au besoin.

Usure et état des skis et des lisses

Vérifier l'état des skis et des lisses au carbure. S'ils sont usés, contacter un concessionnaire autorisé.



AVERTISSEMENT

Des skis et/ou des lisses trop usés nuisent à la conduite de la motoneige.

Système d'échappement

Les tuyaux d'échappement arrière du silencieux doivent être centrés par rapport aux orifices de sortie de la coque. Il ne doit pas y avoir ni rouille ni fuite au niveau du système d'échappement.

Le système d'échappement est conçu de façon à réduire le bruit et à améliorer la performance maximale du moteur.



ATTENTION

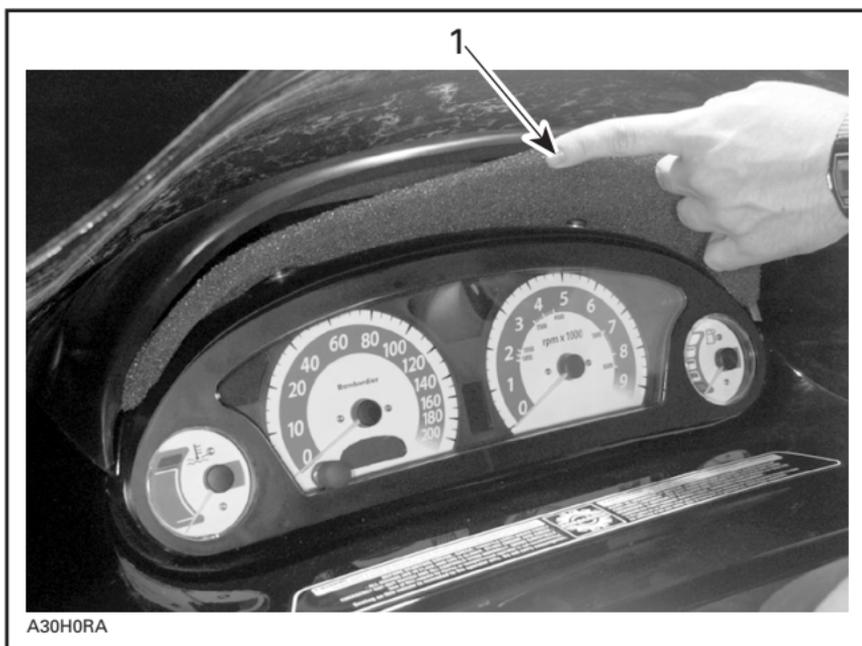
Si on enlève, modifie ou endommage un composant du système d'échappement, le moteur sera gravement endommagé.

Nettoyage du filtre à air

La neige pourrait bloquer le filtre à air si on omet de recouvrir la motoneige lors d'une chute de neige ou si on conduit celle-ci dans une neige poudreuse épaisse. Le moteur aurait tendance à caler puisqu'il ne recevrait pas suffisamment d'air.

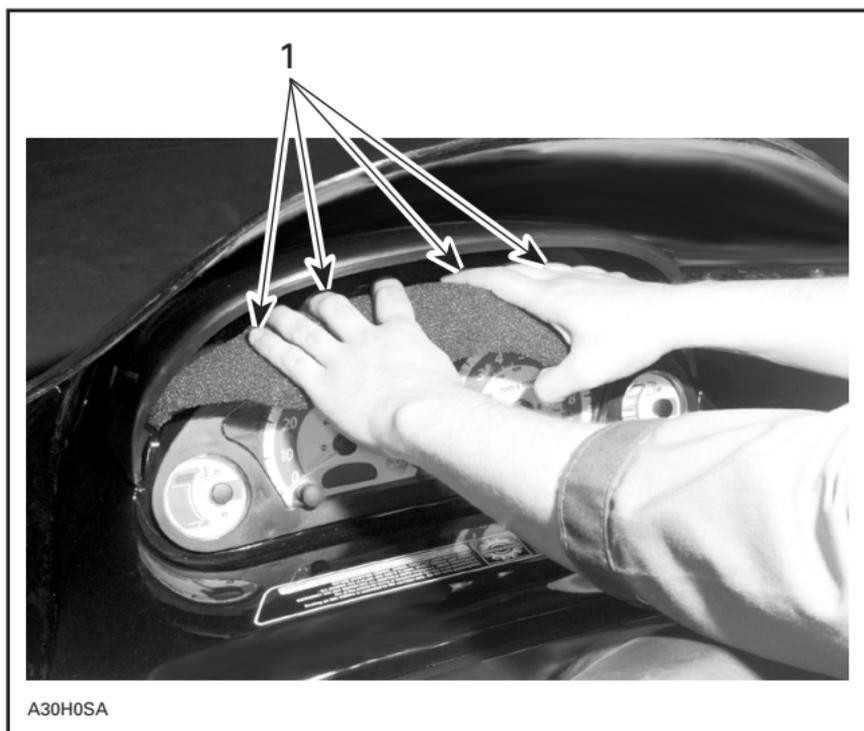
Lorsqu'on circule dans une neige poudreuse épaisse, arrêter périodiquement et secouer le filtre pour enlever la neige, puis le réinstaller.

Insérer le filtre à air de façon à ce que son rebord supérieur vienne à égalité du déflecteur d'air.



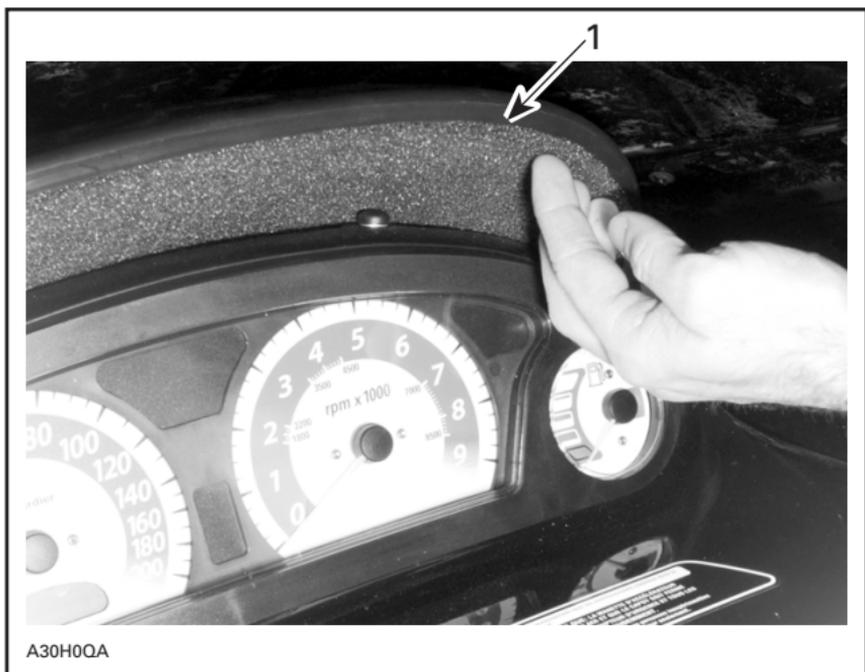
1. Rebord supérieur du filtre à égalité du déflecteur d'air

Remettre le filtre en place au-dessus du tableau de bord en collant son rebord inférieur en premier lieu.



1. *Coller le rebord inférieur en premier lieu*

Compléter l'installation du rebord supérieur du filtre.



A30H0QA

1. Pousser le rebord supérieur du filtre sous la lèvre du déflecteur d'air

Vérifier si le filtre du silencieux d'admission d'air est enneigé. Enlever le filtre et le secouer au besoin.



A30H0XA

SILENCIEUX D'ADMISSION D'AIR INSTALLÉ

S'assurer que l'intérieur du silencieux d'admission d'air est propre et sec et remettre le filtre en place convenablement.



ATTENTION

Les moteurs de motoneiges ont été calibrés avec le filtre. Ne pas utiliser la motoneige si le filtre n'est pas installé, puisque le moteur pourrait être endommagé.

Nécessaire de haute altitude

On devrait faire installer un nécessaire de haute altitude sur sa motoneige si on habite ou on utilise sa motoneige à une altitude supérieure à 1200 m (4000 pi). Consulter un concessionnaire BOMBARDIER autorisé.

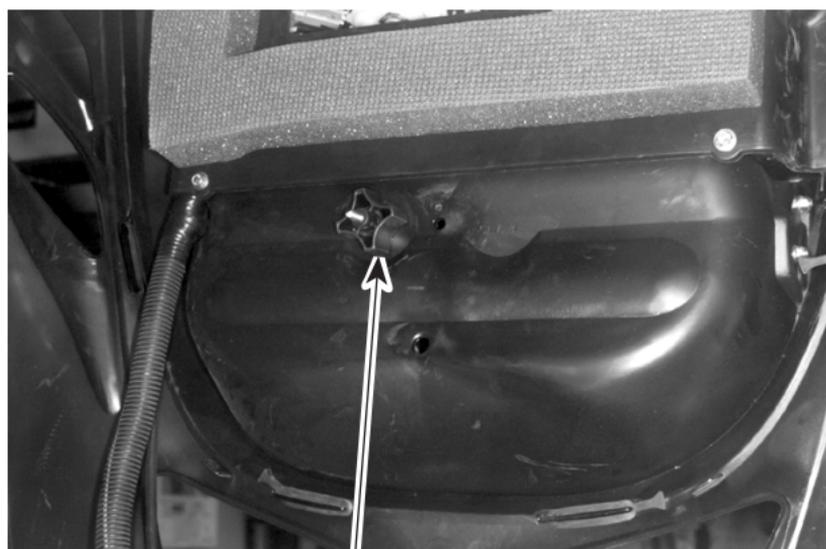


ATTENTION

Ne pas changer le calibrage original de l'usine lorsque la motoneige est employée à une altitude inférieure à 1200 m (4000 pi).

Visée du faisceau du phare

Tourner la molette pour ajuster la hauteur du faisceau.



A30E08A

1

1. Molette

Remplacement des ampoules

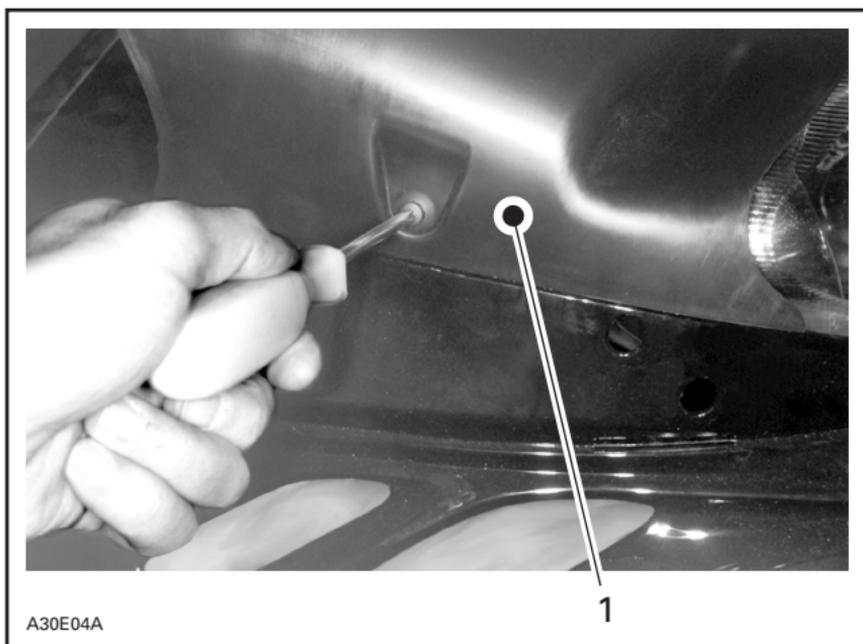
Toujours vérifier le fonctionnement du feu après avoir remplacé l'ampoule.

Phare

▼ ATTENTION

Ne jamais toucher la partie de verre d'une ampoule halogène avec les doigts, puisque sa durabilité de vie en sera réduite. Si la partie de verre a été touchée, la nettoyer avec de l'alcool isopropylique qui ne laissera aucune pellicule sur l'ampoule.

Si une ampoule de phare est grillée, enlever le pare-brise, le filtre à air, et ensuite le déflecteur d'air.

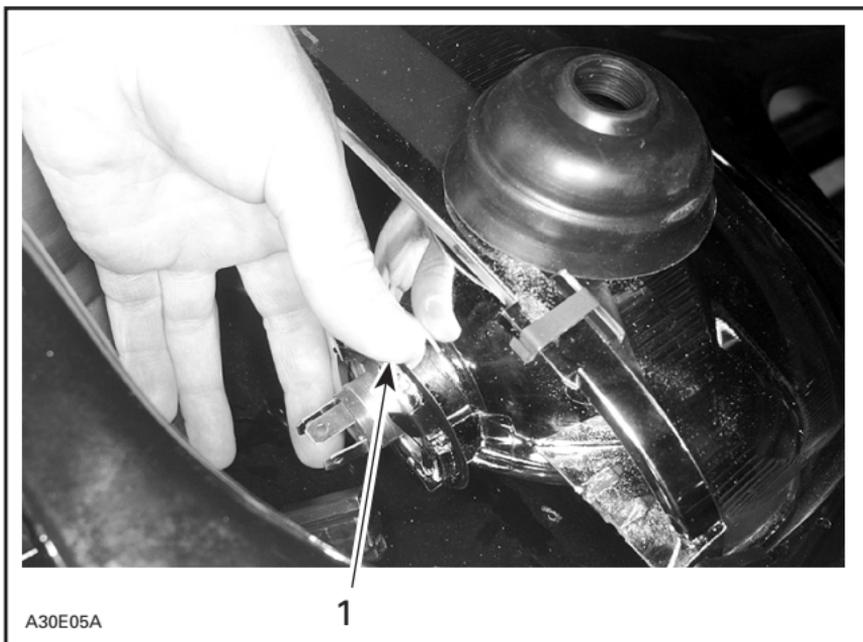


A30E04A

1. Déflecteur d'air

Débrancher le connecteur de l'ampoule grillée. Enlever le soufflet de caoutchouc.

Ouvrir l'anneau de retenue de l'ampoule, enlever l'ampoule et la remplacer. Remettre correctement les pièces en place, incluant le filtre à air.



A30E05A

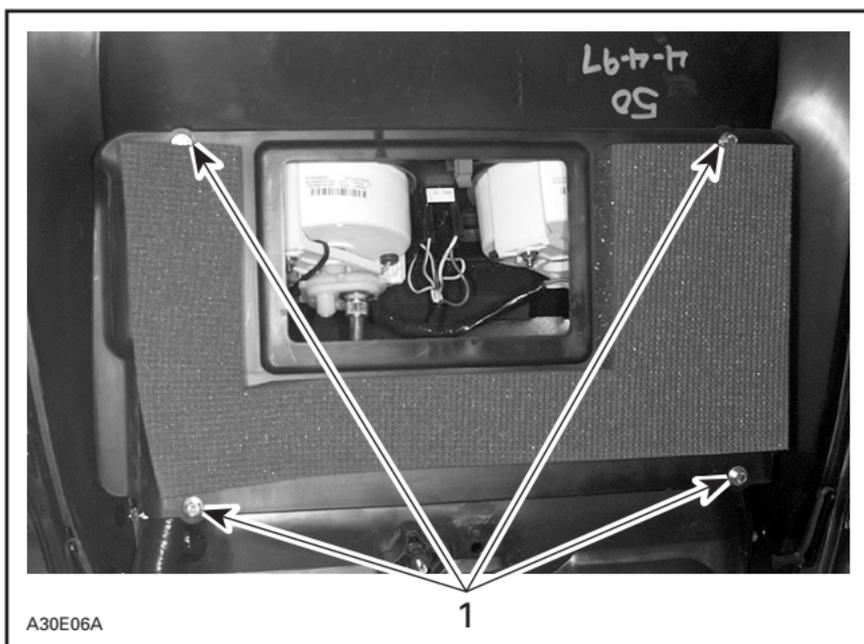
1

1. Anneau de retenue

Instrument(s)

Tous les modèles

Enlever le conduit d'air d'en-dessous du capot.



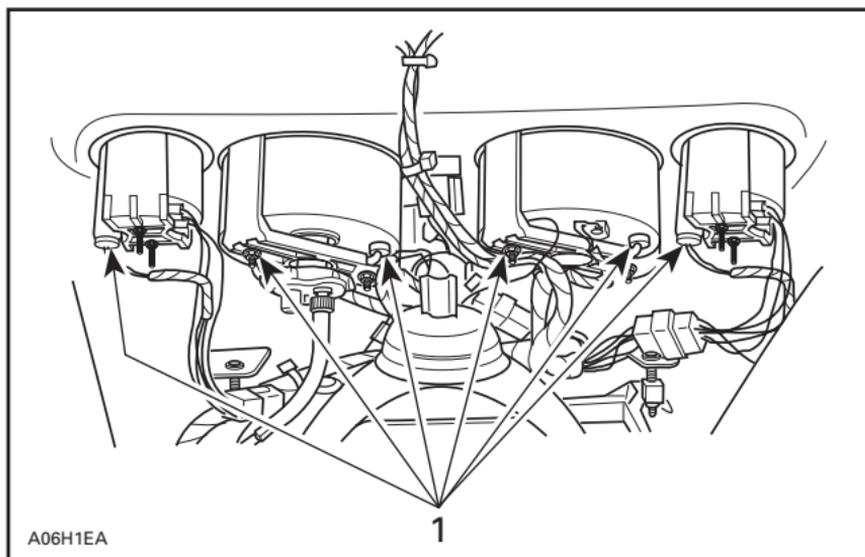
A30E06A

1

1. Enlever ces vis

Tous les modèles sauf ceux de la série GT

La douille de l'ampoule est toujours située derrière l'instrument, et ce, sous une enveloppe en caoutchouc noir. Tirer sur l'enveloppe en caoutchouc et sur la douille afin de découvrir l'ampoule. Retirer l'ampoule de la douille.

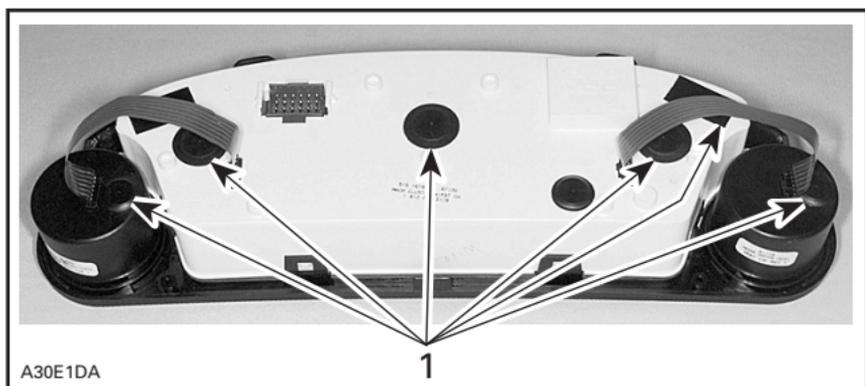


TYPIQUE — TOUS LES MODÈLES SAUF CEUX DE LA SÉRIE GT

1. Douilles d'instruments

Série GT

Soulever le capuchon de plastique pour avoir accès à l'ampoule grillée.



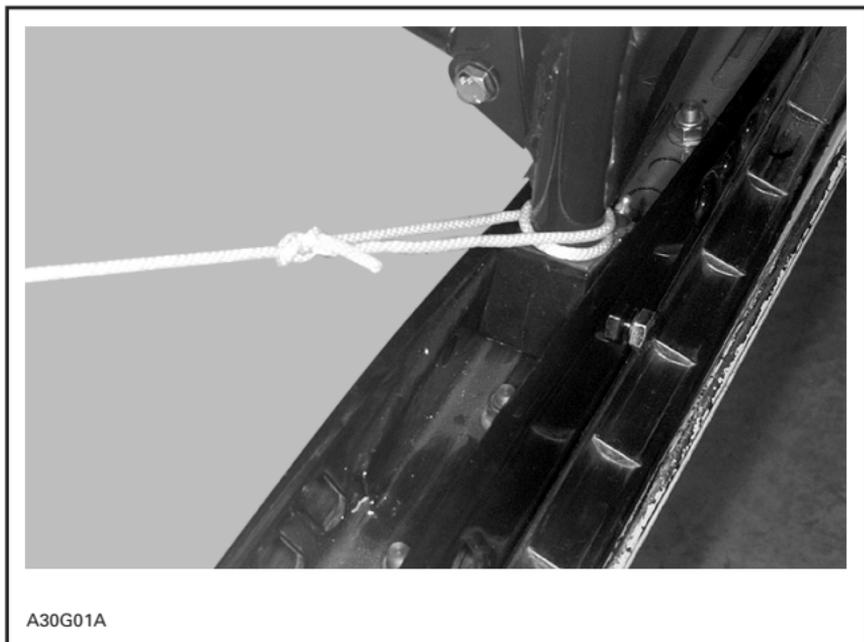
1. Capuchons de plastique

Feu arrière

Si le feu arrière est grillé, découvrir l'ampoule en enlevant la lentille de plastique rouge. Pour l'enlever, dévisser les 2 vis de la lentille.

Remorquage

On ne peut remorquer une motoneige qu'en fixant un câble au niveau des jambes de ski.



REMISAGE

C'est en été ou lorsque la motoneige demeure inutilisée pendant plus d'un mois qu'il devient important de bien la remiser.

Pour préparer votre motoneige, il suffit de se conformer au tableau d'entretien compris dans la section ENTRETIEN.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne mais ne démarre pas.</i>	
Causes probables	Solutions
1. L'interrupteur d'allumage, l'interrupteur d'urgence ou le capuchon coupe-circuit est à la position ARRÊT.	Placer tous les interrupteurs en position MARCHE.
2. Le mélange n'est pas assez riche pour faire démarrer le moteur lorsqu'il est froid.	Vérifier le niveau du réservoir de carburant ainsi que la section démarrage, afin de comprendre en quoi consiste l'étrangleur.
3. Moteur noyé (lorsque la bougie est enlevée, elle est humide).	Ne pas utiliser l'étrangleur. Enlever la bougie humide et amener le commutateur d'allumage à la position ARRÊT. Faire tourner le moteur manuellement. Installer une bougie neuve. Démarrer le moteur de la façon habituelle. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
4. Le carburant ne parvient pas au moteur (lorsque la bougie est enlevée, elle est sèche).	Vérifier le niveau du réservoir de carburant, s'il y a lieu, ouvrir la soupape de coupure de carburant, vérifier le filtre à carburant et le remplacer s'il est obstrué; vérifier la qualité du carburant, les conduits d'impulsion ainsi que leurs raccords. Il y a eu un bris au niveau de la pompe à carburant ou du carburateur. Consulter un concessionnaire autorisé.
5. Bougie/allumage défectueux (aucune étincelle).	Enlever la ou les bougies pour les rebrancher ensuite au capuchon de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'urgence est à la position MARCHE et si le capuchon coupe-circuit est refermé sur son réceptacle. Mettre la ou les bougies à la masse au moteur loin de l'orifice de bougie et démarrer le moteur. S'il n'y a pas d'étincelles, remplacer la bougie. Si l'ennui persiste, voir un concessionnaire autorisé.
6. Compression insuffisante du moteur.	En tirant sur le démarreur à rappel, des «cycles» de résistance devraient se faire sentir chaque fois que le piston franchit le point mort haut (chaque piston sur les moteurs bicylindres). Si aucune résistance répétitive ne se fait sentir, c'est qu'il y a une importante perte au niveau de la compression. Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Le moteur manque d'accélération ou de puissance.

Causes probables	Solutions
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies encrassées ou défectueuses.	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur manque de carburant.	Voir la cause n° 4 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
5. Les réglages du carburateur.	Voir un concessionnaire autorisé.
6. Courroie d'entraînement trop usée.	Si la courroie d'entraînement a perdu plus de 3 mm (1/8 po) de sa largeur originale, la motoneige offrira une moins bonne performance.
7. La poulie motrice et la poulie menée doivent être révisées.	Consulter votre concessionnaire autorisé.
8. Le moteur surchauffe.	Si c'est le cas, vérifier le niveau de liquide de refroidissement; vérifier le bouchon à pression; vérifier le thermostat. Vérifier s'il y a des poches d'air dans le système de refroidissement. Si c'est le cas, vérifier la courroie de ventilateur ainsi que sa tension; nettoyer les ailettes de refroidissement du moteur; si la surchauffe persiste, consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Retour de flamme au carburateur.

Causes probables	Solutions
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies défectueuses. (accumulation de calamine).	Voir la cause n° 5 de la section «Le moteur tourne mais ne démarre pas».
4. Le moteur surchauffe.	Voir la cause n° 8 de la section «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
5. Mauvais réglage de l'allumage ou bris au niveau du système d'allumage.	Consulter votre concessionnaire autorisé.

CONSTATATION: Ratés d'allumage au niveau du moteur.

Causes probables	Solutions
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 2500 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et un bip se fait continuellement entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Bougies usées, défectueuses, encrassées.	Nettoyer/vérifier la bougie et son degré thermique. Remplacer si nécessaire.
4. Trop d'huile fournie au moteur.	Mauvais réglage de la pompe à huile, voir un concessionnaire autorisé.
5. Présence d'eau dans le carburant.	Vider le système de carburant et le remplir de nouveau carburant.

CONSTATATION: La motoneige ne peut atteindre sa vitesse maximum.

Causes probables	Solutions
1. Le système de sécurité à encodage numérique ne reconnaît pas le cordon coupe-circuit. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote toutes les 3 secondes et l'avertisseur sonore se fait entendre au même rythme. Installer correctement le cordon coupe-circuit.
2. Le système de sécurité à encodage numérique est activé. Le régime du moteur ne peut dépasser 3000 tr/mn.	La lampe témoin du système de sécurité clignote rapidement et l'avertisseur se fait entendre. Installer le bon cordon coupe-circuit.
3. Courroie d'entraînement.	Voir la cause n° 6 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».
4. Mauvais réglage de la chenille.	Voir la section intitulée «Entretien» ou un concessionnaire afin d'obtenir une tension et un alignement appropriés.
5. Mauvais alignement des poulies.	Consulter un concessionnaire autorisé.
6. Moteur.	Voir les causes nos 3 à 8 de la section intitulée «Manque d'accélération ou de puissance du moteur».

FICHE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉ	GRAND TOURING 700	GRAND TOURING SE
Moteur		
– Régime de puissance maximale (tr/mn)	8000	8000
Courroie d'entraînement		
– Numéro	417 300 066	417 300 066
– Largeur de la nouvelle courroie mm (po)	35.1 (1.382)	35.1 (1.382)
– Largeur de la limite d'usure mm (po)	33.0 (1.299)	33.0 (1.299)
Bougie		
– Type	NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille		
– Tension mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement	②	②
LIQUIDES		
Carburant		
– Type	Super sans plomb ③	Super sans plomb ③
– Contenance du réservoir L (gal. É.-U.)	42.0 (11.1)	42.0 (11.1)
Huile (moteur)		
– Type	④	④
– Contenance du réservoir L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne/ à transmission		
– Type	⑤	⑤
– Contenance mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement		
– Type	⑥	⑥
– Contenance L (oz É.-U.)	5.1 (172)	5.1 (172)
Liquide de frein		
– Type	DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

GÉNÉRALITÉ		FORMULA III 600 FORMULA III 700 FORMULA III 800	MACH 1/1 R MACH Z/Z M.H. R/ MACH Z R MACH Z LT/Z LT R
Moteur			
– Régime de puissance maximale	tr/mn	F. III 600: 8400 F. III 700/800: 8500	8300
Courroie d'entraînement			
– Numéro		417 300 066	417 300 066
– Largeur de la nouvelle courroie	mm (po)	35.1 (1.382)	35.1 (1.382)
– Largeur de la limite d'usure	mm (po)	33.0 (1.299)	33.0 (1.299)
Bougie			
– Type		NGK BR 9 ES	NGK BR 9 ES
– Écartement	mm (po)	0.45 (.018)	0.45 (.018)
Chenille			
– Tension	mm (po)	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①	30 - 35 (1-3/16 - 1-3/8) ①
– Alignement		②	②
LIQUIDES			
Carburant			
– Type		Super sans plomb ③	Super sans plomb ③
– Contenance du réservoir	L (gal. É.-U.)	42.0 (11.1)	42.0 (11.1)
Huile (moteur)			
– Type		④	④
– Contenance du réservoir	L (oz É.-U.)	4.1 (139)	4.1 (139)
Huile pour carters de chaîne/ à transmission			
– Type		⑤	⑤
– Contenance	mL (oz É.-U.)	250 (8.5)	250 (8.5)
Système de refroidissement			
– Type		⑥	⑥
– Contenance	L (oz É.-U.)	5.0 (169)	M. 1/Z: 5.0 (169) M. Z LT/Z LT R: 5.1(172)
Liquide de frein			
– Type		DOT 4	DOT 4

① à ⑥ et S.O.: Se référer à la fin de la Fiche technique.

Bombardier Inc. se réserve le droit de supprimer ou de modifier en tout temps ses spécifications, designs, caractéristiques, modèles ou pièces d'équipement, sans aucune obligation de sa part.

- ① Mesure de la distance entre la glissière et le rebord intérieur de la chenille alors qu'on exerce une traction vers le bas de 7.3 kg (16 lb) sur celle-ci.
- ② Distance égale entre le rebord des guides de chenille et les glissières.
- ③ Essence ordinaire sans plomb dont le numéro d'octane est d'au moins 91 (R + M)/2.
- ④ HUILE À INJECTION BOMBARDIER-ROTAX (N/P 413 802 900 — 12 x 1 L).
- ⑤ HUILE SYNTHÉTIQUE POUR CARTER DE CHAÎNE BOMBARDIER (N/P 413 803 300 — 12 x 355 mL).
- ⑥ Antigél à base d'éthyle-glycol conçu pour les moteurs en aluminium mélangé avec de l'eau (3 parties d'antigel pour 2 parties d'eau).

S.O.: Sans objet.

AUTRES PUBLICATIONS DISPONIBLES

PUBLICATIONS		N/P
1999	<i>Manuel de réparation</i> (Français) ① Volume 1 Volume 2 Volume 3	484 200 000 484 200 002 484 200 004
1999	« <i>High Altitude Technical Data</i> » (feuilles détachées) (Anglais seulement)	484 300 003
	Cartable	484 054 500
1995 - 1999	<i>Manuel de caractéristiques</i>	484 300 002
1999	« <i>Racing Handbook</i> » (Anglais seulement)	484 300 004

Les commander chez un concessionnaire SKI-DOO.

- ① Demander à votre concessionnaire le volume du modèle de votre motoneige.

CHANGEMENT D'ADRESSE OU DE PROPRIÉTAIRE

S'il y a changement d'adresse ou de propriétaire, assurez-vous de remplir et poster la carte comprise à la page suivante.

Un tel avis contribue également à votre sécurité, même après la date d'expiration de la garantie originale, puisque la société Bombardier sera ainsi en mesure de communiquer avec vous s'il est nécessaire d'apporter une modification à votre motoneige.

AVIS À TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

Lorsqu'il y a transfert de propriété, assurez-vous de recevoir la carte d'enregistrement de garantie de l'ancien propriétaire, puisque vous avez droit de profiter du reste de la période de garantie.

MOTONEIGES VOLÉES

Si votre motoneige est volée, vous devriez aviser le Service de garantie du distributeur de votre région.

Veillez fournir vos nom, adresse, numéro de téléphone, numéro de série de la motoneige et la date à laquelle elle a été volée.

La société Bombardier fournira mensuellement une liste des motoneiges volées à tous ses concessionnaires SKI-DOO, afin d'aider les propriétaires concernés à récupérer leur motoneige.

CHANGEMENT D'ADRESSE

CHANGEMENT DE PROPRIÉTÉ

NUMÉRO DE SÉRIE DE LA MOTONEIGE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

NOUVELLE ADRESSE
OU NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT/PROVINCE

CODE POSTALE

BOMBARDIER INC.
GARANTIE SKI-DOO
VALCOURT (QUÉBEC)
CANADA J0E 2L0

AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT



BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



® Marques de commerce de Bombardier Inc.
©1998 Bombardier Inc. Tous droits réservés
Lithographié au Canada